



www.pes.org



Parti Socialiste Européen

Pour une nouvelle **EUROPE SOCIALE...**  
Secondes contributions au débat



# Avant- propos...



*Poul Nyrup Rasmussen est président du parti socialiste européen (PSE).*

*Il a joué un rôle prépondérant dans la politique danoise pendant plus d'une décennie, en tant que premier ministre et leader du parti social-démocrate danois.*

*Poul Nyrup Rasmussen est également président du Forum progressiste mondial et député européen.*

L'Europe sociale est encore un concept nouveau pour beaucoup. Mais pour les socialistes et sociaux-démocrates européens, elle représente un nouvel espoir pour l'avenir, pour nos États membres et pour l'Union européenne en tant que telle.

Pendant longtemps durant le siècle dernier, les socialistes et sociaux-démocrates ont lutté durement pour construire l'État-providence, pour défendre les droits civils, politiques, sociaux et du travail et pour établir les institutions nécessaires à leur préservation. Nous venons de loin mais il nous reste encore un long chemin à parcourir. Notre objectif est de créer une société dont personne n'est exclu. Où personne n'a peur pour son avenir, où personne n'a le sentiment d'être perdu. Où chacun contribue à une société active et inclusive – à une société où tous les individus sont sur un pied d'égalité et où ils ont tous une place. Notre objectif est de nous engager dans cette voie, d'établir une feuille de route "Pour une nouvelle Europe sociale".

Les défis pour cette nouvelle Europe sociale sont autant d'opportunités à exploiter.

L'unification de l'Europe, entamée avec la chute du Mur de Berlin et parachevée avec l'élargissement de l'Union européenne, a engendré de nouvelles perspectives pour les peuples d'Europe, en termes de création et de partage de la prospérité, de hausse du niveau de vie, d'échanges entre nos cultures et traditions riches et diverses. C'est là une opportunité indéniable pour la nouvelle Europe sociale. Nous devons à présent relever le défi de réaliser notre rêve ■ ■ ■



européen, d'être unis, dans la paix, dans une Europe cohérente où personne n'est laissé de côté.

La mondialisation engendre beaucoup de peurs et peut exacerber les inégalités existantes mais elle représente aussi un instrument puissant et nouveau pour générer de nouvelles richesses et procéder à des échanges enrichissants de culture, de connaissances et d'expériences avec d'autres parties du monde. La mondialisation exige plus de social-démocratie, et non moins : elle exige une plus grande action politique pour gérer le changement et distribuer ses coûts et bénéfices équitablement entre les citoyens et le marché.

La révolution technologique a également engendré d'énormes progrès dans la façon dont les gens peuvent travailler, partager et générer de nouvelles connaissances. Cette révolution a été enrichissante, mais en soi elle peut également créer de nouvelles inégalités entre les riches et les pauvres, entre ceux qui ont accès à la technologie et ceux qui n'y ont pas accès. Le potentiel des technologies efficaces générant une production et une consommation durables reste encore à exploiter. La durabilité protège notre environnement, réduit les coûts et a un impact tangible sur la vie de tous les citoyens, pas seulement des mieux lotis. Notre nouvelle Europe sociale doit nous mener à la pointe de la technologie et de la durabilité pour le bien public le plus large.

En tant qu'individus, nous changeons également. Nous vivons plus longtemps et en meilleure santé. Nos vies plus longues nous donnent plus de temps pour vivre beaucoup plus d'ex-

périences et faire beaucoup plus de choses. Il s'agit d'une évolution dont nous avons toutes les raisons de nous réjouir car elle permet de développer toute une expérience de vie et toute une série d'opportunités. Elle démontre que le progrès existe bel et bien et qu'il a un impact réel sur la vie des gens. En même temps, le vieillissement de la population représente un défi sur le plan des politiques publiques. Les gens vivent de fait plus longtemps mais les uns ne vivent pas aussi longtemps ni en si bonne santé que les autres. Aujourd'hui, l'espérance de vie en Lettonie est inférieure de dix ans à celle de la France. Un ouvrier vit moins longtemps et plus d'années dans la pauvreté qu'un directeur d'entreprise. Outre ces inégalités, le vieillissement de la population est en train d'augmenter la pression sur les systèmes de retraites non réformés et financés moyennant l'impôt sur le revenu, et augmente le risque de pauvreté dans la retraite. Ainsi, la démographie est un réel défi mais nous pouvons y faire face avec les politiques sociales-démocrates adéquates dans notre nouvelle Europe sociale.

J'aimerais remercier tous ceux et celles qui ont contribué à la présente publication. Les articles révèlent la richesse et la diversité de nos idées et de nos expériences sur la façon dont nous pouvons relever les nouveaux défis et les transformer en opportunités. A la fin de cette année 2006, lors de notre congrès du PSE, j'espère qu'avec mon coprésident Jacques Delors, nous pourrions rassembler toutes ces idées et expériences pour nous engager dans une nouvelle voie et établir une nouvelle feuille de route "Pour notre nouvelle Europe sociale" ■





Pour une  
nouvelle **EUROPE**  
**SOCIALE**...

Secondes contributions au débat

	Avant-propos par Poul Nyrup Rasmussen		L'importance du niveau transnational par Kurt Seifert
8	Forum sur la Dimension européenne par Jacques Delors	54	L'égalité entre les sexes : pierre angulaire d'une nouvelle Europe sociale efficace par Zita Gurmai
19	Initiative du PSE sur l'Europe sociale par Didier Donfut	57	Allier qualité et égalité : un défi pour la politique de l'éducation par Eero Heinäluoma
25	Le modèle social : la situation en Bulgarie par Katya Koleva	63	L'Europe sociale : Recherche solidarité entre générations ! par ECOSY
31	Le modèle social européen comme base de l'intégration européenne par Marisol Perez Dominguez	67	Faire preuve du volontarisme nécessaire à la construction de l'Europe sociale par Benoît Hamon
37	Ensemble, les uns pour les autres par Jet Bussemaker	72	L'Italie et le modèle social européen par Donata Gottardi
42	L'égalité des chances comme base du modèle d'État-providence Norvégien par Lise Christoffersen	79	Réformer le modèle social britannique comme complément d'une économie forte par James Purnell
45	Au-delà des politiques actives d'emploi: l'approche sociale dans la perspective de la lutte contre l'exclusion sociale par Evy Christofilopoulou	84	Un agenda social-démocrate pour l'Europe du futur par SAP Sweden
49	La stratégie portugaise pour une société inclusive par Pedro Marques	88	

# Forum **sur la** Dimension



Jacques Delors

Cher Poul, chère Anna, chers camarades, dans le contexte de ce groupe qui essaie de trouver ou d'enrichir la dimension sociale de l'Europe, je voudrais tout d'abord souligner qu'il existe aujourd'hui une convergence, une analyse partagée sur les trois défis auxquels l'Europe fait face : l'évolution démographique, mère de l'économie, la révolution technologique et le grand élargissement.

*Jacques Delors est membre du parti socialiste français depuis 1974. Il a été député européen et président de la Commission européenne qu'il a dirigée lors de trois mandats, jusqu'en 1995.*

Il existe donc un diagnostic partagé sur ces défis, une convergence sur leurs conséquences, mais pas sur les solutions, tant au niveau national qu'à l'échelle de l'Union européenne. Bien entendu, la diversité des réponses et des attitudes au niveau national ne rend pas facile au niveau institutionnel de votre groupe de travail – ce serait prétentieux et au-dessus de mes forces – mais je voudrais simplement ouvrir quelques pistes de réflexion. Permettez-moi de précéder cela d'une présentation de la philosophie et des grandes lignes des réformes appliquées au niveau national. Les choses changent tous les jours et je

**Il existe aujourd'hui une convergence, une analyse partagée sur les trois défis auxquels l'Europe fait face : l'évolution démographique, mère de l'économie, la révolution technologique et le grand élargissement.**

la recherche d'un enrichissement de la dimension sociale. Pour ma part, je n'entends pas vous proposer la synthèse

crois que, les réformes ayant été très avancées dans certains pays de l'Union, nous pouvons dessiner les grandes

# européenne

organisé par le Parti socialiste européen  
Bruxelles, 28 juin 2006

## 1 - Regards sur les réformes nées au niveau national

lignes des réponses. Ensuite, je passerai à un bref rappel sur l'évolution du social dans la construction européenne, car il existe des leçons à tirer de cette expérience.

Il existe des points communs entre les États membres. Tous les pays déclarent vouloir mener des politiques actives de l'emploi. Et donc, peu à peu, ils renoncent aux politiques dites passives, avec plus ou moins de succès, selon les pays. Deuxièmement, on prend davantage en considération le cheminement d'une personne, non pas sa situation à un moment donné de sa vie mais bien au long de sa vie. Ce qui explique aussi le succès de l'expression souvent vide de sens "tout au long de la vie" à propos de l'éducation ou de la formation. Il existe aussi une convergence sur le fait qu'on se concentre plus sur la protection de la personne que sur tel emploi qu'il faut protéger ou garder. Alors que les politiques sociales étaient concentrées sur le poste de travail et sa préservation, à présent, on se centre plus sur la personne et les moyens de lui permettre de rebondir par ailleurs. C'est ainsi que peu à peu, on se rend compte de l'importance des relations intergénérationnelles et que donc, il s'agit de trouver un équilibre des charges entre les générations. Enfin, comme phénomène beaucoup plus tardif si je me réfère

à l'expérience anglaise toujours intéressante à étudier, le rôle irremplaçable des services collectifs est reconnu par tous. Il suffit de voir l'inflexion de la politique budgétaire et le développement des crédits consacrés aux services publics en Angleterre pour s'en rendre compte.

A partir de là, il me semble que philosophiquement, deux modèles se dessinent en Europe : un modèle qui met davantage l'accent sur la responsabilité individuelle, et un modèle qui met davantage l'accent sur la solidarité active. Les théoriciens emploient deux termes que je vous prie d'oublier parce qu'ils polluent le débat en France : ils disent que la première tendance est plutôt sociale-libérale et que la seconde est plutôt sociale-démocrate.

Le modèle qui met davantage l'accent sur la responsabilité individuelle est en relation avec les mécanismes du marché,

**Deux modèles se dessinent en Europe : un modèle qui met davantage l'accent sur la responsabilité individuelle, et un modèle qui met davantage l'accent sur la solidarité active.**

et notamment l'effet de marché sur le travail pour amener les gens à mieux en comprendre à la fois les contraintes et les opportunités. C'est un modèle qui recommande de se construire soi-même. La responsabilité individuelle est donc forte, mais chacun doit bénéficier d'un capital humain (cf tous les problèmes d'éducation et de formation tout au long de la vie), et aussi, en bénéficiant d'un capital financier. D'où l'idée de doter financièrement chaque nouveau-né, soit d'une manière générale comme cela se fait en Grande-Bretagne depuis 1985, soit d'une manière sélective pour lutter, notamment, contre la pauvreté des enfants. Cette notion est importante mais il s'agit plutôt d'un instrument pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion. Enfin, dans cette philosophie, il existe un droit du travail moins protecteur mais, qui se veut plus stimulant, avec un développement des partenariats publics-privés en lieu et place d'une action uniquement publique.

Le deuxième modèle met davantage l'accent sur la solidarité active mais il n'est pas exempt de points communs avec le précédent. Ceux qui en sont partisans mettent l'accent sur les régulations collectives, à côté ou en complément des mécanismes

du marché. Au niveau des partenaires sociaux, dans cet ensemble de pays qui croient à ce modèle, notamment les pays nordiques, les partenaires sociaux jouent un rôle presque aussi important que dans la période des Golden Sixties. Mais il convient d'insister aussi sur le rôle actif des collectivités décentralisées. En effet, dans les pays nordiques, l'action des collectivités locales est très importante et comme elle est "bottom-up", c'est-à-dire près des gens, elle les aide justement à reprendre confiance en eux-mêmes et à se construire. Dans ce modèle, le droit du travail est généralement plus attentif aux aspects négatifs de l'économie de marché, avec un problème éternel : les individus doivent certes se prendre en charge, mais que fait-on pour les individus qui n'y parviennent pas ? Certains sont partisans de l'allocation universelle. Par exemple, en France, nous disposons d'un instrument, le RMI, qui couvre ceux qui ne peuvent vraiment pas y arriver et ceux qui pourraient y arriver, s'ils étaient accompagnés pour leur accès au marché du travail. Enfin, ce modèle s'accompagne d'une politique publique qui réforme le marché du travail, afin que les individus soient mieux armés pour se défendre dans la vie. D'où un

**Les individus doivent certes se prendre en charge, mais que fait-on pour les individus qui n'y parviennent pas ?**

problème extrêmement difficile qui touche à la conception de la personne : entre la logique passive des institutions et la tutelle excessive des institutions, quel est le bon système pour que les individus puissent progresser eux-mêmes ? En France, dans certains domaines de la politique de l'emploi, la tutelle était telle sur les individus que ceux-ci n'avaient plus la volonté, ni la capacité de s'en sortir eux-mêmes.

La réflexion continue, ainsi que les adaptations dans les deux modèles, qui ne s'opposent pas d'ailleurs, mais qui mettent plutôt des accents différents.

A partir de là, deux notions méritent d'être examinées parce que ces politiques sociales constituent un vrai chantier intellectuel et opérationnel : tout d'abord la notion lancée par Amartya Sen de la "capabilité", c'est-à-dire comment doter chaque individu des moyens qui lui seraient nécessaires, afin qu'il puisse se défendre dans la vie. Evidemment, sur ce point, je n'ai pas changé

d'avis depuis que j'ai présenté le rapport à l'UNESCO (en 1996) sur l'éducation : un trésor est caché dans chaque personne ; comment le révéler ? Au-delà des discussions philosophiques, ce concept rejoint en quelque sorte la notion de capacité d'Amartya Sen, et certaines politiques de l'emploi néolibérales sous-estiment cet élément et ne se rendent pas compte que les individus n'ont pas a priori les mêmes capacités. C'est l'éternelle querelle de l'inné et de l'acquis. Le deuxième point qui me paraît important concerne l'aménagement des territoires et des villes : les familles les moins riches vont se loger là où ce n'est pas trop cher. Toutefois, étant là, elles sont loin des lieux de travail et d'éducation et cela ne fait que renforcer leur handicap. Cette polarisation des situations est à souligner. Il en résulte aussi des inégalités entre les individus devant la répartition et la disponibilité du temps. Or, le temps est une valeur aussi importante que les biens et les services et sur ce point, le mouvement socialiste n'a pas beaucoup réfléchi. Qui a une certaine maîtrise du temps ? Evidemment le temps est difficile à définir. St Augustin disait : "Je sais ce que c'est que le temps mais ne me demandez pas de le définir".

**Un trésor est caché dans chaque personne ; comment le révéler ?**

Dans cette adaptation continue des politiques sociales, y compris les plus performantes, il faut aussi tenir compte de l'évolution des comportements dans un autre groupe : les personnes seules, les familles monoparentales, qui exigent aujourd'hui une attention particulière.

Telles sont, me semble-t-il, les grandes tendances. Il existe vraiment deux modèles qui ne s'opposent pas mais qui ont des accents différents, qui tiennent en partie de la tradition des pays.



## 2 - L'évolution du social dans la construction européenne

Le deuxième point que je voudrais évoquer a trait au social dans l'évolution de la construction européenne. Je l'analyserai dans un ordre historique. L'un des points les plus importants acquis dès le Traité de Rome est l'accent mis sur la parité hommes femmes. Même si tous les problèmes ne sont pas réglés, cet engagement a conduit l'Europe à être constamment en avance sur beaucoup de ses pays membres. Ensuite, il y a eu la création de différents fonds : le fonds social, le fonds régional.

**L'un des points les plus importants acquis dès le Traité de Rome est l'accent mis sur la parité hommes femmes.**

A travers l'Acte unique que j'ai proposé en 1985 et qui a été mis en œuvre en 1987, on a assisté au développement de ce que l'on appelle les "thresholds", c'est-à-dire les minima sociaux. Je vous en parle parce qu'aujourd'hui, je pose la question : ne faut-il pas établir une nouvelle série de minima sociaux ? Les dispositions de l'Acte unique ont permis un grand progrès, notamment sur les conditions d'hygiène, de santé ou de sécurité sur les lieux de travail où la législation adoptée était souvent en avance, sur ce qui se passait dans les pays les plus riches de l'Union européenne.

Ensuite, il y a eu la politique de cohésion économique et sociale. Quand on parle de la dimension sociale de l'Europe, on n'insiste jamais assez sur cette solidarité entre les régions riches et les régions moins riches, entre les régions prospères et les régions en difficulté. Et pourtant, citons quelques chiffres : en 1985, cette politique représentait 5 milliards d'euros dans le budget européen ; en 2005, 35 milliards d'euros ; en 2007, 42,8 milliards et en 2013, 45,2 milliards.

Le dialogue social fut relancé par moi en janvier 1985. Il s'agit d'une dimension indispensable et je voudrais rendre hommage aux partenaires sociaux, notamment à la Confédération européenne des syndicats (CES). Car la CES savait très bien

que l'idée du marché unique objectif 1992, était plutôt une idée libérale. Et malgré cela, la CES s'est lancée courageusement dans le dialogue social et a accepté de promouvoir l'objectif 1992 en même temps qu'elle a essayé de définir des bases solides. Ce fut un dialogue vivant portant sur l'essentiel, qui a donné lieu, à partir de 1994, à quelques accords collectifs au niveau européen. Dans le droit fil du dialogue social et à la demande de la CES, nous avons élaboré une Charte des droits sociaux fondamentaux, qui a été adoptée en 1989 sauf par la Grande-Bretagne, suivie d'un programme de travail où se pose la question des rôles respectifs des normes communautaires ou européennes, des législations nationales et des législations conventionnelles. Le programme de travail prévoyait 47 mesures, soit des projets de lois européennes soit des projets de recommandation aux États membres.

Cette évolution a conduit à doter le Traité de Maastricht du chapitre social adopté en 1991, avec un opting-out de l'Angleterre. Tony Blair a depuis rallié le système ... tout en posant son veto à toutes les mesures proposées depuis lors ! Et dans ce chapitre social existaient des distinctions très importantes encore aujourd'hui :

le domaine de la majorité qualifiée, qui portait entre autres sur la santé et la sécurité de travailleurs, les conditions de travail, l'information et la consultation des travailleurs, l'égalité hommes-femmes et l'intégration des exclus dans le marché du travail, etc. Le domaine de l'unanimité concernait la sécurité sociale, la protection des travailleurs, les licenciements, la responsabilité des travailleurs, et les règlements des pays transfrontaliers pour la politique de l'emploi. Certains domaines demeuraient de la compétence exclusive des États : les rémunérations, le droit syndical, la grève et le lock-out. C'est ce qui nous régit encore du point de vue institutionnel.

La perspective de l'Acte unique a en partie redynamisé les économies européennes jusqu'en 1991. A partir de là, l'économie européenne a balbutié à nouveau, c'est pourquoi j'avais moi-même proposé le Livre blanc de 1993 et vous verrez, si vous le lisez, qu'il a beaucoup de parenté avec le programme de Lisbonne. Il est intéressant de noter que ce Livre blanc a été adopté par le Conseil européen, mais qu'il n'a pas été appliqué au niveau européen du fait des réticences des ministres des finances. C'est un constat. Ce Livre blanc n'a donc servi que

**La perspective de l'Acte unique a en partie redynamisé les économies européennes jusqu'en 1991.**

de référence pour les réformes nationales et plusieurs pays s'en sont du reste inspirés. Moi-même, en élaborant le Livre blanc, je m'étais référé aux pays qui avaient déjà procédé à des réformes (notamment les Pays-Bas). Ensuite, il y a eu le processus dit de Luxembourg de 1997 avec une volonté de coordonner les politiques de l'emploi, puis enfin le programme de Lisbonne, qui comporte à la fois des objectifs économiques et sociaux, avec, à l'appui, la fameuse méthode ouverte de coordination. Cette méthode consiste à fixer des objectifs en commun, à travailler sur des indicateurs, à traduire ces objectifs européens en objectifs nationaux et régionaux, et à procéder à un exercice d'analyse en commun.

Le programme de Lisbonne, aux yeux des gouvernements, n'a pas été appliqué comme on l'espérait. Wim Kok a présenté un rapport sur ce sujet. Ce qui a débouché en 2005 sur un Lisbonne II, avec moins d'objectifs (Lisbonne I en comportait sans doute beaucoup trop), mais il reste le benchmarking, c'est-à-dire la confrontation des expériences.

Que peut-on tirer de ce long inventaire historique ? Premièrement, la répartition des compétences demeure, avec dans les domaines qui occupent ce forum, de larges responsabilités pour les politiques nationales. Une des confusions du référendum français était que beaucoup de ceux qui voulaient une Europe sociale et votaient "non" pensaient que tous ces problèmes sociaux étaient de la compétence de l'Union européenne. Les plus nationalistes d'entre eux pensaient qu'il suffisait que la France dise non pour que tout le monde suive ! C'est une illusion qu'il faudra continuer à dissiper. Deuxièmement, la pluralité des modèles est une réalité incontournable, même s'il existe certaines caractéristiques communes et si au niveau des 15, il y a depuis vingt ans une convergence indiscutable. Il suffit de regarder les chiffres des salaires ou des dépenses sociales. Ceci prouve que la politique de cohésion et l'adhésion de l'Espagne, de la Grèce et du Portugal ont suscité un mouvement gagnant-gagnant vers le haut. Il ne faut pas l'oublier, surtout quand certains expriment des inquiétudes à l'occasion du dernier élargissement. Les chiffres sont là : la réalité, c'est qu'il y a eu convergence.



Les possibilités du protocole social de Maastricht n'ont pas été largement exploitées. Je vous en ai rappelé plus haut les grandes lignes. Pour moi il existe deux déceptions majeures : premièrement, l'atonie du dialogue social en ce moment, en dépit de l'action de la Confédération européenne des syndicats, qui demeure sans réponse. Deuxièmement, le déséquilibre au sein de l'Union économique et monétaire que je résumerai en une phrase : l'Europe nous protège, même de nos bêtises, mais elle ne dynamise pas. Là, je crois que c'est un test essentiel pour l'avenir que de promouvoir une réelle coordination des politiques économiques nationales, en cohérence avec la politique monétaire.

### 3 - Que faire au niveau européen ? Quelques pistes de réflexion

J'aimerais terminer par quelques pistes de réflexion pour renforcer le niveau européen, en parlant très succinctement de la politique de cohésion, de la perspective de nouveaux minima européens, de la réforme de l'Union économique et monétaire, de la relance du dialogue social et de l'immigration.

**Pour moi il existe deux déceptions majeures : premièrement, l'atonie du dialogue social en ce moment, en dépit de l'action de la Confédération européenne des syndicats, qui demeure sans réponse. Deuxièmement, le déséquilibre au sein de l'Union économique et monétaire que je résumerai en une phrase : l'Europe nous protège, même de nos bêtises, mais elle ne dynamise pas.**

#### LE ROLE DE LA POLITIQUE DE COHESION ECONOMIQUE ET SOCIALE

L'impact de cette politique est indiscutable. Vous savez que le Parlement européen, comme notre parti, a estimé que son budget n'était pas assez élevé. Malgré tout, il a fallu trouver un compromis parce que dans les périodes de crise politique, il vaut mieux que l'Europe puisse prendre des décisions. A partir de là, on a défini trois objectifs acceptables pour le paquet IV (2007-2013) :

- convergence des États membres et des régions, avec des fonds financiers pour ceux qui sont en dessous de 75% de la moyenne européenne ;
- compétitivité régionale et de l'emploi, pour les autres régions, mais ne peuvent bénéficier du fonds de cohésion que les pays qui sont à moins de 90 % de la moyenne européenne ;
- et le point le plus faible, la coopération territoriale européenne.

Trois questions sont dès lors posées.

#### 1. Aidera-t-on uniquement les nouveaux États membres ou la politique s'appliquera-t-elle à toute l'Europe compte tenu des formidables gains politiques, économiques et sociaux que cette politique a apportés ?

Imaginez que l'Espagne, dont les standards sont à présent plus élevés, ne soit plus du tout bénéficiaire de la politique régionale. Ce serait une perte politique pour l'Europe. Il ne s'agit pas de dépenser des sommes folles, mais l'idée de certains est de se concentrer sur les régions les plus pauvres, et donc par conséquent, sur les nouveaux États membres dont le niveau moyen de développement est de 30 à 40 par rapport à la moyenne européenne (qui est de 100).

#### 2. Se contentera-t-on d'un chèque ou est-ce qu'il s'agira d'un vrai partenariat entre les institutions européennes et les régions ?

On s'oriente de plus en plus vers le chèque distribué. Je vous mets en garde contre cette tentation. Mais ce n'est plus du tout dans l'esprit de la politique de cohésion économique et sociale, qui voulait que grâce à ce partenariat, les meilleures expériences puissent être diffusées, qu'il y ait une sorte de compagnonnage entre les institutions européennes, et notamment la Commission, et les régions, afin d'amener la diffusion d'un esprit de dynamisme à partir des innovations des meilleurs. Politiquement, l'Europe y perdra beaucoup. Le grand problème de la politique de cohésion économique et sociale est de savoir si elle est capable de maintenir l'équilibre entre compétition et coopération. Certains disent déjà que ces nouvelles politiques vont se traduire par un effacement de l'esprit de coopération ...

#### 3. Peut-on proposer de nouveaux minima sociaux ?

D'un côté, la mondialisation exerce une pression à la baisse sur les emplois et les salaires. La BRI (Banque des Règlements Internationaux) vient de noter que dans les pays riches, cinq points avaient été perdus par les salaires par rapport aux profits. D'un autre côté, on est bien obligé de prendre en compte la théorie des avantages comparatifs, c'est-à-dire de permettre à des pays d'utiliser le fait d'avoir des coûts moins élevés par rapport à d'autres. Compte tenu de la pression de la mondialisation, de la surenchère à propos de la flat tax,

est-ce la meilleure combinaison possible ? C'est pourquoi indépendamment de la question fiscale, une attention particulière devrait être portée sur deux domaines de réflexion : d'abord sur les questions de santé, de sécurité et d'hygiène sur les lieux de travail. En effet, de nouveaux problèmes se posent, avec le développement des services, les conditions de travail dans les grands magasins, les grandes surfaces et autres. Il importe également de réfléchir aux conséquences du droit d'établissement et de prestation. La nouvelle directive sur les services est acceptable telle qu'elle est. Je pense que c'est un bon compromis et il faut féliciter la Confédération européenne des syndicats, qui a mené l'offensive, et le Parlement européen. On dit souvent que l'Europe n'est pas démocratique mais il s'agit là, à mon sens, d'un grand exemple de démocratie et je crois qu'il mérite d'être signalé.

Enfin, il faut être sensible à la réalité de l'exercice des droits syndicaux dans l'Europe des 25. Je ne suis pas sûr que dans tous les pays, notamment les nouveaux États membres, on ait accordé une attention suffisante à ce point.



**Il existe encore deux chantiers plus audacieux, qui méritent que vous vous penchiez sur eux : l'établissement d'un salaire minimum en Europe et la lutte contre l'exclusion sociale.**

Voilà donc quelques pistes de réflexion. Il existe encore deux chantiers plus audacieux, qui méritent que vous vous penchiez sur eux : l'établissement d'un salaire minimum en Europe et la lutte contre l'exclusion sociale.

Tout d'abord, l'établissement d'un salaire minimum en Europe, en fonction, bien entendu, des réalités de chaque pays, c'est-à-dire du PIB global et par habitant. Je crois que cette idée doit être abordée, sans préjugé. Le grand obstacle réside dans les préjugés idéologiques de droite comme de gauche. Mais je crois que c'est un sujet qui mérite d'être examiné. Nous sommes obligés de réagir, tout en évitant le protectionnisme ou le conservatisme, car nous ne pouvons accepter des déséquilibres permanents.

Et ensuite, je sais que la Commission s'intéresse beaucoup à la lutte contre l'exclusion sociale. Il existe une réflexion sur les conditions de pauvreté avec des différences d'approches : certains disent que la pauvreté commence lorsqu'on est en dessous de 60% du salaire médian, d'autres établissent le seuil à 50% du salaire médian. Je crois que maintenant, nous disposons là aussi de moyens pour agir et je crois surtout que l'Europe, qui parle beaucoup de solidarité, se grandirait en prenant ce problème à bras-le-corps.

Mais je voudrais revenir sur l'indispensable réforme de l'Union économique et monétaire. Là, je sais que je suis un peu isolé, critiqué par les amis allemands et, à l'inverse, critiqué par les amis français qui pensent que la solution réside dans le changement des statuts de la Banque Centrale Européenne. Je ne crois pas que ce soit la situation. Deux questions se posent : peut-on tolérer le dumping fiscal à l'intérieur de l'Union économique et monétaire ? Il y a en effet un pays largement doté par les fonds structurels et qui pratique un dumping fiscal terrible. Est-ce acceptable ? Je pense qu'à l'intérieur de l'Union économique et monétaire, il faudrait au moins se mettre d'accord sur l'assiette de l'impôt sur les entreprises (car il n'y a pas que le taux), puis peut-être un jour une fourchette de taux.

Peut-on raisonner ainsi sur le plan social ? Cela me paraît plus difficile. Le point le plus important, pour une concurrence loyale, c'est l'impôt sur les entreprises. L'impôt sur les revenus des capitaux immobiliers l'est aussi et un accord très compliqué a été pris en ce sens d'ailleurs. Sans cela, il me semble qu'il nous faudra faire face à deux conséquences : la compétition entre les nations va exaspérer les relations entre les États membres. Quand Gordon Brown dit qu'entre le monde global et les nations, il n'existe rien, c'est qu'il veut condamner l'Europe à ne pas être un élément médiateur ou intermédiaire. Imaginez qu'il n'y ait plus que le grand marché. Ne croyez-vous pas qu'au bout de trois ou quatre ans, les pays auront tellement de disputes sur les questions liées au grand marché que cela empoisonnera l'atmosphère et que l'esprit

**Mes propositions sont d'harmoniser l'assiette de l'impôt sur les sociétés, puis d'avoir une fourchette de taux et de créer un fonds communautaire de régulation conjoncturelle au sein de l'Union économique et monétaire dans le cadre d'une coordination réaliste des politiques économiques des États membres.**

d'égoïsme des nations reprendra le dessus sans possibilité d'arbitrage ? Je me permets d'attirer votre attention sur cette question parce que les gouvernements n'osent pas en discuter.

En résumé sur ce point, mes propositions sont d'harmoniser l'assiette de l'impôt sur les sociétés, puis d'avoir une fourchette de taux et de créer un fonds communautaire de régulation conjoncturelle au sein de l'Union économique et monétaire dans le cadre d'une coordination réaliste des politiques économiques des États membres. Je ne parle pas de gouvernement économique, je n'ai jamais utilisé ce mot. Mais franchement, regardez ce qui se passe en Grande-Bretagne et aux États-Unis : le gouverneur de la Banque centrale dialogue avec les responsables politiques et économiques. Je demande simplement que la Commission prenne ses risques et propose des évaluations sur ce qui pourrait être fait en matière de coopération des politiques économiques, pour une plus-value en période de croissance et afin de freiner les ralentissements dans les périodes de récession. Sur ces bases, l'Union Economique et Monétaire deviendrait alors la première coopération renforcée au sens des traités. Mais je demande qu'au moins on établisse une coopération renforcée et que les ministres des pays membres de l'UEM puissent se réunir, non pas en préface du Conseil des 25, mais par eux-mêmes avec une capacité de monitorer la politique économique, dans le respect des règles générales de l'Union. Sans cela, je crains beaucoup que l'esprit européen ne se réduise encore.

Par ailleurs, nous devons militer pour une relance du dialogue social. Je connais la diversité des expériences. Je sais même qu'à l'intérieur de la CES, il y a parfois des points de vue différents. Je pense quand même que l'on pourrait demander aux partenaires sociaux de réfléchir. Lorsque j'étais président de la Commission, le dialogue social marchait parce que notre institution apportait des éléments, des propositions sur la table des discussions. On n'attendait pas que les partenaires sociaux, qui ont d'ailleurs des moyens limités par moment, le fassent. Il y a trois points sur lesquels on pourrait ouvrir leur réflexion.

- Faut-il une nouvelle phase des minima sociaux ?
- Est-il possible, au-delà de la diversité des expériences, d'avoir une position commune convergente sur un minimum d'accès à la formation permanente pour tous les salariés ?
- Comment traiter les restructurations qui ont une dimension multinationale et qui obéissent à des législations nationales diverses, et à partir de là, comment ouvrir la perspective

**Par ailleurs, nous devons militer pour une relance du dialogue social.**



d'accords collectifs ? Ce dernier point est important à un moment où le mouvement syndical souffre parce que le rapport des forces ne lui est pas favorable. Il faut procéder à un rééquilibrage, ce qui me semble une tâche politique vitale. Et ce serait l'honneur des socialistes d'aborder franchement cette question.

Je terminerai par quelques mots sur l'immigration. On est à la recherche de coopération dans ce domaine, à défaut de politique commune. Pourquoi à défaut de politique commune ? Nous avons tenté l'expérience de 1985 à 1995. Les politiques d'intégration des immigrés sont très divergentes d'un pays à l'autre. Par conséquent, il faut trouver un esprit européen. Quand je vois ce qui se passe aux Canaries, je dis que ce n'est pas un problème espagnol, mais bien un problème européen. Soulignons l'intérêt européen, sans attenter à l'esprit d'appartenance et au patriotisme national bien compréhensible.

**Les Européens refusent que la société prenne trop en tutelle l'individu, mais elle refuse également que l'individu exerce toutes ses possibilités aux dépens de la société.**

**Je terminerai par quelques mots sur l'immigration. On est à la recherche de coopération dans ce domaine, à défaut de politique commune.**

Encore une fois, je ne demande pas qu'on fasse une politique commune d'intégration des immigrés : les modèles sont bien trop différents.

Telles sont les pistes de réflexion que je me suis permis d'avancer. J'ai parlé de pluralité des modèles sociaux, mais le modèle européen existe. Si vous comparez avec les autres grands groupes de pays, le modèle européen représente un équilibre entre la société et l'individu. Les Européens refusent que la société prenne trop en tutelle l'individu, mais elle refuse également que l'individu exerce toutes ses possibilités aux dépens de la société. C'est là le point commun de tous les modèles depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Cela peut nous inspirer dans la recherche d'une approche commune.

Les réformes sont en cours dans tous les pays. Que peut faire l'Union européenne ? C'est apporter une plus-value dans l'un des domaines que j'ai explorés.

Du point de vue de la politique sociale, la réforme de l'Union économique et monétaire constitue un test vital. Au total, ce que je souhaite, c'est une sorte de trade-off (le mot anglais est meilleur) entre la compétitivité et la coopération, entre la préservation des fondements de nos politiques sociales, qui sont le fruit de 150 ans de combat politique et syndical dont nous sommes les héritiers. Ce trade-off me paraît traduire l'inspiration essentielle qui devrait nous guider ■

**Du point de vue de la politique sociale, la réforme de l'Union économique et monétaire constitue un test vital.**

# Initiative du PES sur l'Europe sociale

Forum sur la dimension européenne de la politique sociale, 3 mars 2006



**Didier Donfut**

*Didier Donfut  
est secrétaire  
d'État aux Affaires  
européennes  
du gouvernement  
fédéral belge  
et membre du  
parti socialiste  
belge.*

## 1 - Où en sommes-nous dans l'Europe sociale ?

**Quel type de législation ?** Un environnement réglementaire de qualité est essentiel. L'Union dispose d'une panoplie d'instruments (harmonisation, règlements, directives, nouvelle approche, dialogue social...) qui doit lui permettre de rencontrer efficacement les différents besoins. L'intérêt général, et en particulier celui de la protection sociale qui nous occupe aujourd'hui, exige parfois une réglementation forte, et c'est également une demande des citoyens et une des sources de légitimité de la construction européenne. Bien sûr, ce processus doit s'accompagner d'évaluation, de qualité rédactionnelle, d'actualisation, etc... Par principe, le PS belge plaide pour une politique qui vise à tendre vers une certaine harmonisation des standards sociaux et des normes fiscales, en particulier l'impôt des sociétés. L'Agenda social offre certaines perspectives utiles en la matière, de même, en ce qui concerne le revenu minimum, que la récente communication de la Commission sur l'inclusion active des personnes les plus éloignées du marché du travail. Ce débat est difficile, d'où l'idée d'un pacte de dynamique sociale qui, ■ ■ ■

à l'instar du pacte de stabilité, imposerait aux États membres d'investir dans différentes politiques qui améliorent le bien-être des citoyens au quotidien : santé, éducation/formation, protection sociale, aide aux familles, structures d'accueil pour les enfants, etc. Chacun à son rythme et selon les exigences spécifiques de son modèle national, pour peu que l'objectif global d'un socle commun de protection soit poursuivi. Par ailleurs, on ne soulignera jamais assez le rôle crucial des partenaires sociaux dans l'élaboration de la législation européenne.

**Dans quels secteurs ?** Il convient de partir des demandes concrètes, sur le terrain. Le contexte européen des débats intenses sur la directive sur les services et de la question de la libre circulation des travailleurs a ainsi par exemple permis de mettre en évidence un ensemble complexe de nécessités qu'il faut concilier : liberté de circulation, non-discrimination, protection des travailleurs, lutte contre les abus et la grande criminalité, etc. La discussion sur la directive dite "Bolkestein" va pour le moment dans la bonne direction. Il nous paraît aussi utile de réfléchir à l'idée de retravailler le texte de la directive de 1996 sur le détachement pour y inclure les indépendants et de renforcer la coordination des services d'inspection sociale. Il doit être bien clair qu'il ne peut s'agir de rejeter les travailleurs issus de certains pays de l'Union européenne mais de faire en sorte qu'à travail égal, le salaire soit égal (CES) et que chacun puisse vivre dans la dignité.

Pour autant qu'elle joue un rôle complémentaire et non de substitution, la méthode ouverte de coordination sera un outil précieux. Sous une forme ou une autre, elle est d'ailleurs en train de gagner du terrain, comme le montre la "gouvernance" du programme de Lisbonne. Son efficacité est cependant soumise à deux exigences : qu'elle s'inscrive dans la méthode communautaire et ne soit pas une "renationalisation" des objectifs, politiques et instruments de l'Union d'une part, et d'autre part qu'elle soit renforcée par l'utilisation d'indicateurs, de benchmarks, d'un authentique processus de surveillance multilatérale mutuelle, etc. Dans cette optique, la Communication de la Commission sur la rationalisation des méthodes ouvertes de coordination sur l'inclusion sociale, les pensions, et les soins de santé et les soins de longue durée apparaît aller dans la bonne direction. Idéalement, cette coopération améliorée devrait plus étroitement réintégrer la stratégie de Lisbonne. Le PS belge prend bonne note de la consultation par la Commission des partenaires sociaux européens sur l'inclusion active des personnes les plus éloignées du marché du travail. Le PS belge souhaite que nous travaillions ensemble à l'établissement d'un revenu minimum pour permettre un accès aux services de base et ainsi, améliorer la prévention de la pauvreté.

**Budget ?** Le PS belge est évidemment satisfait qu'un accord ait pu être trouvé en décembre dernier sur les perspectives financières mais regrette que les moyens, et donc le niveau d'ambition européenne soit resté si bas. Les moyens sont de plus en plus limités alors que l'UE s'élargit, que les politiques s'étendent, et que les populations demandent davantage d'action au niveau européen pour améliorer leur sécurité d'existence. L'UE doit en particulier veiller à un financement adéquat de sa politique sociale : agenda social et formation tout au long de la vie, cohésion sociale et géographique, santé et protection des consommateurs, etc. L'utilisation des fonds structurels peut et doit contribuer à l'atteinte des objectifs de Lisbonne.

Ces financements européens doivent soutenir les initiatives prises au niveau national dans ces domaines. Cependant, il faut rappeler que la cohésion sociale et géographique est un objectif en soi, inscrit dans le Traité, et qui, par nature, ne sera jamais pleinement atteint, même si les bénéficiaires des aides qui visent à la réaliser doivent changer, à mesure du succès de ces interventions. L'approfondissement du marché intérieur impose de maintenir une politique de cohésion permanente. A défaut, cette politique serait réduite à une politique ponctuelle d'ajustement structurel qui ne prendrait pas pleinement en compte le besoin constant de solidarité au sein de l'Union.

**Compétitivité et social sont naturellement complémentaires.** L'économie de l'Union doit viser une croissance soutenue, partant d'un marché unique offrant sans discrimination plus d'emploi et de meilleure qualité à des travailleurs mieux qualifiés, un pouvoir d'achat accru, résultat d'une meilleure répartition des fruits de la croissance et une meilleure protection contre les aléas de la vie. Cependant, la prospérité économique n'engendre pas automatiquement le bien-être social. Les travailleurs doivent pouvoir compter sur une protection sociale de haut niveau basée sur la solidarité intergénérationnelle et un taux de pauvreté radicalement réduit. Les socialistes doivent veiller à ce que le maximum de gens aient accès au marché du travail, à un logement décent, à une éducation de qualité, etc. L'adéquation doit être recherchée entre un marché de consommation où la confiance et le pouvoir d'achat existent et un marché intérieur favorisant la croissance économique et le développement des entreprises.

**Exclusion de services d'intérêt général ?** C'est une discussion délicate mais aussi une de ces opportunités décisives pour concrétiser notre "modèle social" et donner figure au socialisme européen. Le PS belge est favorable au marché intérieur des services mais nous sommes convaincus que ce marché ne sera bénéfique pour l'UE que s'il est bien encadré. C'est pourquoi, le PS belge demande qu'une directive cadre sur les SIG soit adoptée. Elle permettra de donner une sécurité juridique aux opérateurs (qu'ils soient publics ou privés) comme aux utilisateurs (et notamment assurer l'accessibilité et la continuité de ces services, souvent vitaux, en particulier pour les couches les plus vulnérables de notre population) et d'assurer la pérennité et le financement de ces services. Il n'est pas sûr qu'une liste harmonisée au niveau européen puisse être dressée, et il faudra sans doute ici aussi faire une certaine place à la subsidiarité et aux modèles nationaux. Tout en s'accompagnant évidemment de garanties contre l'arbitraire et l'abus de la notion. Dans ce cadre, il est fondamental que les socialistes se posent la question suivante : comment préserver le modèle social existant dans les pays européens en passant par la reconnaissance de services particuliers comme étant d'intérêt général ? En ce qui concerne le PS belge, les principaux secteurs auxquels nous pensons sont la santé, l'éducation, la culture/audiovisuel, l'aide aux personnes, aux familles, le logement social, etc.

**Le Pacte de stabilité et de croissance ?** Il a été assoupli lors du Conseil européen de mars 2005 et c'est une bonne chose. Le travail de réflexion doit probablement se poursuivre, comme le montre la discussion autour du budget et des catégories de dépenses, notamment à l'occasion de l'examen de certains États membres. De plus, il y a, de manière plus générale, un appel et des opportunités pour une politique économique et industrielle plus dynamique. On l'a déjà dit, le PS belge est favorable à l'idée de renforcer la gouvernance économique et de l'étendre, en particulier au domaine social. La zone euro pourrait à cet égard jouer un certain rôle.

Depuis de nombreuses années, le PS belge défend l'option d'un certain niveau d'harmonisation fiscale en Europe pour trois raisons principales :

- garantir que les États membres disposeront de moyens suffisants pour faire face aux demandes de leur population et financer le progrès social ;
- éviter une compétition meurtrière sur le fiscal et le social, qui ne laissera à terme que des perdants ;
- réaliser un authentique marché intérieur où la concurrence joue de manière équitable et où les formalités administratives sont simplifiées (voir ci-dessus les considérations relatives à un Pacte européen de dynamique sociale).

Il devra s'agir de l'instauration d'un taux minimal d'imposition pour les sociétés, d'une fiscalité européenne sur tous les revenus de l'épargne, d'une fiscalité énergétique et sur les mouvements de capitaux en tant que source alternative pour la coopération au développement.

Dans ce cadre, le PS belge salue la communication du 5 avril du Commissaire Kovacs sur une initiative législative en faveur d'une assiette commune et consolidée de l'impôt sur les sociétés (CCCTB). Lors du Conseil Ecofin de juin, les États membres doivent soutenir les travaux réalisés par les groupes d'experts et faire évoluer le processus pour aboutir à une véritable proposition législative en 2008 au plus tard.

Il faut également démanteler les paradis fiscaux dépendant des États membres. Dans la foulée, les États membres doivent renforcer leur collaboration dans le domaine de la

fraude fiscale. Ils doivent améliorer l'échange de renseignements et développer des partenariats opérationnels.

Si l'on veut réellement avancer sur la construction européenne, il est aussi indispensable d'avancer sur la question des ressources propres. En effet, lors des négociations des perspectives financières 2007-2013, on a constaté que les États membres souhaitent limiter leur contribution à l'UE et sont de plus en plus attentifs au retour que représentent les versements provenant du budget de l'UE au bénéfice de leur territoire et/ou de leur population, au titre des politiques communautaires. Cette attitude, couplée à un élargissement important de l'UE ces dernières années, n'est pas tenable. Un débat sur les ressources propres doit donc être ouvert.

Inclure la dimension sociale dans le commerce extérieur ? Cela paraît incontournable à plusieurs égards. D'abord, d'une manière générale, la promotion vers l'extérieur de l'Union de ses politiques sociales et environnementales apporterait une contribution essentielle à une gestion durable et soutenable des ressources de la planète. Ensuite, la mondialisation doit devenir une opportunité pour

un relèvement global des conditions de vie, qui, à son tour, contribuera à nourrir la croissance mondiale. Enfin, il s'agit de veiller à une répartition équitable des fruits du développement, qui constitue aussi une condition de légitimité de la mondialisation. La question des conventions de l'OIT constitue ainsi, à côté du "paquet développement", un des aspects essentiels des négociations dans le cadre de l'Agenda de Doha pour le développement. Dans cette perspective, il convient d'être vigilant sur l'évolution des négociations que cela soit au niveau de l'OMC, en particulier dans le cadre de l'AGCS, etc. Les enjeux sont importants : protection des services publics, en particulier de l'éducation et de la formation, des soins de santé, de la distribution d'eau et d'énergie à des coûts abordables, etc. Il est impératif qu'une différenciation soit faite entre les pays en développement selon leur capacité d'affronter dès à présent la concurrence mondiale d'une part et entre les secteurs d'autre part. Cet effort doit être poursuivi dans l'ensemble des forums internationaux, avec la conviction qu'il incombe à notre statut de première puissance commerciale mondiale.

## 2 - Y a-t-il suffisamment de soutien politique pour une dimension européenne de la politique sociale ?

Nous touchons là au cœur du débat. En Europe, le débat s'est de plus en plus porté ces dernières années sur la compétitivité. En soi, ce n'est pas illégitime. Toutefois, réduire l'avenir de la construction européenne à ce seul paramètre n'est pas conforme aux principes fondateurs de l'UE. De plus, cette orientation libérale ne pourrait être comprise par nos concitoyens qui sont de plus en plus sceptiques par rapport à la construction de l'UE. Enfin, la définition qui est donnée des conditions de la croissance paraît se limiter à des approches déflationnistes. L'UE, plutôt que de prendre des mesures actives, si ce n'est en matière de recherche/développement, paraît s'en remettre à la dérégulation et à la concurrence entre ses États membres pour être compétitive. C'est un non sens et nous courons à la catastrophe sociale et économique. L'UE doit plutôt exploiter l'atout incomparable du plus grand marché intérieur, hautement solvable, disposant d'un énorme capital financier intellectuel et politique, et davantage coordonner ses politiques économiques, sociales et environnementales (les trois piliers de Lisbonne).

Les socialistes doivent réagir et travailler de concert pour faire passer des messages forts à propos de la nécessité d'un dialogue social permanent, d'une politique de cohésion efficace, d'une taxation équitable et progressive et d'une protection des services d'intérêt général qui forment notre modèle de société contre la concurrence internationale.

## 3 - Comment construire ce soutien ?

En soi, les conditions d'un soutien populaire à une Europe politique semblent déjà (faut-il dire encore ?) réunies : l'attente des citoyens européens est plus que jamais focalisée sur le social. Les gens sont, même dans les pays plutôt eurosceptiques, encore nombreux



à croire que l'Europe peut mener des politiques socio-économiques fortes. C'est même sans doute une des bases de la légitimité de la construction européenne, et ce n'est pas un hasard si cette légitimité a tendance, au fil des évolutions évoquées plus haut, à s'estomper.

De plus, dans le contexte de la globalisation, il n'y a d'avenir pour tous qu'au sein d'un ensemble capable de réellement influencer sur le cours des choses au niveau mondial, en partenariat avec les autres acteurs mondiaux (Etats-Unis, Chine, Inde, Brésil). Les gouvernements et les acteurs économiques, même quand la conjoncture n'est pas bonne, doivent avoir une vision à long terme et ne pas chercher le profit immédiat par n'importe quel moyen. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrions œuvrer pour plus de prospérité et de justice sociale au niveau européen et mondial.

Enfin, l'effort de pédagogie doit être intensifié : expliquer à tous les citoyens comment fonctionne l'UE, quel est son rôle et la plus-value qu'elle peut apporter dans la vie quotidienne. Cette sensibilisation passe par les écoles, les médias, les associations, les campagnes publiques, etc. L'opinion publique sera ainsi plus attentive aux décisions prises au sein des institutions européennes. Mettons-nous au travail et redonnons vie à un véritable projet européen !

Très concrètement, une stratégie de renforcement du soutien à une dimension européenne pour la politique sociale passe par un dialogue étroit avec les syndicats, mais aussi avec la société civile (plate-forme des ONG sociales européennes). Mobiliser les différents acteurs autour de stratégies thématiques permettrait de mettre en évidence nos objectifs à moyen et long terme et favoriserait la participation de différents acteurs sociaux à l'une ou l'autre action au service de la réalisation de ces objectifs. Par exemple, pourquoi ne pas tenter de définir de concert avec les partenaires sociaux et la société civile une stratégie d'action sur la lutte contre la pauvreté qui devrait trouver son point d'aboutissement en 2010, année européenne de la lutte contre la pauvreté ? Par exemple, pourquoi ne pas tenter de faire de la mise sur pied d'un Pacte de dynamique sociale évoqué plus haut un véritable cheval de bataille pour la gauche européenne dans son ensemble ? ■

# Le modèle social :

## la situation en **Bulgarie**



**Katya Koleva**

*Katya Koleva  
est directrice  
exécutif adjointe  
de l'Agence  
nationale  
du revenu en  
Bulgarie. Elle est  
membre du parti  
socialiste bulgare  
depuis 1990  
et du Conseil  
suprême du parti  
depuis 2005.*

### 1 - Mesures pour faciliter la mobilité des travailleurs

L'Agence bulgare pour l'Emploi a été créée en 1990. Son rôle consiste à recenser le nombre d'emplois disponibles et de chômeurs et de salariés cherchant activement du travail. Elle propose des services de médiation pour garantir la protection et la durabilité de l'emploi, assure l'organisation des centres de formation pour les chômeurs et les salariés, propose des services de médiation pour l'emploi des citoyens bulgares à l'étranger et pour les étrangers en Bulgarie, procède à l'analyse de l'offre et de la demande sur le marché de l'emploi bulgare et formule des prévisions sur les changements potentiels.

Des mesures d'encouragement pour les employeurs sont mises en œuvre moyennant des primes sous la forme d'emploi subventionné ou de partage des coûts professionnels.

Une attention particulière est apportée aux activités qui contribueront à créer un équilibre entre flexibilité et sécurité sur le marché du travail.

**Un vrai marché du travail a été établi en Bulgarie dans la lignée de l'acquis communautaire.**



Au cours des dernières années, une série d'études a été menée afin d'évaluer le degré de flexibilité du marché de l'emploi bulgare et formuler des propositions spécifiques.

Le marché de l'emploi bulgare se caractérise par une grande flexibilité.

Une étude menée en 2004 a démontré que le marché du travail national se caractérisait par un degré élevé de flexibilité. Le rapport indiquait également que les changements dans la législation nationale durant les dernières années amélioreraient les possibilités pour un emploi flexible, et plus spécifiquement le travail à temps partiel et le travail à durée déterminée.

**En Bulgarie, le cadre juridique dans le domaine de l'emploi ne présente aucun obstacle à la création de nouveaux postes de travail.**

L'une des conclusions principales de l'étude conduite en 2005 était qu'en Bulgarie, le cadre juridique dans le domaine de l'emploi ne présente aucun obstacle à la création de nouveaux postes de travail. Les auteurs ont pu établir que les coûts du travail et de la sécurité sociale en Bulgarie ne dépassaient pas les niveaux compétitifs des marchés internationaux.

Une proposition de changement et d'amendements au Code du Travail a été élaborée et elle constitue un élément significatif de dérégulation des relations professionnelles et d'amélioration des réglementations en matière de flexibilité du temps de travail. Ces réglementations permettent d'offrir des conditions favorables au fonctionnement du marché de l'emploi à travers les progrès réalisés dans la législation concernant la flexibilité des horaires de travail. En même temps, la législation relative au travail est en cours d'alignement sur la législation européenne en ce qui concerne certains aspects de l'organisation du temps de travail.

Outre ces opportunités, la législation bulgare prévoit d'autres dispositions afin d'appuyer les employeurs qui ont recours à des horaires de travail flexibles : celles-ci consistent à établir un calcul du temps de travail, une augmentation unilatérale

du temps de travail par le salarié pour des raisons de production ; il est à noter que la durée des heures supplémentaires par année calendaire et par travailleur ou salarié ne peut dépasser les 150 heures.

**Le marché de l'emploi bulgare se caractérise par une grande flexibilité.**

## 2 - Développement et augmentation des initiatives pour la formation continue et la coopération entre le gouvernement et le secteur privé dans ce domaine

La politique de l'emploi en Bulgarie vise à créer les conditions favorables afin d'augmenter le niveau d'emploi, diminuer le chômage et encourager les entreprises à investir dans le capital humain. De cette façon, nous voulons mettre en œuvre la Stratégie européenne pour l'emploi et respecter les engagements pris dans le processus de négociations pour l'adhésion à l'Union européenne.

Les actions visant à augmenter les qualifications professionnelles, le développement du capital humain et l'apprentissage tout au long de la vie sont quelques-unes des priorités de la politique de l'emploi, du Ministère du travail et de la politique sociale.

Les programmes de formation professionnelle sont organisés par l'Agence pour l'emploi et ils sont menés par des centres privés accrédités. Ces programmes sont gratuits pour les personnes suivant une formation. Afin de garantir l'égalité d'accès, les frais de déplacement et de logement sont couverts.

**Les actions visant à augmenter les qualifications professionnelles, le développement du capital humain et l'apprentissage tout au long de la vie sont quelques-unes des priorités de la politique de l'emploi, du Ministère du travail et de la politique sociale.**

La loi la plus importante dans le domaine de la formation des adultes – salariés ou chômeurs – est la Loi pour la promotion de l'emploi, qui régule les conditions pour l'encouragement et le développement de l'accès à la formation, et les opportunités et la participation aux différents types de formation permanente. Elle prévoit des primes pour les chômeurs et les employeurs qui investissent dans leur personnel.

La Loi sur l'éducation et la formation professionnelle régleme les diplômes requis en matière de formation pour les différents domaines professionnels, les programmes-cadre pour l'éducation et la formation, les conditions, le calendrier et les procédures afin que les centres de formation professionnelle reçoivent la licence nécessaire pour mener des programmes de formation pour adultes. Un des progrès essentiels de cette loi est d'avoir lancé une procédure pour le développement de normes uniformes au niveau national pour l'éducation et la formation professionnelle et d'avoir établi une liste de professions dans le cadre des programmes d'éducation et de formation professionnelle, le tout avec la participation active des partenaires sociaux.

La Stratégie d'emploi bulgare 2004-2010 a été préparée conformément aux documents et lignes d'orientation-cadre de l'Union européenne. La stratégie envisage une multitude de lignes d'action afin d'augmenter l'investissement dans le capital humain et la formation continue; ses points principaux sont : la définition d'un mécanisme visant à examiner et identifier les besoins en matière de main d'œuvre qualifiée ; le développement d'un système d'information sur l'offre et la demande en matière de main d'œuvre ; le développement d'une méthodologie pour l'éducation pour adultes ; l'évaluation et la reconnaissance des connaissances acquises dans la formation formelle et informelle, indépendamment de la façon dont ces qualifications ont été acquises ; l'augmentation de la capacité des institutions pour la formation des adultes, etc.

La Stratégie nationale pour la formation professionnelle continue 2005-2010 a été mise au point par le Ministre de l'éducation et des sciences et d'autres institutions étatiques, avec l'aide des partenaires sociaux et économiques et d'autres organisations de la société civile.



Le Plan d'action national pour l'emploi (PANE) contient toute une série de mesures d'accès à la formation professionnelle et aux compétences nécessaires pour la création d'emplois adéquats afin d'intégrer dans le marché de l'emploi les chômeurs et les personnes défavorisées, comme les personnes handicapées, les femmes, les jeunes, les chômeurs de longue durée, les individus sans qualification et/ou compétences.

Les objectifs du programme de "Développement des ressources humaines" 2007-2013 sont : la création de plus d'emplois et de meilleure qualité ; l'augmentation de la mobilité, de la compétitivité et de la capacité d'adaptation de notre main d'œuvre ; l'amélioration de l'accès à l'éducation, l'augmentation des normes et l'intégration dans le système éducatif des besoins de la communauté ; l'encouragement de l'intégration sociale et de l'égalité des chances à travers l'amélioration de l'accès aux services sociaux et de santé.

En 2005, la Stratégie pour la formation professionnelle continue a été adoptée. Tous les ans, les ministres et organisations responsables prennent les mesures nécessaires pour son application annuelle.

En 2006, le Ministère du travail et de la politique sociale, outre la mise en place d'un projet de "Qualification professionnelle" sous le programme PHARE 2003, a proposé l'introduction de ressources financières alternatives : des avantages financiers et fiscaux pour l'investissement dans les ressources humaines ; le développement d'un mécanisme pour promouvoir les investissements dans l'éducation et la formation, l'amélioration des avantages fiscaux pour une garantie volontaire supplémentaire en matière de qualification professionnelle, et l'introduction de "Comptes personnels d'éducation".

**Les changements dynamiques de l'environnement économique, social et public imposent un changement d'attitude en matière d'investissement dans les ressources humaines.**

Les changements dynamiques de l'environnement économique, social et public imposent un changement d'attitude en matière d'investissement dans les ressources humaines. Le gouvernement doit créer un environnement favorable au développement des ressources humaines et des investissements dans l'éducation et la formation, qui aboutiront à une augmentation de la productivité, du niveau du PIB et de la croissance économique du pays. Les entreprises doivent investir dans les ressources humaines afin d'améliorer leur productivité et leur pouvoir compétitif. Il est nécessaire de développer et d'appliquer des stratégies d'entreprise pour le développement et sur cette base, de nous doter de politiques et mesures adéquates pour le développement des ressources humaines.

### 3 - Le rôle des partenaires sociaux dans l'élaboration de la politique d'emploi et la nécessité d'améliorer le dialogue social

Le dialogue social dans la République de Bulgarie est mené sur la base de relations tripartites clairement définies ainsi que sur le principe du dialogue bilatéral.

Une de nos grandes priorités est de créer les conditions

nécessaires à une participation effective des partenaires sociaux à la politique de l'emploi afin d'améliorer son efficacité.

Le rôle des partenaires sociaux a considérablement augmenté, le développement et l'application de la politique gouvernementale encourageant l'emploi. La stratégie pour l'emploi en Bulgarie pour la période 2004-2010, les plans d'action nationaux pour l'emploi et d'autres documents stratégiques sont entièrement définis sur base du dialogue social. Les programmes, projets et mesures prévus dans ces plans sont développés et mis en œuvre avec la participation des partenaires sociaux – employeurs, syndicats et ONG.

#### Organes tripartites au niveau national :

Le Conseil national pour la coopération tripartite est le principal forum national pour le dialogue social et il se compose de représentants des organisations patronales et syndicales au niveau national et du gouvernement. Au sein de ce forum, des discussions et négociations se déroulent entre les partenaires sociaux sur les questions relatives au travail, à la sécurité de l'emploi, au dialogue social et au niveau de vie, dont se charge une commission de travail permanente. Le rôle de la commission permanente sur l'emploi est assumé par le Conseil national de promotion de l'emploi sous la tutelle du Ministre du Travail et de la politique sociale.

Conformément à la Loi sur la promotion de l'emploi de 2002, le Conseil national pour la promotion de l'emploi (CNPE) discute et émet des opinions sur le développement et la mise en œuvre de la politique d'emploi et du plan national d'emploi ; ses membres reçoivent des informations régulières sur les conditions du marché du travail et l'efficacité des mesures appliquées et des programmes de promotion de l'emploi. Ils discutent et émettent des opinions également sur les projets de lois liés au marché du travail.

Les partenaires sociaux ne participent pas seulement au processus d'approbation des documents et des programmes d'emploi et de qualification professionnelle déjà élaborés. Ils participent également aux groupes de travail chargés de développer, avec l'aide d'experts, des propositions de lois et d'initiatives afférentes aux grands domaines qui nécessitent

**Une de nos grandes priorités est de créer les conditions nécessaires à une participation effective des partenaires sociaux à la politique de l'emploi afin d'améliorer son efficacité.**

une amélioration sur le marché du travail en Bulgarie. Les partenaires sociaux prennent part au travail des conseils de gestion des projets menés dans le cadre du programme PHARE.

Le Conseil économique et social bulgare est un organe consultatif de dialogue social et citoyen permanent et de consultation en matière de politique économique et sociale, permettant à la société civile de s'exprimer par rapport au développement économique et social. Il est constitué de représentants des organisations patronales, syndicales et de la société civile ainsi que d'ONG. Il se base sur le principe et le modèle du Comité économique et social européen.



Afin d'améliorer l'efficacité du partenariat social, une série d'initiatives a été lancée au niveau national et régional afin d'améliorer l'action des partenaires sociaux.

#### 4 - Les partenaires sociaux au niveau régional

Les commissions d'emploi participent activement à la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière d'emploi et de formation sur les aspects et problèmes spécifiquement régionaux du marché du travail.

Les conseils pour la coopération avec les Bureaux de l'emploi se composent de représentants régionaux, d'organisations d'employeurs et de syndicats à représentation nationale, d'autorités locales et d'inspectorats régionaux d'éducation. Ils supervisent et contrôlent le processus de mise en œuvre de la politique d'emploi.

Afin d'améliorer l'efficacité du partenariat social, une série d'initiatives a été lancée au niveau national et régional afin d'améliorer l'action des partenaires sociaux.

Le projet de jumelage de "Soutien au dialogue social" lancé dans le cadre du programme PHARE a été mené en 2006. Ce projet prévoit des actions pour l'amélioration de la capacité organisationnelle et des compétences. Le Ministère du travail et de la politique sociale, les organisations des travailleurs et des employeurs seront chargés de leur mise en place dans le processus de création du marché national de l'emploi et de la politique sociale.

La structure pour le dialogue social dans le domaine de la formation et de l'exécution de la politique d'emploi est en place et est fonctionnelle. Indépendamment de cela, il faudra continuer à travailler afin d'améliorer la coordination entre les différentes institutions d'État et tout le processus d'inclusion des partenaires sociaux dans le développement et l'exécution des différentes politiques. En outre, il est nécessaire d'obtenir le soutien additionnel et d'augmenter le nombre de partenaires sociaux pour une mise en place efficace des nouvelles fonctions envisagées ■

La structure pour le dialogue social dans le domaine de la formation et de l'exécution de la politique d'emploi est en place et est fonctionnelle.

# Le modèle **social** européen comme **base** de l'intégration



## européenne

Marisol Perez Dominguez

L'Europe sociale comme garante de la solidarité, de la cohésion, de l'équité et de l'inclusion conduisant à la paix sociale, passe par une profonde crise d'identité.

Marisol Perez  
Dominguez  
est députée au  
parlement  
espagnol pour le  
PSOE. Elle est  
porte-parole de la  
commission  
parlementaire  
pour l'emploi et les  
affaires sociales.

Les "valeurs" du modèle social européen, telles qu'elles sont spécifiées dans la Charte des Droits fondamentaux, ne s'accompagnent pas dans la pratique d'actions et de mesures concrètes de la part de l'Union. Cet écart entre la parole et la pratique, qui nous éloigne des objectifs de l'Agenda de Lisbonne à l'horizon 2010, peut être vu comme l'une des raisons qui nous ont fait perdre les référendums en France ou aux Pays-Bas. Nous pourrions peut-être même donner raison à Maffesoli lorsqu'il dit que "le modèle" est en décalage par rapport à la réalité. Cependant, le seul fait de reconnaître qu'il existe un décalage confirme bien l'existence du "modèle social européen"

Ainsi, nous, les socialistes européens, devons commencer par réaffirmer l'existence du "modèle", de ses valeurs, et les mettre au centre du projet d'intégration européenne.

Cela veut dire, dans un second temps, qu'il faut définir et promouvoir des politiques qui mettent concrètement en œuvre ces valeurs et leur action directe sur l'individu ou groupe d'individus, ou en d'autres termes la société civile, qu'elle soit organisée ou pas. ■ ■ ■

**Ainsi, nous, les socialistes européens, devons commencer par réaffirmer l'existence du "modèle", de ses valeurs, et les mettre au centre du projet d'intégration européenne.**

Après cinquante ans d'intégration européenne et alors que nous nous dirigeons vers une Europe à 27, nous devons réitérer avec force notre engagement en faveur de l'existence de ce modèle social. Ce modèle se nourrit de la diversité de nos citoyens et de nos régions, et de l'effet multiplicateur que ces valeurs ont les unes sur les autres :

- Egalité entre hommes et femmes.
- Droit à une vie dans la dignité, en particulier pour les groupes à risque tels que les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées, les immigrés, ...
- Droit à des prestations sociales et de santé ; couverture en cas de chômage
- Droit à un travail dans des conditions décentes (y compris un meilleur équilibre entre vie professionnelle et privée)
- Services publics de qualité.

Les sociaux-démocrates européens n'ont pas pour tâche de définir un modèle qui "existe" déjà ou qui devrait "exister". Le défi pour les sociaux-démocrates européens est de lancer les réformes politiques nécessaires afin de nous permettre de rendre le discours sur le modèle social compatible avec la réalité, et bien sûr aussi, de garantir le financement de ces mêmes politiques.

Si nous voulons une Europe inclusive, il nous faut également une Europe compétitive avec une croissance économique et la création d'emplois. Ainsi, une grande partie des politiques que nous mettons en œuvre doivent suivre ce double objectif, mais chaque jour, il devient de plus en plus évident que la croissance et la création d'emplois ne suffisent pas en soi à régler les situations d'exclusion sociale, ni à les dépasser.

Dans nos sociétés post-industrielles, il nous faut nous demander si le travail n'a pas perdu cette fonction essentielle d'intégration sociale : le travail joue-t-il encore un rôle fondamental dans l'intégration sociale ? Les pays qui souffrent d'une exclusion sociale moindre sont ceux qui ont réussi à

mener à bien des politiques de plein emploi. L'exclusion n'est que partiellement liée au chômage. Le chômage pourrait être la pièce centrale d'un puzzle où il faut encore emboîter d'autres pièces, comme l'éducation, l'espace où l'on habite, la communauté religieuse, etc.

Nous pouvons sur ce point ouvrir un débat sur les groupes les plus touchés par l'exclusion aujourd'hui en Europe : les jeunes, les mères célibataires et les femmes âgées, les membres de la communauté musulmane européenne de la première et deuxième génération.

**L'exclusion n'est que partiellement liée au chômage.**

L'exclusion des musulmans en Europe préoccupe d'ailleurs fortement nos camarades britanniques, surtout après les tragiques événements du 7 juillet 2005, ou encore nos camarades français après les récents événements dans les banlieues françaises, qui sont le résultat direct de cette exclusion.

Pour reprendre la théorie de Bourdieu sur les trois capitaux déterminants dans la vie d'un individu, à savoir le capital économique, le capital culturel et le capital social, nous pourrions

affirmer que la cohésion sociale, l'inclusion sociale et en définitive le statut social de l'individu ou des groupes d'individus dépendent de la combinaison et de l'accumulation de ces trois capitaux qui forment un ensemble de capacités appelées "habitus".

De ce point de vue, l'exclusion est due à un bas niveau de capitalisation et est le résultat de la somme de facteurs non seulement économiques mais aussi d'inclusion dans le marché du travail, parmi lesquels nous pourrions citer l'éducation, l'existence d'écoles d'élite, la formation à l'emploi, le manque ou la pénurie de ressources dans les quartiers pauvres en périphérie des villes ou dans les milieux ruraux, la difficulté d'accès aux réseaux d'aide sociale, aux soins de santé, au logement, aux transports et à la culture.

Il existe en outre d'autres facteurs d'ordre social, parmi lesquels le réseau social même de l'individu ("tribus" urbaines, clans, groupes d'intérêt, contact, etc.).

**Les politiques publiques doivent reconnaître que certains instruments de base pour la vie au 21e siècle doivent être conçus comme des droits et non des biens et qu'il faut définir des politiques d'accès à ces instruments de façon à garantir l'égalité.**

Il convient de parler plus spécifiquement de la "brèche numérique" comme nouvelle cause d'exclusion. Une piste possible pour colmater cette brèche est de suivre la même stratégie qu'en matière d'alphabétisation, soit plus précisément une alphabétisation "numérique", basée sur l'éducation, la formation et la divulgation. L'ordinateur n'est qu'un instrument, comme jadis le crayon et la plume. Cet instrument, une fois maîtrisé, rapproche l'individu du monde, mais avant d'arriver à ce point, l'individu peut être confronté à un abîme bien plus difficile à dépasser que l'accès au crayon ou à la plume. Donc, la solution consiste à "divulguer", à "vulgariser", moyennant des politiques publiques d'accès aux technologies de l'information et de la communication et la promotion de la recherche, du développement et de l'innovation. Ce qui signifie en d'autres termes, que les politiques publiques doivent reconnaître que certains instruments de base pour la vie au 21e siècle doivent être conçus comme des droits et non des biens et qu'il faut définir des politiques d'accès à ces instruments de façon à garantir l'égalité.

Cette analyse nous permet de dire avec force et détermination qu'il nous faut une action soutenue par une vision intégrée et globale des différentes politiques publiques: logement, transport, éducation, santé, culture, emploi, prestations sociales et articulation de la société civile, sans oublier la responsabilité sociale des entreprises dans le modèle européen.

Et puisque nous parlons de la responsabilité sociale des entreprises, nous devons également revenir aux conclusions du Conseil de Lisbonne de mars 2000, qui a lancé un appel en ce sens, appel repris lors du débat proposé par la Commission européenne au printemps 2001.

Pour citer le Professeur Tomas G. Perdiguer, "dans Lisbonne, on reconnaît de façon tacite qu'une stratégie de la compétitivité européenne ne pourra porter ses fruits que moyennant une gestion d'entreprise plus favorable à la création d'emploi et à la qualité du travail face aux stratégies d'emploi à bas coût et avec une couverture sociale réduite".

Le traité de Nice, avec l'adoption de l'Agenda social qui stipule que "la croissance économique n'est pas une fin en soi,



mais surtout un moyen pour arriver à un meilleur niveau de vie pour tous”, bien qu’il ne parle pas des “trois capitaux” de Bourdieu, fait bien référence aux “trois qualités” du travail, en matière de politique sociale et de relations professionnelles.

Dans ce modèle de l’Europe sociale, il faut promouvoir un modèle d’entreprise socialement responsable et avec un niveau plus élevé de participation des acteurs qui la forment, une plus grande implication des travailleurs dans les décisions de l’entreprise et un nouveau modèle de relations professionnelles qui allie une plus grande flexibilité de l’entreprise avec un engagement en faveur de l’employabilité de ses travailleurs, ainsi que l’intégration de valeurs éthiques dans le fonctionnement de l’entreprise, parmi lesquelles il faudrait souligner le respect de l’environnement et du cadre social où elle agit.

**Ainsi, l’entreprise doit être considérée comme une institution sociale.**

Ainsi, l’entreprise doit être considérée comme une institution sociale qui doit être guidée par un principe de responsabilité publique en rapport avec les progrès sociaux et les intérêts généraux de la société (SEIT 1975, Frederick 1978) et non comme le souligne de façon répétée G. Perdiguero en faveur de la “récupération de la vieille philanthropie, définie éloquentement par le terme anglais de ‘charity’”.

**La politique sociale n’est pas synonyme de coût, mais de cohésion, d’inclusion, de paix sociale, de dignité dans la vie et d’investissements, de croissance et de bénéfices économiques.**

Il est également important que nous commençons à changer de vocabulaire, de mots, de termes ou tout au moins à changer leur “signification”. La politique sociale n’est pas synonyme de coût, mais de cohésion, d’inclusion, de paix sociale, de dignité dans la vie et d’investissements, de croissance et de bénéfices économiques.

Récemment, un rapport d’Accenture et du Lisbon Council a été publié, selon lequel la création d’emploi se fera en Europe dans les prochaines années grâce au grand dynamisme professionnel des emplois liés aux activités sociales et dans la communauté et de deuxième, grâce au secteur des prestations dans le domaine de la santé. Nous ne pouvons nous laisser tromper par ceux qui nous disent que la croissance et la compétitivité ne sont possibles qu’en sacrifiant notre modèle social, le modèle social européen.

Il ne faut pas croire ceux qui nous disent que l’État-providence est en crise, même sous les formes qui rendraient sa viabilité et son maintien possibles. Cette crise supposée est utilisée comme argument pour justifier le démantèlement de l’État-providence et obliger les citoyens à croire au concept d’un état “bienfaiteur, paternaliste et volontariste” du point de vue social pour la résolution de leurs problèmes, et non à l’“état social et démocratique de droit” dont nous nous sommes dotés et où les actions politiques visant à résoudre les difficultés des citoyens sont fondées sur des droits

**Il ne faut pas croire ceux qui nous disent que l’État-providence est en crise, même sous les formes qui rendraient sa viabilité et son maintien possibles.**

subjectifs, définis non pas par la volonté de certains mais tirés de ces “écrits politiques” que sont les constitutions. Si les thèses qui valident l’idée d’une crise de l’État-providence triomphent, le résultat peut en être une véritable crise de société, du modèle social et de ses valeurs.

Les acquis de l’État-providence et donc, le développement du “modèle social européen”, font partie de l’engagement constitutionnel moderne, issu de l’idée du contrat social et du consensus politique de base sur lesquels se fondent les démocraties modernes. La configuration et le développement du “modèle social européen” nous conduiront à une notion de citoyenneté plus complète que celle promue par la tradition libérale classique. Cette citoyenneté se fondera en effet sur un ensemble de droits comprenant tant les droits civils garants des libertés que les droits politiques qui permettent une plus grande participation et les droits sociaux qui garantissent des ressources visant à couvrir les besoins du citoyen et à garantir de meilleures conditions de vie, de santé, d’emploi et de sécurité, en rapport avec l’idée même de civilisation et de progrès ancrés dans la conscience politique de notre époque. Tout cela fait partie intégrante d’un monde avec un niveau élevé de développement global, où il est de plus en plus difficile de mettre des barrières à quoi que ce soit, et encore moins à la perméabilité qui existe dans la circulation de l’information et de la connaissance.

Le “modèle social européen” doit non seulement servir à homogénéiser les conditions sociales, économiques et culturelles des pays membres de l’UE, mais en outre, il doit servir d’élément dynamisant à ces conditions dans l’ensemble des pays avec lesquels l’UE entretient des relations. Ce modèle sera un bien à exporter et il devra être considéré comme un actif important dans la configuration du PIB de chacun des pays membres de l’UE et de celle-ci dans son ensemble.

La voie est toute tracée et nous devons nous référer à l’Agenda de Lisbonne, qui comprend les axes et politiques qui contribueront au renforcement du modèle social européen. La mise en œuvre de ces politiques doit se faire au niveau européen. Nous ne pouvons nous opposer à la mondialisation en nous réfugiant dans notre propre petit “village”. Sans l’Europe, l’inclusion est impossible, et sans inclusion, pas d’Europe. La vulnérabilité dont souffrent de plus en plus de groupes et de personnes est encore plus grande lorsqu’on doit y faire face de façon isolée. L’Europe est nécessaire. Ce n’est que moyennant une Europe socialement responsable, inclusive et active que nous arriverons à créer une société de qualité. Le modèle social européen, qui transforme les valeurs qui le sous-tendent en politiques dotées du financement adéquat, et sa concrétisation dans les politiques sociales menées suivant le principe de subsidiarité surtout au niveau local, avec la participation des municipalités, des quartiers et des districts, des communautés et des groupes religieux et d’intérêt (femmes battues, immigrés, etc.), doivent être la voie pour renforcer ce modèle social et répondre aux besoins des Européens.

**Sans l’Europe, l’inclusion est impossible, et sans inclusion, pas d’Europe.**

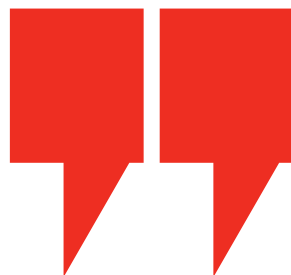


Nous ne pourrons relever les défis sociaux auxquels nous sommes confrontés, faire face à la forte concurrence de pays tiers, ou trouver la solution aux problèmes à travers moins d'Europe, moins de cohésion, moins de réglementation, moins de budget.

Les socialistes et sociaux-démocrates européens doivent s'engager avec détermination en faveur de cette Europe sociale qui envisage des politiques claires, financées par les "trois capitaux" et basées sur les "trois secteurs" pour atteindre l'objectif suivant : qu'en 2010, l'Europe soit "l'économie la plus compétitive et dynamique au monde, basée sur la connaissance, capable de croître économiquement de façon durable, avec plus d'emplois et de meilleure qualité et plus de cohésion sociale".

Les socialistes et sociaux-démocrates européens, lors de leurs réunions, doivent :

- Analyser les progrès accomplis en vue de cet objectif et les barrières qui nous ont empêchés d'avancer vers cet objectif.
- Dénoncer clairement les régressions et les détériorations du modèle provoquées et proposées par d'autres idéologies.
- Réfléchir sur les instruments à disposition et ceux qui seraient nécessaires pour accélérer la mise en œuvre de cet objectif.
- Clarifier et promouvoir les politiques nécessaires pour combler le fossé entre modèle théorique et réalité ■



# Ensemble, les uns pour les autres



Jet Bussemaker



*Jet Bussemaker est membre du PvdA (parti travailliste néerlandais). Elle est également députée au parlement néerlandais et porte-parole sur les questions relatives au marché du travail et aux affaires sociales.*

Le système de sécurité sociale aux Pays-Bas est sous pression. Au vu de l'influence de certains phénomènes, dont le vieillissement de la population (à son point culminant, nous recenserons en moyenne aux Pays-Bas 100 travailleurs pour 43 retraités), l'individualisation de la société et les changements dans les relations familiales, des réformes s'imposent. Afin de préserver la solidarité, les politiques doivent changer.

Le Parti travailliste néerlandais (PvdA) est dans l'opposition depuis les élections parlementaires de 2002. Le gouvernement actuel, formé par une coalition entre les chrétiens-démocrates, les libéraux et les libéraux-démocrates, s'est rapidement engagé dans la voie d'un démantèlement du système social dès le début de son investiture. Responsabilité individuelle, méritocratie et liberté de choix sont les mots-clés. Le gouvernement évite les mesures trop dures.

**Afin de préserver la solidarité, les politiques doivent changer.**

Toutefois, les mesures qu'il prend se sont souvent révélées injustes, iniques et contreproductives. ■ ■ ■

Les politiques gouvernementales n'ont pas un visage humain. Un grand nombre de personnes âgées, de jeunes, de femmes et d'immigrés sont exclus. Ils sont laissés en marge de la société, sans la perspective d'un emploi, alors qu'il est urgent d'investir dans leur participation au marché du travail.

A l'inverse, le PvdA appelle à investir dans plus de services à la petite enfance, à lutter contre le chômage des jeunes, à la mise au point d'instruments efficaces pour éradiquer la discrimination sur le marché du travail et motiver les travailleurs à travailler plus longtemps. Le PvdA n'a pas peur de changer de politique, mais nous voulons que ces changements se fassent dans une perspective d'espoir et d'optimisme, et non de peur et de défaitisme.

## 1 - Crèches et garderies

Nous devons commencer aujourd'hui avec les enfants, puisqu'ils seront adultes en 2020. Si les gouvernements néerlandais, y compris les travaillistes, ont utilisé par le passé le slogan "emploi, emploi, emploi", les futurs gouvernements, y compris les sociaux-démocrates, devraient suivre comme ligne d'orientation le slogan "enfants, enfants, enfants".

Les crèches et garderies aux Pays-Bas sont très onéreuses. Dans tout le pays, on dénombre 200.000 places pour les enfants dans les infrastructures de prise en charge. Seul un enfant sur huit de moins de 12 ans a accès à ces infrastructures. Bien que le gouvernement actuel ait adopté une nouvelle loi en la matière, les services à la petite enfance restent trop chers et les infrastructures ne répondent pas aux critères de qualité. Celles-ci sont à présent financées par les parents, les subsides de l'État et – lorsqu'on a un peu de chance – avec un financement du patronat. Apparemment, le gouvernement veut obliger les employeurs à participer au financement de ces services. Nous pensons que cette obligation est disproportionnée, en particulier pour les petites entreprises. Nous proposons donc de créer des garderies financées par les deniers publics avec une contribution des parents sur la base de leurs revenus. Cette proposition améliore le rapport équité/efficacité, comme l'ont démontré de récentes études du CPB. Nous étudions pour l'instant la possibilité de baser la contribution des parents non pas uniquement sur le revenu du ménage mais aussi sur le revenu du parent qui gagne le plus au sein du ménage, afin de ne pas démotiver surtout les femmes à prendre un emploi à temps partiel.

**Nous proposons donc de créer des garderies financées par les deniers publics avec une contribution des parents sur la base de leurs revenus.**

**Le PvdA appelle à investir dans plus de services à la petite enfance, à lutter contre le chômage des jeunes, à la mise au point d'instruments efficaces pour éradiquer la discrimination sur le marché du travail et motiver les travailleurs à travailler plus longtemps.**

Outre la proposition de faire des garderies un service public de base, le PvdA et les libéraux ont proposé ensemble de changer la législation de façon à obliger les écoles soit à offrir un suivi supplémentaire pré- ou post-scolaire entre 7h30 et 18h30 durant les jours d'école soit à mettre à disposition les installations et conditions nécessaires pour que ce type de service soit assuré par des tiers. Les écoles néerlandaises ont de grandes difficultés à offrir un service de garderie durant les déjeuners (aux Pays-Bas, il n'est pas coutumier que les écoles s'occupent des enfants durant les pauses de midi. Les parents sont censés s'occuper de leurs enfants eux-mêmes durant ces pauses. Certaines écoles travaillent avec des volontaires afin de prendre soin des enfants durant les temps de midi pour ceux dont les parents travaillent). Moyennant cette proposition, le PvdA entend créer une meilleure coordination entre les différentes formes de prise en charge des enfants.

## 2 - Chômage des jeunes

Le taux de chômage aux Pays-Bas était de 6,5% en 2005, soit un peu en dessous de la moyenne européenne. Toutefois, le chômage parmi les jeunes (jusqu'à 24 ans) est bien plus élevé : 13% en 2005. L'objectif du gouvernement était de ne pas laisser le taux de chômage des jeunes dépasser le double de la moyenne nationale globale. La situation devient pourtant alarmante si l'on tient compte de la situation des jeunes immigrés sur le marché de l'emploi. Le taux de chômage pour ce groupe était de 26% en 2005. Le gouvernement adopte une attitude trop passive vis-à-vis du chômage des jeunes. Celui-ci ne cesse de croître et crée de nouvelles exclusions. A l'évidence, le gouvernement n'a pas encore saisi l'urgence de ce problème. L'année dernière, le PvdA a présenté plusieurs propositions, notamment afin d'introduire une assurance "tous risques" (financée fiscalement) pour les employeurs afin de les protéger contre les coûts engendrés par les congés maladie, s'ils engagent des jeunes issus des milieux défavorisés. Le PvdA considère que si un jeune ne trouve pas un emploi dans les six mois, il doit recevoir une offre d'emploi du gouvernement afin de travailler dans un Emploi de développement à la Jeunesse (EDJ). Nous sommes convaincus que l'on peut imposer à tous les jeunes chômeurs en dessous de 27 ans l'obligation de suivre un programme de formation/travail. Il faut donc ouvrir plus d'espaces pour permettre ce genre de combinaisons entre apprentissage et travail (et prise en charge). Le PvdA n'opte pas pour une génération perdue mais offre une perspective de participation pour ces jeunes.

**Le PvdA n'opte pas pour une génération perdue mais offre une perspective de participation pour ces jeunes.**

## 3 - Discrimination sur le marché de l'emploi

Bien que la loi interdise toute forme de discrimination au travail, celle-ci est une réalité aux Pays-Bas. 27% des plaintes déposées pour cause de discrimination ont trait à la discrimination sur le marché du travail. En matière de demandes d'emploi, ■ ■ ■



les discriminations se font surtout sur la base de l'âge et de l'origine. Par conséquent, les personnes dont nous avons si désespérément besoin qu'elles participent au marché de l'emploi sont celles qui en sont le plus souvent exclues. Quelques chiffres pour illustrer la situation néerlandaise : les taux de chômage des immigrés était de 12,7% en 2005, celui des jeunes de 13% en 2005 et celui des femmes, de 7,7% en 2005. Ces taux sont bien plus élevés que la moyenne nationale de 6,5% en 2005.

Le gouvernement néerlandais n'a aucune intention de prendre des mesures fortes et concrètes. Ainsi, il est devenu pratiquement impossible pour les personnes plus âgées (de plus de 45 ans) de trouver un emploi ; les jeunes sont licenciés par le gérant d'un supermarché à l'âge de 21 ans parce qu'ils deviennent trop âgés et doivent être remplacés par des jeunes de 16 ans ; et les immigrés ne sont même pas invités à se rendre à une entrevue professionnelle, à cause de leur nom de famille (vous n'avez vraiment pas de chance si votre nom ne sonne pas un tant soit peu néerlandais). Afin de faire face à la discrimination sur le lieu de travail et dans les annonces d'emplois, le PvdA a formulé les propositions suivantes :

- Chercher les possibilités de présenter des candidatures anonymes. L'utilisation d'instruments audiovisuels pour passer une interview constitue une autre possibilité. De cette façon, le/la candidat/e a la possibilité de se présenter pleinement durant l'entrevue.
- L'élaboration d'un code national de conduite par les employeurs et employés sur l'égalité de traitement sur le marché de l'emploi.
- La possibilité de sanctionner les employeurs qui ne respectent pas ce code de conduite ou qui ont des pratiques discriminatoires lorsqu'ils lancent des appels à candidature pour un poste.
- Le gouvernement doit montrer l'exemple et doit pouvoir "faire des affaires" uniquement avec les entreprises qui peuvent prouver qu'elles respectent pleinement le code de conduite concernant l'égalité ('respect du contrat').

## 4 - Travailler plus longtemps

Le vieillissement de la population devient un phénomène important. A son point culminant, on recensera en moyenne 100 personnes actives contre 43 retraités. Le PvdA promeut une approche commune et ne cherche pas la confrontation. Augmenter la participation au marché de l'emploi des personnes plus âgées est un point important, qu'appuient les syndicats. Seuls 32% de tous les hommes et 18% de toutes les femmes entre 60 et 64 ans étaient actifs sur le marché de l'emploi en 2005. Les conditions pour les travailleurs qui veulent rester actifs après 65 ans doivent devenir plus attrayantes. Le PvdA n'est pas en faveur d'une augmentation de l'âge légal de la retraite à 67 ans, comme en Allemagne.

**Nous aimerions tirer parti de la volonté des syndicats de mettre en œuvre des politiques qui encouragent les personnes à ne pas prendre leur retraite avant 65 ans, avec des exceptions possibles pour ceux qui ont travaillé dans des emplois physiquement durs.**

Nous aimerions tirer parti de la volonté des syndicats de mettre en œuvre des politiques qui encouragent les personnes à ne pas prendre leur retraite avant 65 ans, avec des exceptions possibles pour ceux qui ont travaillé dans des emplois physiquement durs. Par exemple, nous pourrions formuler pour ces travailleurs une proposition de changement dans leur programme d'épargne tout au long de la vie. Ne serait-ce pas une idée intéressante de voir si le budget actuel pour les programmes d'épargne tout au long de la vie et le régime d'épargne sur les salaires (ou "spaarloon", en néerlandais) peuvent être combinés et rendus plus attrayants pour les employés à revenus faibles et moyens ? Nous devrions également étudier la possibilité de restreindre l'utilisation de l'argent épargné pour ne le destiner qu'au financement de formations scolaires supplémentaires ou encore de congés payés pour soins (concept de "zorgverlof"). Nous pourrions même envisager d'épargner pour une retraite à mi-temps, permettant aux travailleurs d'avoir une alternative au lieu du système du "tout ou rien" imposé actuellement aux salariés, qui doivent soit choisir de prendre une retraite anticipée soit de rester dans leur emploi à plein temps. Enfin, nous devrions proposer des mesures d'encouragement positives, par exemple en donnant la possibilité aux plus de 65 ans de jouir de leur épargne hors taxes s'ils ont décidé au préalable de ne pas prendre leur retraite avant 65 ans. Pourquoi ne pas accorder une prime supplémentaire à ceux et celles qui choisissent de continuer à travailler après 65 ans ? Une telle mesure pourrait être combinée à l'idée d'introduire une pension plus élevée pour ceux qui travaillent plus longtemps (assurance vieillesse flexible) ou de baisser les taux d'imposition pour ceux qui travaillent après 65 ans. Il devrait également être possible pour ceux qui ont droit à la préretraite mais qui perdraient leur droit s'ils ne prennent pas leur retraite anticipée, de ne pas percevoir cette pension mais de pouvoir continuer à travailler tout en préservant leurs droits ■



# L'égalité des chances comme base du modèle d'État-providence norvégien



Le modèle d'État-providence norvégien est basé sur l'égalité d'accès aux garderies et crèches et à l'éducation.

**Lise Christoffersen**

*Lise Christoffersen est deuxième vice-présidente de la Commission permanente du travail et des affaires sociales du parlement local pour la circonscription de Buskerud en Norvège.*

Le modèle d'État-providence norvégien est basé sur l'égalité d'accès aux garderies et crèches et à l'éducation. Si un enfant commence sa vie sur de bonnes bases, indépendamment de l'endroit où il vit et de la classe sociale dont il est issu, la bonne redistribution des richesses et l'égalité lui sont garanties. Les crèches et l'éducation doivent être peu onéreuses, voire gratuites, et doivent offrir une aide à chaque enfant selon ses besoins spécifiques. Le plein accès aux crèches et garderies à faibles coûts constitue également un instrument important pour promouvoir la participation des femmes au marché du travail, l'égalité entre les sexes et l'intégration des minorités.

Les dispositions sociales universelles pour les enfants et les jeunes sont des éléments fondamentaux pour la redistribution des richesses et la disparition des disparités. Les systèmes publics doivent également prendre soin de ceux qui ont des besoins spécifiques.

## 1 - Education supérieure

L'égalité d'accès et d'opportunités en matière d'éducation supérieure dépend de l'existence de bourses adéquates ou de mécanismes de crédit adaptés à l'étudiant. Une bonne éducation est la meilleure façon de garantir un accès réussi au marché du travail sans devoir dépendre de l'aide sociale et des contacts familiaux. Par conséquent, nous avons prévu un droit légal à trois années d'éducation secondaire supérieure et à des prêts/crédits pour financer les études supérieures. Les travailleurs, pour autant qu'ils soient qualifiés, contribuent à un marché du travail efficace et peuvent faire face aux changements nécessaires.

## 2 - Egalité entre les sexes

Les politiques dans tous les domaines doivent prendre des mesures pour garantir la pleine participation des deux sexes à l'éducation et au travail. Outre une représentation paritaire en politique, les femmes doivent également entrer dans les conseils d'administration des entreprises.

## 3 - Un salaire pour pouvoir survivre – les petites différences en matière salariale

L'État-providence coopère avec les partenaires sociaux afin de maintenir le chômage à un faible niveau. Des salaires négociés au niveau central avec des syndicats forts contribuent à ce qu'il n'existe pas de différences marquées entre les salaires. Cette mesure permet également de créer une culture de la coopération et du compromis, avec de faibles écarts entre patrons et salariés, et qui permet de favoriser la productivité.

## 4 - Politique active de l'emploi

Si une entreprise doit déposer son bilan, tout n'est pas perdu pour les salariés. Une politique active du marché de l'emploi permet de fournir des allocations aux travailleurs et d'améliorer leurs compétences au moment de postuler à un nouvel emploi, augmenter leurs qualifications ou encore suivre une formation professionnelle. Le pourcentage de la population active par rapport à la population globale, en fonction du sexe et de l'âge, est élevé. Le chômage est passé de 3,5% à 2,5% au cours des trois dernières années.

## 5 - Sécurité moyennant le Plan d'assurance nationale

Les personnes assurées selon le Plan d'assurance nationale ont droit à la retraite sur base de leur âge, à une pension de survie ou encore de handicap, à des allocations de base ou de prise en charge en cas de handicap, à des allocations de réinsertion, en cas d'accident du travail, à des allocations pour les familles monoparentales, à des allocations en espèces en cas de maladie, de maternité, d'adoption et de chômage, à des allocations médicales en cas de maladie et de maternité et nous disposons encore du Plan d'allocations familiales pour les familles et les enfants.

Les indemnités de maladie (d'un an), de chômage (jusqu'à deux ans), de requalification professionnelle (un an) et de réinsertion (un an) sont basées sur le revenu, avec un plafond de 45.000 euros, ce qui garantit aux bénéficiaires et à leur famille de percevoir de 66% à 100% de leur revenu. Les allocations sont définies de façon à garantir la possibilité d'éducation ou de formation en vue d'une requalification professionnelle. Les allocations de chômage sont relativement généreuses pour



les chômeurs, mais les dispositions équilibrées contre les licenciements génèrent une flexibilité et une culture de l'innovation.

## 6 - Allocations sociales universelles

Les partenaires sociaux et l'État contribuent au développement et au financement d'allocations sociales universelles. La responsabilité des aides sociales est avant tout entre les mains de l'État et non des entreprises. Les faibles différences de salaires contribuent à préserver l'intérêt des salariés en faveur de régimes d'aides sociales universelles. Les citoyens acceptent de payer des impôts élevés pour autant qu'ils en tirent parti, moyennant des conditions de vie relativement similaires. Les mécanismes d'aide sociale universelle sont conçus comme un "bien" commun, ce qui favorise un esprit plus rigoureux et moral face à de possibles abus par rapport à ces allocations.

Une intégration réussie des minorités et le travail contre le dumping social sont les piliers qui garantiront la survie de l'État-providence. La modestie des dirigeants d'entreprise et des "gros salaires" est importante pour maintenir et développer la société de l'État-providence.

## 7 - Une politique pour la justice sociale

Pour réduire la sortie du marché du travail des salariés pour raison de santé et de plans de retraite anticipée, le gouvernement et les partenaires sociaux ont signé en 2001 un accord de coopération afin de renforcer une politique active de l'emploi sur le lieu de travail (Accord pour un lieu de travail inclusif). Cet accord a été prolongé jusqu'en 2010. Les mesures pour réduire les congés de maladie, garantir l'emploi des personnes dont la capacité fonctionnelle est diminuée et augmenter l'âge de la retraite sont renforcées.

Le parti travailliste norvégien renforcera également une mesure de garantie pour les jeunes de moins de 25 ans en matière d'éducation et de travail. Nous sommes en train de coordonner la sécurité sociale en établissant des bureaux locaux conjoints de sécurité sociale afin de garantir le droit à l'éducation ou à la formation et de donner ainsi aux salariés de meilleures qualifications sur le marché de l'emploi ■

# Au-delà des politiques actives d'emploi: l'approche sociale dans la perspective de la lutte contre l'exclusion sociale



**Evy Christofilopoulou**

L'exclusion sociale affecte différents aspects de la vie des gens. Pour la plupart des individus et groupes à risque, appartenir à une communauté n'est qu'une lointaine possibilité, et ce pour diverses raisons, souvent concomitantes, telles que les différences culturelles ou raciales, le manque d'accès physique aux réseaux sociaux et/ou l'absence de ce type de réseaux, la pauvreté, le chômage, le manque de participation politique. Il est par conséquent assez difficile d'établir un diagnostic et savoir si quelqu'un court un risque d'exclusion sociale ou s'il est socialement exclu. Au-delà des clichés, il existe des personnes pauvres ou au chômage qui sont actives dans leur communauté et d'autres qui ne peuvent participer pour des raisons qui ne sont pas liées au revenu ou au travail.

Durant les quinze dernières années, les décideurs aux niveaux national et européen, pressés de définir des "solutions" pour ce qui était perçu comme un problème social intense et récurrent, ont souvent associé l'exclusion sociale à la pauvreté et au chômage. Tout en manifestant un intérêt de pure forme pour une approche globale, l'accent a surtout été mis sur des mesures actives axées sur l'emploi, parfois accompagnées par des programmes de sensibilisation. L'exclusion sociale a donc, heureusement, été mise sur l'agenda ■ ■ ■

*Evy Christofilopoulou est députée au parlement grec. Elle est porte-parole du groupe parlementaire du PASOK pour les questions relatives à l'emploi et à la sécurité sociale.*

**Les restrictions, rigidités et discriminations dans le marché du travail européen ont généré un environnement hostile même pour l'intégration à travers le travail.**

politique sans toutefois aboutir à des politiques adéquates ou équitables afin d'y remédier de façon globale. Par exemple, les programmes de formation professionnelle et d'emploi subventionnés par l'UE ou par l'État, destinés aux individus et groupes à risque ont eu le plus souvent des résultats limités pour les participants et pratiquement aucun effet sur tous les autres. De plus, les restrictions, rigidités et discriminations dans le marché du travail européen ont généré un environnement hostile même pour l'intégration à travers le travail.

Nous devrions par conséquent nous centrer sur les degrés d'exclusion et opter pour une approche à plusieurs niveaux dans la planification des politiques et mesures spécifiques afin d'aborder les différentes facettes de l'exclusion. De récentes études académiques<sup>1</sup> ont démontré que l'inclusion sociale est constituée de quatre paramètres, tous afférents à la participation : la consommation (capacité d'acheter des biens et des services), la production (participation aux activités avec une valeur économique ou sociale), l'engagement politique (participation à la prise de décision au niveau local ou national), l'interaction sociale (intégration dans la famille, les cercles d'amis et la communauté). Sous cet angle, les mesures politiques exigeant des solutions uniques à un problème complexe ne peuvent être vues qu'avec scepticisme. C'est le cas du plein emploi comme solution à l'exclusion sociale. Il ne fait aucun doute que le plein emploi est un objectif crucial et qui nous tient tous à cœur. Si l'on s'en tient aux paramètres cités plus haut pour définir son rôle dans l'inclusion sociale, le travail est en relation directe avec l'interaction sociale et la production puisque les travailleurs interagissent avec d'autres et gagnent de l'argent. Toutefois, la consommation ne peut être liée de façon avérée au travail que si le revenu est au-dessus du niveau de survie. Malheureusement, les travailleurs issus de groupes à risque ont souvent des emplois de mauvaise qualité et instables. En effet, beaucoup de gens tombent dans le cercle vicieux du "bas salaire – pas de salaire", avec des emplois temporaires et/ou en marge du marché de l'emploi. En ce sens, le travail peut être un outil mais n'est pas une garantie d'inclusion sociale. De la même façon, le chômage mène plus souvent à l'exclusion sociale, à moins qu'il ne soit de courte durée et qu'il existe un "filet" de sécurité sociale suffisant.

**L'inclusion sociale comprend la consommation, la production, l'engagement politique, et l'interaction sociale.**

De plus, le marché du travail occidental passe par des changements rapides et est de moins en moins capable de garantir la simple participation de groupes plus larges de la population, au-delà de ceux qui sont déjà en risque d'exclusion. Enfin, un nombre croissant de personnes inactives, comme les personnes âgées ou en incapacité de travail (par exemple, les personnes atteintes d'un handicap physique grave ou d'un handicap mental), ou encore qui sont exclues du marché du travail (par exemple les porteurs du VIH/SIDA, les toxicomanes) ne peuvent être

intégrés de façon réussie moyennant des mesures actives d'emploi. De façon plus générale, combattre le chômage ne signifie pas pour autant que l'on combat l'exclusion sociale.

**Le travail peut être un outil mais n'est pas une garantie d'inclusion sociale.**

Il nous faut donc mettre l'accent sur une approche double : d'une part, en visant le plein emploi comme objectif avec des emplois de qualité comme étape nécessaire pour limiter non seulement le chômage et l'inactivité mais aussi le nombre de travailleurs mal payés et dépendants d'allocations sociales ; d'autre part, en redéfinissant l'inclusion et en refaçonant nos politiques en matière de participation (voir plus haut), sur une base spécifique à chaque groupe social. Ainsi, nous pourrions être plus efficaces dans l'inclusion sociale des personnes et groupes à risque. Penser de façon holistique est un bon début. Mais est-ce bien assez ?

L'application de mesures d'aide aux exclus sociaux a montré que les mesures positives axées sur l'individu ne suffisent pas à apporter des changements

au niveau social. Peut-être que le manque d'expérience durant la dernière décennie nous a amené à fixer des objectifs et à appliquer des politiques au niveau individuel tout en attendant des changements positifs au niveau de la société.

C'est particulièrement évident dans le cas des programmes de formation professionnelle pour les personnes appartenant aux groupes socialement exclus. Ces programmes mettent l'accent sur le soutien à l'individu afin qu'il soit compétitif sur le marché du travail mais ils ne se penchent pratiquement pas sur le problème à plus grande échelle : celui d'intégrer les groupes sociaux "exclus" à la communauté. Malgré l'existence de ressources et une grande conscience professionnelle dans la formation et le soutien psychologique, le programme ne peut jamais aller au-delà de l'expérience d'exclusion de ses participants.

**Afin de résoudre le problème, nous devons changer nos sociétés et non les exclus.**

En supposant que l'inclusion sociale a trait à la "(ré)insertion" de l'individu dans une activité sociale, nous courons le risque

d'oublier deux facteurs cruciaux. Le premier est pragmatique : il est pratiquement impossible de répondre personnellement aux besoins de chaque individu exclu ou en risque d'exclusion et de l'appuyer personnellement. D'ailleurs, l'expérience nous montre que nous pouvons avoir un impact positif certain sur très peu de personnes qui ont participé à des mesures actives. Le deuxième est politique et idéologique : afin de résoudre le problème, nous devons changer nos sociétés et non les exclus. L'exclusion sociale se produit au niveau de la société. Il ne s'agit pas d'une affaire personnelle. Les individus ne sont pas exclus du fait de leur personnalité mais sur la base de certaines caractéristiques sociales considérées comme différentes de la "norme". Même avec un soutien personnalisé pour chaque individu, nous n'améliorerons pas le niveau social d'acceptation.

En d'autres termes, il faut des politiques globales. Améliorer les compétences des individus est une bonne chose, mais ce n'est pas assez. Il nous faut renforcer les sociétés. Nous devons proposer des idées innovatrices sur la façon de changer



**Améliorer les compétences des individus est une bonne chose, mais ce n'est pas assez. Il nous faut renforcer les sociétés.**

les capacités de la majorité des citoyens et leur volonté d'intégrer une partie de ceux qui aujourd'hui sont encore considérés comme le quart-monde. Des objectifs politiques complémentaires et se renforçant mutuellement sur le court terme sont essentiels pour les groupes et individus à risque mais ils ne suffisent pas. Notre engagement sur le long terme doit être de changer les comportements sociaux et en même temps d'améliorer les chances de participation des individus. De plus, l'éducation doit jouer un rôle fondamental dans la

définition de stratégies à long terme pour l'inclusion : au niveau le plus local, au vu de son potentiel pour améliorer les opportunités de vie durant les premières années, de promouvoir la mobilité sociale et de minimiser le risque de tomber dans le piège d'emplois mal rémunérés et de mauvaise qualité. A plus grande échelle, l'éducation a le pouvoir de graduellement façonner les comportements sociaux futurs, sur la base d'une série de valeurs et de principes qui acceptent la diversité et mettent l'accent sur l'intégration et la cohésion. Investir dans des politiques d'éducation innovatrices et réformer nos systèmes éducatifs afin de garantir l'accès aux écoles et aux universités peut être une stratégie qui profitera à tous.

**Investir dans des politiques d'éducation innovatrices et réformer nos systèmes éducatifs afin de garantir l'accès aux écoles et aux universités peut être une stratégie qui profitera à tous.**

Dans nos efforts pour réformer nos États-providence, il est essentiel d'élaborer une stratégie horizontale pour l'inclusion sociale, basée sur la participation sociale, économique, culturelle et politique. L'inclusion sociale perdra de son importance à mesure que nous atteindrons graduellement de plus hauts niveaux de participation et que nous accepterons nos différences et diversités par rapport à la "norme" dans nos sociétés. Je crois fermement que c'est là une cause noble pour laquelle les socialistes et sociaux-démocrates européens doivent se battre ■

**Il est essentiel d'élaborer une stratégie horizontale pour l'inclusion sociale, basée sur la participation sociale, économique, culturelle et politique.**

# La stratégie portugaise

## pour une société inclusive



**Pedro Marques**

### 1 - Les citoyens les plus exclus du marché du travail

*Pedro Manuel  
Dias de Jesus  
Marques  
est secrétaire  
d'État chargé de la  
sécurité sociale au  
Portugal.*

Durant les dernières décennies, plusieurs évolutions ont posé de nouveaux défis aux marchés du travail et aux États-providence européens. Des phénomènes comme la mondialisation, les changements démographiques, les progrès technologiques et la concurrence internationale ne sont que quelques-uns des changements qu'ont subis les pays européens et qui ont eu un impact significatif sur les caractéristiques du marché du travail et sur l'architecture de l'État-providence.

Les États-providence européens doivent jouer un nouveau rôle dans la société et dans l'économie en combinant protection sociale, partenariat social et investissement social. La portée des interventions de l'État-providence, dans l'effort pour activer, maintenir ou réajuster les capacités d'un individu à répondre aux événements critiques de la vie comme le chômage ou le handicap sera cruciale en cette nouvelle ère, tandis que nous sommes confrontés à des demandes croissantes et que la connaissance est bien plus importante que par le passé.



Pourtant, alors que les allocations sociales sont des instruments-clés pour améliorer le bien-être social, elles sont loin d'être les seules options politiques à la disposition de l'État-providence moderne. Le fait de se centrer uniquement sur le soutien financier ne tient pas compte du fait que l'exclusion sociale doit également être abordée moyennant des services de financement aux personnes handicapées, aux demandeurs d'emplois ou aux familles ou encore à travers des politiques qui s'attaquent directement à la structure de la main d'œuvre à travers des programmes de formation et d'activation.

Une fonction plus active de l'État-providence moderne pourrait de fait se révéler critique pour garantir la cohésion sociale dans des économies modernes basées sur les compétences, et qui passent par des changements rapides et continus à cause de l'environnement international de plus en plus compétitif. La question globale est de savoir si les États-providence existants seront capables de promouvoir la capacité de ceux qui restent les plus exclus du marché du travail à gagner leur vie, et si c'est le cas, dans quelle mesure, surtout dans les périodes de crise économique.

## 2 - La stratégie portugaise

Si nous examinons plus attentivement le marché du travail portugais, nous voyons que les taux de participation sont relativement élevés pour certains groupes spécifiques comme les travailleurs peu qualifiés et plus âgés ainsi que les femmes actives dans des emplois faiblement rémunérés, qui sont plus vulnérables dans un contexte de réajustement économique. Par ailleurs, un niveau significatif de pauvreté persiste, aggravé encore par les inégalités sociales, et qui affecte non seulement les exclus du marché du travail, mais aussi certains travailleurs. Dans ce contexte de taux élevé de chômage et d'inégalités sociales pour les salaires peu élevés et de niveaux inacceptables de pauvreté, il est devenu clair que la croissance économique en soi ne débouchera pas automatiquement sur les améliorations nécessaires pour le statut social des groupes défavorisés. Il existe donc une marge de manœuvre importante pour une intervention politique.

Notre approche pour réduire l'exclusion sociale consiste à allier un système de protection sociale solide à des politiques

d'emploi actives et à un partenariat au niveau local. La pauvreté et l'exclusion sociale sont les résultats d'une série de facteurs différents et une approche pluri-dimensionnelle est donc requise. La stratégie portugaise s'est engagée dans une nouvelle voie, relevant tant de la politique de protection sociale que de l'emploi. Notre approche pour réduire l'exclusion sociale consiste à fournir des efforts à trois niveaux : un système solide de protection sociale qui garantit les aides sociales nécessaires pour prévenir la pauvreté et assurer un revenu de remplacement dans les cas où le travail n'est pas

**Notre approche pour réduire l'exclusion sociale consiste à allier un système de protection sociale solide à des politiques d'emploi actives et à un partenariat au niveau local.**

(encore) une option ; des politiques actives de l'emploi qui investissent de façon efficace dans le capital humain et la formation permanente, afin d'attirer plus de personnes sur le marché du travail et de créer de véritables possibilités d'emploi pour tous ; et une approche de partenariat local qui deviendra horizontale dans toutes les politiques

publiques pertinentes et qui envisagera la mobilisation d'un vaste réseau d'acteurs afin de mettre en œuvre des interventions intégrées, avec un impact territorial.

Pour relever les défis mentionnés plus haut, la stratégie portugaise exige un système de sécurité sociale solide et durable, apte à faire face aux besoins croissants d'une population confrontée à de nouveaux risques sociaux. Le système de protection sociale passe à l'heure actuelle par un processus de réforme profond visant tant la durabilité financière que la durabilité sociale du système, tout aussi importante. Malgré l'augmentation de la couverture garantie par le système durant la dernière décennie, les niveaux de protection garantis empêchent encore et toujours un certain nombre de personnes d'avoir accès aux allocations sociales, aux services et aux infrastructures ; ainsi l'augmentation du soutien social aux groupes les plus vulnérables devient un impératif à mettre à l'ordre du jour des réformes. Par ailleurs, l'un des défis les plus importants, pris en compte dans un programme de réformes plus large, est l'objectif de garantir une protection adéquate en matière de chômage sans réduire pour autant les instruments pour motiver les demandeurs d'emploi à revenir dans le marché de l'emploi. Nous espérons atteindre cet objectif en augmentant les responsabilités des bénéficiaires, qui doivent présenter des preuves de leurs efforts dans leur recherche d'emploi, et en réformant le rôle des services publics chargés de l'emploi.

Un revenu décent est également un instrument important. Le programme de revenu minimum existant est un instrument essentiel pour empêcher la pauvreté et l'exclusion sociale en augmentant le niveau et la qualité de vie, permettant aux gens de vivre dans la dignité et de participer à la société, même s'ils n'ont pas d'emploi. Des améliorations importantes en ce sens ont vu le jour récemment afin de garantir un revenu adéquat tout en se concentrant sur l'activation des bénéficiaires.

D'autres efforts ont été lancés pour garantir un revenu minimum efficace dans le cadre d'une stratégie plus large pour garantir un revenu adéquat et appuyer l'inclusion. En effet, l'emploi n'est pas toujours une option viable en particulier pour les groupes comme les retraités et certaines personnes handicapées. Pour faire face à l'exclusion sociale et à l'isole-

ment dont sont victimes bon nombre de personnes âgées qui ont contracté une assurance à court terme ou qui ne perçoivent que de faibles revenus garantis, une nouvelle allocation a été créée sur la base des revenus de 2006. Il s'agit du Supplément de solidarité pour les personnes âgées, qui permettra d'accorder graduellement un revenu minimum dans les deux prochaines années à toutes les personnes de plus de 65 ans.

Améliorer le revenu des personnes âgées directement moyennant la mise à disposition d'un revenu minimum est une façon de faire face à la pauvreté et à l'exclusion. Mais d'autres instruments sont tout aussi importants. Sensibiliser les parties prenantes sur la forte corrélation entre le handicap et la pauvreté ou l'exclusion sociale nous permet de souligner le besoin de renforcer non seulement les aides sociales garanties, mais aussi l'activation des personnes handicapées qui sont encore aptes et disposées à participer et à contribuer à la croissance économique, en améliorant les programmes qui permettent de combiner travail et aide sociale.



Nous sommes en train de fournir des efforts également afin d'étendre les réponses sociales et garantir l'égalité d'accès aux services fondamentaux et aux infrastructures sociales pour les enfants, les personnes âgées et handicapées. Un programme novateur basé sur une nouvelle stratégie de l'investissement comprenant l'investissement privé, est en train d'être mis au point pour augmenter le réseau des infrastructures sociales afin de promouvoir un équilibre renouvelé entre travail et famille, élément clé pour empêcher la pauvreté et l'isolement.

La stratégie de protection sociale mise en œuvre pour arriver à une "inclusion active" est étroitement liée au domaine de l'emploi. En matière de travail, le Plan d'action national pour l'emploi met au point une stratégie nationale visant à créer un marché du travail inclusif, en particulier dans l'aparté 19. Une politique dynamique se doit d'assumer un rôle important dans ce domaine afin d'éliminer le chômage comme première étape de l'exclusion, en améliorant les compétences et qualifications professionnelles pour les jeunes et les travailleurs plus âgés, en favorisant l'intégration

professionnelle des chômeurs et en promouvant l'inclusion des personnes défavorisées sur le marché de l'emploi en développant leurs compétences et qualifications, en éliminant les barrières et en offrant de meilleurs services d'accompagnement à l'emploi. Comme nous le disions précédemment, ces politiques d'emploi actives sont accompagnées de politiques de protection sociale visant à encourager les gens à travailler.

La mise en place d'une nouvelle génération de Programmes spécifiques et intégrés pour l'emploi visant à appuyer l'intégration socioprofessionnelle des groupes en risque d'exclusion du marché du travail, liant les politiques d'emploi aux processus d'inclusion sociale, est un des éléments les plus importants de cette stratégie. Les interventions correctives sont complétées et renforcées par des interventions préventives en amont, axées sur la lutte contre les facteurs structurels qui génèrent la pauvreté et l'exclusion sociale, comme par exemple l'abandon prématuré des études, le chômage à long terme, le handicap, les inégalités dans la redistribution des revenus, pour n'en citer que quelques-uns.

La pauvreté et l'exclusion sociale étant fréquemment le résultat d'une variété de facteurs, toutes deux doivent être affrontées moyennant une approche pluridimensionnelle. L'emploi et la protection sociale font partie de la solution dans le cadre d'une stratégie plus vaste visant à arriver à l'inclusion sociale mais d'autres formes de participation sociale doivent également être valorisées outre l'emploi formel, puisque ce dernier est souvent une option peu viable pour des groupes qui, pour une multitude de raisons, sont les plus éloignés du marché du travail.

Il faut donc définir une stratégie efficace pour offrir aux différentes personnes une aide personnalisée permettant d'apporter des réponses plus adéquates et opportunes en faveur de l'inclusion. Dans cette même lignée, un nouveau cadre de travail est en cours d'élaboration au Portugal, qui prend en compte la dimension territoriale de l'exclusion sociale, en promouvant l'adoption de processus de planification spécifiques et en mettant en œuvre des formes intégrées d'intervention au niveau local. Les politiques d'emploi sur une base territoriale sont

également en cours de redéfinition et de renforcement, pour cibler les territoires spécifiques qui passent par des restructurations importantes de leurs entreprises et investissements locaux.

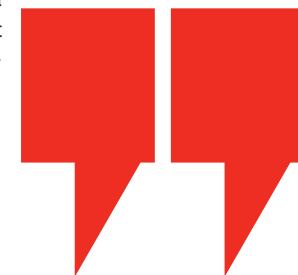
Le but est de stimuler les interventions afin de résoudre les problèmes au niveau de la communauté dans les régions plus désavantagées, dans un effort pour éveiller l'intérêt dans la dynamique de développement de la communauté, ce pour quoi le réseau social existant est essentiel dans l'établissement d'un diagnostic des différents besoins des groupes sociaux vulnérables. Cette nouvelle approche se base sur des Contrats de développement social fondés sur un réseau local comprenant les municipalités, les ONG et le gouvernement, dans une stratégie commune afin d'optimiser les ressources existantes dans la communauté pour le renforcement des capacités et de la participation citoyenne des personnes exclues.

Le programme se centre sur les compétences des personnes et les conditions physiques, comme le logement, les études et qualifications professionnelles, l'emploi, la réduction de la dépendance par rapport à l'aide sociale, l'équilibre retrouvé entre travail et famille, et la garantie d'un revenu adéquat, dans un effort de motiver et de doter les personnes vulnérables des instruments leur permettant de s'épanouir et de renforcer leur lien avec la communauté.

Ce type d'approche est particulièrement important pour l'inclusion de ceux qui sont les plus éloignés du marché du travail et dont les besoins sont les plus sérieux, comme pour les personnes handicapées, les familles monoparentales avec peu de soutien ou les immigrés, car elle offre des solutions personnalisées aux besoins spécifiques. Il est également de la plus haute importance que les groupes cibles des politiques d'inclusion sociale et d'intégration professionnelle soient impliqués dans la définition des politiques pour garantir des réponses adéquates aux réalités auxquels ils sont confrontés.

Plus généralement, nous pourrions conclure en disant que nous ne pouvons atteindre les objectifs de la stratégie de Lisbonne et promouvoir une société plus inclusive que si nous prenons en compte la nature pluridimensionnelle de l'exclusion sociale : les politiques de marché du travail et d'emploi, les services sociaux et les allocations sociales ont en ce sens différents rôles à jouer dans les stratégies d'inclusion sociale.

Il est clairement nécessaire de lancer une stratégie dynamique pour réduire les coûts sociaux de l'exclusion pour les individus et leur famille et pour la société dans son ensemble. Si nous voulons atteindre cet objectif, les deux voies à suivre sont probablement des politiques ciblées et des partenariats locaux systématiques ■



# L'importance du niveau transnational



Kurt Seifert

*Kurt Seifert*

*est membre*

*du parti*

*socialiste suisse.*

*Il travaille comme*

*assistant social et*

*comme journaliste*

*à Pro Senectute,*

*fondation suisse*

*pour les*

*personnes âgées.*

Si nous voulons parler d'une "société inclusive", nous devons avant tout essayer de comprendre les causes de l'exclusion croissante au sein de nos sociétés européennes. Durant "l'âge d'or du capitalisme" entre les années 1950 et 1990, l'exclusion n'était pas un phénomène inconnu. Même au sein des sociétés "de classes moyennes", il existait des groupes désavantagés qui n'avaient pas l'opportunité de prendre part au mode de vie "moderne" : les personnes avec peu d'instruction, les personnes au chômage, les personnes âgées avec de maigres pensions, etc.

Les États-providence étaient des instruments efficaces dans la lutte contre la pauvreté – et ils se sont révélés très efficaces, mais malheureusement, ils sont mis sous pression par la mondialisation. Que s'est-il passé exactement ? Nous savons que l'État-providence est le fruit d'un compromis de classe entre le capital et les travailleurs. L'existence du socialisme soviétique a obligé la bourgeoisie à accepter certaines des revendications du mouvement ouvrier. Le compromis accordait aux travailleurs une part croissante des biens produits et des services en laissant le contrôle des moyens de production aux mains des détenteurs du capital.

Après la chute du socialisme d'État, ce compromis de classe ne s'est plus avéré nécessaire. Les propriétaires du capital

veulent à présent recevoir une plus grande part des bénéfices. Ils mettent donc la pression sur les États-nations pour les forcer à se plier à leurs desiderata. Le capital ne s'intéresse plus autant aux États-nations comme modérateurs entre les différentes classes et les différents groupes sociaux. A la place, le niveau transnational, là où le contrôle démocratique est sous-développé, devient de plus en plus important pour les affaires.

Que peuvent faire les États-nations ? D'une part, ils doivent offrir de meilleures conditions aux détenteurs du capital (baisse des impôts, flexibilité accrue de la main d'œuvre, etc.) et d'autre part, ils doivent garantir un certain degré de sécurité sociale – sinon, les gens se révoltent contre l'ordre public (il suffit de voir les émeutes de jeunes dans les banlieues de Paris et d'autres villes françaises à l'automne dernier).

Aujourd'hui, nous observons les résultats d'une mondialisation unilatérale : la "liberté" a trait à la libre circulation du capital, des biens et de personnes (pour autant que ces dernières proviennent de certaines nations et de classes privilégiées). Mais personne n'est libre du besoin et de la peur. Dans l'une de ses conférences à la London School of Economics l'année dernière, le sociologue Zygmunt Bauman a parlé du fait que la peur a trait à "la saturation de l'existence humaine quotidienne alors que la dérégulation affecte ses fondements les plus profonds et que les bastions de défense de la société civile s'écroulent"<sup>1</sup>. Le pouvoir de cohésion de nos sociétés s'effrite – la conséquence en est un nombre croissant de personnes exclues.

Les néolibéraux n'ont pas peur des forces destructrices de la mondialisation. Au contraire, ils croient que cette destruction est nécessaire pour construire quelque chose de "nouveau" (mais en fait, il s'agit encore et toujours du vieux capitalisme). Comme il se doit, les sociaux-démocrates ont une autre vision des choses : ils savent que sans un État-providence, les plus pauvres n'auront pas la possibilité de vivre une vie décente. Mais le problème qui se pose à eux est de trouver comment maintenir l'aide sociale aujourd'hui et à l'avenir.

Si les États-nations sont trop faibles pour résoudre les problèmes communs, alors il nous faut monter à un niveau



<sup>1</sup> Zygmunt Bauman: The Demons of an Open Society, LSE, 20 octobre 2005, p. 7.

supérieur – le niveau transnational. Il me semble qu'il serait important de travailler et de lutter pour une "Europe sociale" comme l'étape suivante nous menant vers un "monde social". Plus facile à dire qu'à faire. D'une part, nous avons besoin d'instruments démocratiques plus forts au niveau européen : une constitution avec un droit de plébiscite pour toutes les questions importantes pour les citoyens européens, plus de démocratie dans les entreprises, etc. D'autre part, le mouvement transnational pourrait lutter pour la démocratisation de l'Europe. Et ce n'est qu'un début.

Peut-être que par le passé, les socialistes et les sociaux-démocrates ont fait l'erreur de trop compter sur les institutions traditionnelles : les partis nationaux et les syndicats, les parlements et les gouvernements nationaux. A présent, force est de constater que le capital s'est libéré de ses chaînes nationales, et que sans un contrôle démocratique, le capital est destructeur. Par conséquent, nous devons nous centrer sur le niveau transnational et sur la création d'institutions là où cela s'avère nécessaire.

La solidarité est indivisible.

Si nous parlons d'inclusion, nous devons également parler de solidarité. La solidarité est indivisible. Il peut y avoir une contradiction entre les valeurs de solidarité et nos objectifs politiques pour arriver à plus de compétitivité afin de financer nos systèmes sociaux. Ainsi, nous devons non seulement parler d'une concurrence économique accrue, surtout en provenance du Sud-est asiatique, mais également des conditions de travail des Chinois, par exemple. Nous devons appuyer les revendications des travailleurs qui veulent se syndiquer. Nous devons critiquer les coûts de transport qui sont trop bas pour payer les effets secondaires d'une mobilité accrue au niveau mondial (changements climatiques, etc.).

Une économie plus "verte" et inclusive sera une économie européenne plus forte.

Si nous ne parlons pas de tout cela, des déclarations telles que : «Une économie plus "verte" et inclusive sera une économie européenne plus forte»<sup>2</sup> resteront lettre morte ■

# L'égalité entre les sexes: Pierre angulaire d'une nouvelle Europe sociale efficace

Zita Gurmai  
est présidente  
du PSE Femmes.  
Elle est également  
députée  
européenne  
(élue pour la  
Hongrie)  
et vice-présidente  
de la commission  
des droits de la  
femme  
et de l'égalité des  
genres  
du parlement  
européen.



Zita Gurmai

Arriver à une plus grande égalité entre les sexes : voilà qui doit être un élément central de la vision sociale-démocrate européenne pour une nouvelle Europe sociale.

Arriver à une plus grande égalité entre les sexes : voilà qui doit être un élément central de la vision sociale-démocrate européenne pour une nouvelle Europe sociale. Elle est non seulement essentielle pour garantir la justice sociale pour les femmes mais aussi pour faire face aux défis démographiques du 21<sup>e</sup> siècle. De plus, l'expérience récente nous montre que la plupart des économies et sociétés où l'égalité des sexes est assurée sont capables de faire face aux changements et de saisir les opportunités créées par un monde de plus en plus globalisé. Il est d'une importance capitale de souligner et d'analyser le statut et le rôle des femmes tant dans la société active que dans la société inclusive.

Durant les dernières décennies, dans certaines régions d'Europe, des progrès importants ont été faits pour arriver à une plus grande indépendance économique des femmes et surtout, à une plus grande participation des femmes au marché du travail. Toutefois, ces progrès sont répartis de façon inégale et la majorité des États membres de l'UE n'est pas sur la bonne voie pour atteindre l'objectif d'emploi des femmes de 60% pour 2010, fixé en 2000 dans le cadre de la stratégie de Lisbonne de l'UE.

L'UE des 15 et les 10 nouveaux États membres ont en commun les mêmes problèmes d'égalité entre les sexes mais certains pays, certaines régions ont besoin d'actions prioritaires par rapport à d'autres. Dans les pays scandinaves, la participation des femmes au marché de l'emploi est élevée et s'accompagne d'une bonne couverture en matière de crèches et garderies. Les grands défis auxquels ces pays sont confrontés sont la discrimination sur la base du sexe sur le marché de l'emploi et la différence des salaires entre les sexes. Dans certains pays d'Europe occidentale, les taux d'emploi des femmes sont en augmentation mais les crèches et garderies sont bien trop peu nombreuses et empêchent toute augmentation supplémentaire. Certains des 8 nouveaux membres d'Europe centrale et orientale

présentent des caractéristiques communes. Dans la transition vers une économie de marché, les femmes ont été les grandes perdantes sous de nombreux aspects. Dans beaucoup de ces pays, la diminution des allocations familiales et des infrastructures de prise en charge des enfants a fait que les femmes ont dû elles-mêmes assumer cette prise en charge et donc, leurs possibilités d'avoir tant un emploi que des enfants ont fortement diminué.

**Un autre phénomène constant est la disparité en matière d'emploi et de revenus entre hommes et femmes, qui reste très patent.**

Un autre phénomène constant est la disparité en matière d'emploi et de revenus entre hommes et femmes, qui reste très patent. Dans l'UE des 25, le taux d'emploi des femmes est de 55,7%, alors que plus de 70% des hommes ont un emploi. Dans tous les États membres, le taux d'emploi des hommes est plus élevé que celui des femmes. La plus petite différence entre les pourcentages d'hommes et de femmes actifs est à relever en Suède (2%), et la plus grande à Malte (plus de 40%).

De plus, la disparité des salaires reste résolument élevée et ne semble pas vouloir diminuer. Dans l'UE, les femmes gagnent en moyenne 15% de moins pour chaque heure travaillée que les hommes. Cette différence atteint des niveaux plus élevés lorsque les taux de participation des femmes sont plus forts. Paradoxalement, ce sont les pays qui enregistrent de faibles pourcentages de femmes actives qui font baisser la moyenne par rapport aux autres. Les femmes se concentrent dans les secteurs mal rémunérés, même dans les sociétés les plus égalitaires, comme au Danemark et en Suède. L'emploi à temps partiel a également un impact sur les revenus des femmes, avec 32,6% des femmes actives à temps partiel par rapport à 7,4% des hommes.

**Les femmes se concentrent dans les secteurs mal rémunérés, même dans les sociétés les plus égalitaires.**

L'Europe est confrontée à d'énormes défis démographiques et à un vieillissement de la population, qui doit commencer à décroître à partir de 2025. Il n'est pas inhabituel de lire des gros titres dans les journaux mettant en garde le lecteur contre la "bombe à retardement" démographique en Europe et "la diminution rapide de la main d'œuvre". Les spécialistes de différentes disciplines tirent la sonnette

d'alarme depuis des années sur un déclin potentiel de la population mais nous n'avons vraiment pris conscience de l'importance du problème que récemment.

L'argument économique en faveur de l'égalité des sexes n'en devient que plus pertinent sur ce point. En termes d'efficacité économique, cela n'a aucun sens de gaspiller le potentiel de la moitié de la main d'œuvre. Cet élément devient d'autant plus urgent que l'Europe est actuellement confrontée à d'importants défis démographiques. Le vieillissement de la population a des conséquences pour les finances publiques. Nos économies et États-providence ne seront plus viables si le nombre de personnes retraitées dépasse le nombre de personnes actives, à moins qu'il n'y ait une réforme des pensions, une augmentation des taux de natalité et une hausse du nombre de travailleurs. Les femmes peuvent jouer un rôle-clé dans deux de ces trois domaines.

Toutefois, plusieurs exigences sont ainsi posées aux femmes : elles doivent travailler plus, avoir davantage d'enfants et dans une société vieillissante, prendre soin de parents plus âgés, puisqu'il leur incombe souvent d'assumer ce rôle. Par conséquent, l'élément clé d'une vision progressiste pour l'égalité des sexes est de défendre l'idée

que tant les femmes que les hommes doivent pouvoir combiner travail et famille.

Les statistiques montrent qu'un nouveau phénomène est en train de se produire. Aujourd'hui, nous observons une corrélation positive entre taux de natalité et emplois des femmes. Les pays avec un taux de fécondité élevé enregistrent également des taux élevés d'emploi pour les femmes. Notamment dans les pays scandinaves, les hauts niveaux d'emploi s'accompagnent de taux de fertilité élevés. Le travail est devenu une condition sine qua non pour avoir des enfants.

**Les pays avec un taux de fécondité élevé enregistrent également des taux élevés d'emploi pour les femmes.**

Dans un monde de plus en plus globalisé et de changements permanents, dans les pays où les femmes ne peuvent combiner travail et famille, elles choisissent de travailler plutôt que d'avoir des enfants. Les pays du Sud de l'Europe, où les rôles entre hommes et femmes restent traditionnels, n'ont pas su faire face aux incertitudes économiques de la mondialisation et enregistrent les taux de fécondité les plus bas d'Europe. Les faits nous montrent que dans ces pays, les femmes aimeraient avoir plus d'enfants. Il existe un écart entre le nombre d'enfants désirés et le nombre d'enfants mis au monde. Les femmes reportent de plus en plus leur première grossesse et l'âge moyen des femmes donnant naissance à leur premier bébé augmente de façon continue dans tous les pays de l'UE.

Avoir des enfants a d'énormes conséquences pour l'emploi des femmes, leurs perspectives de carrière, leurs revenus durant toute leur vie. Les statistiques récentes montrent que le fait d'avoir des enfants diminue le taux d'emploi des femmes d'au moins 14,3 points, alors qu'à l'inverse, il augmente les taux d'emplois des hommes de 5,6 points. De plus, les femmes avec enfants sont plus susceptibles d'avoir un emploi à temps partiel que les hommes ou que les femmes sans enfant. Un tiers des femmes avec un enfant et la moitié des femmes avec trois enfants ou plus travaillent à temps partiel. Le nombre d'enfants n'a pourtant pas d'effet perceptible sur les hommes travaillant à temps partiel.



Gøsta Esping-Andersen souligne que les différences entre les coûts d'opportunité sur les revenus de toute une vie pour les femmes avec enfants sont plus grandes dans certains pays que dans d'autres. Dans certains États membres, on estime qu'une femme avec deux enfants renoncera approximativement à 50% de son revenu potentiel accumulé tout au long de la vie, alors qu'au Danemark, par contre, on n'enregistre pratiquement aucune perte significative des revenus sur toute la vie. Comme Esping-Andersen le dit si bien, une perte de revenus pour une femme n'a pas seulement un effet négatif sur elle mais aussi sur sa famille, qui se retrouve par ailleurs dans une situation de plus grand risque de pauvreté si la femme ne travaille pas.

Le paquet de mesures politiques visant à permettre aux hommes et aux femmes, aux pères et aux mères, de combiner travail et famille doit contenir trois éléments essentiels : l'existence de garderies universelles et abordables, un partage du congé parental et un changement du rôle des hommes.

Tout d'abord, le manque de services d'accueil à la petite enfance dans la grande majorité d'États membres fait également qu'il n'est économiquement pas viable pour un des parents de travailler. Par exemple, en Espagne, le coût d'une place en garderie de qualité pendant un an équivaut à un tiers du revenu moyen des femmes. Dans une petite minorité des États membres, l'accueil à la petite enfance bénéficie d'énormes subventions de l'État, ce qui permet aux deux parents de combiner travail et vie de famille. Gøsta Esping-Andersen présente des arguments très convaincants en faveur d'investissements dans des garderies et crèches universelles et abordables en montrant dans une analyse des coûts et des bénéfices, que les retours sur le moyen terme de tels investissements dépasseraient de loin les coûts sur le court terme. Toutefois, le problème des gouvernements est que leur électorat les juge sur le court terme plutôt que sur les résultats à moyen terme. Néanmoins, une telle politique générerait un bénéfice économique immédiat en terme de création d'emploi. Esping-Andersen prévoit en effet un effet multiplicateur et argumente que pour 100 emplois que les femmes pourront garder ou auxquels elles pourront revenir, 10 autres seront créés dans les services (soins, nettoyage, etc.).

**Les services à la petite enfance doivent être considérés par les gouvernements et leurs électeurs comme un investissement et non un coût.**

Les services à la petite enfance doivent être considérés par les gouvernements et leurs électeurs comme un investissement, et non un coût, qui produira d'énormes bénéfices sociaux et économiques. Outre les bénéfices économiques, ces services favorisent la société inclusive. Les possibilités d'intégration et les opportunités que représentent les crèches et garderies tant pour les filles que pour les garçons en bas âge sont énormes. Surtout, pour ceux issus de groupes minoritaires ethniques, l'apprentissage des langues et l'intégration sont plus faciles à un plus jeune âge, ce qui à son tour, augmente les chances de réussite dans l'éducation.

Deuxièmement, il faut arriver à un bon équilibre en ce qui concerne les droits au congé parental. Si ce congé est trop long, les risques de discrimination envers les femmes augmentent et les employeurs sont peu susceptibles d'investir dans les compétences des femmes en âge d'avoir des enfants. Si le

congé est trop court, les probabilités qu'une mère décide de rester à la maison plus longtemps augmentent, et donc aussi le risque qu'elle perde son lien avec le marché du travail. Certaines dispositions dans quelques-uns des États membres ont tenté d'encourager les hommes à prendre une partie du congé parental. Certaines féministes déclarent que c'est la seule façon de combattre la discrimination sur le marché du travail. Les hommes en âge de se reproduire seront donc considérés comme présentant les mêmes risques (en termes de congés parentaux) que les femmes. Toutefois, nous sommes encore loin du compte. Un récent sondage Eurobaromètre a établi que 75% des hommes étaient conscients de leur droit de prendre un congé parental mais 85% ont déclaré qu'ils n'en feraient pas usage. Même dans un pays aussi progressiste et social-démocrate que la Suède, seuls 15% des hommes prennent leur congé parental. Plusieurs facteurs expliquent cette réticence générale. Les stéréotypes y contribuent certainement, tout comme le manque ou la perte de revenus dans certains pays durant ce congé. La persistance de la disparité des salaires entre hommes et femmes contribue à ce phénomène dans les cas où le père gagne plus que la mère. Des programmes de congé parental qui encouragent le père à prendre une partie du congé (en Islande, les familles perdent la moitié du congé si le père ne fait pas usage de son congé parental) doivent être mis sur pied, ainsi que des mécanismes de compensation en matière de salaires. De plus, il faut se débarrasser des stéréotypes et une mesure législative ne suffit pas forcément à remédier à ce problème.

Troisièmement, pour arriver à une plus grande égalité entre hommes et femmes, il faut non seulement que les femmes se libèrent, mais aussi les hommes. Les stéréotypes de l'homme comme unique soutien financier de sa famille doivent appartenir au

**Les stéréotypes de l'homme comme unique soutien financier de sa famille doivent appartenir au passé.**

passé mais ils restent encore présents ici et là, ce qui a également des conséquences sur les revenus (les femmes se concentrant dans les secteurs mal rémunérés) et sur le rôle des hommes et des femmes dans la famille. Les statistiques montrent que très peu d'hommes assument la responsabilité des tâches ménagères. Il faut donc promouvoir un changement culturel. Celui-ci a déjà commencé mais à un rythme bien trop lent dans de nombreuses régions d'Europe.

Il peut sembler simpliste de réduire les politiques à ces trois éléments mais une révision du système actuel, en particulier une révolution dans le secteur des crèches et garderies est nécessaire. Toutefois, ces trois mesures se concentrent surtout sur le rôle des femmes dans la société active. En matière de politique sociale, il est impératif de souligner que les femmes sont un groupe plus à risque de pauvreté et d'exclusion sociale que les hommes et que des groupes spécifiques de femmes souffrent de discrimination et de désavantages multiples.

Selon la moyenne européenne en 2003, 15% des femmes sont en risque de pauvreté après les transferts sociaux, contre 13% des hommes. Les progrès dans la réduction des risques de pauvreté tendent à être similaires dans tous les pays pour les hommes et les femmes, à l'exception de l'Allemagne et de l'Espagne. L'Espagne a réussi à réduire le taux d'hommes en risque de pauvreté de 19% en 1995 à 18% en 2003 mais n'a pas remporté autant de succès pour ce qui est des taux de risque de pauvreté des femmes. Ces taux ont d'ailleurs augmenté légèrement, passant de 19% en 1995



**Certains groupes spécifiques de femmes, comme celles issues de minorités ethniques ou encore les femmes à la retraite, sont plus vulnérables à la pauvreté et à l'exclusion sociale.**

à 20% en 2003. L'Allemagne a réussi à maintenir le taux de pauvreté masculine (13% en 1995 et 13% en 2003) mais le taux de pauvreté des femmes est passé de 16% en 1995 à 18% en 2004. Les mères célibataires et les enfants de familles monoparentales (essentiellement composées de mères) courent plus de risques de tomber dans la pauvreté.

Certains groupes spécifiques de femmes, comme celles issues de minorités ethniques ou encore les femmes à la retraite, sont plus vulnérables à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Les femmes issues de minorités ethniques participent moins au marché du travail et sont souvent confrontées à plus de barrières culturelles et socio-économiques pour accéder à l'égalité des sexes. Le taux d'emploi<sup>1</sup> des minorités ethniques est en moyenne bien plus bas que celui des ressortissants de l'UE et ce phénomène affecte plus les femmes (16,9% de moins que les ressortissantes de l'UE) que les hommes (11% de moins).

Pour les retraités en général, les risques de pauvreté varient grandement d'un pays à l'autre. Toutefois, il existe une constante : les femmes sont sans exception un groupe plus à risque que les hommes. Les socialistes et sociaux-démocrates doivent s'attaquer au phénomène de la pauvreté continue dans la pension pour les retraitées d'aujourd'hui et de demain.

Il existe de profondes disparités entre les sexes (des pensions plus élevées pour les hommes que pour les femmes) dans les droits à la pension des retraités actuels<sup>2</sup>. La raison principale en est que les femmes se chargent dans leur grande majorité des responsabilités de prise en charge (des enfants, des parents âgés ou infirmes) et donc, elles passent plus de temps en dehors du marché du travail et contribuent moins à leur retraite. La plupart des systèmes de retraite ne prennent pas en compte cet état de fait de façon adéquate et ne récompensent pas ce travail de prise en charge non rémunéré. De plus, les femmes vivent plus longtemps que les hommes en moyenne mais les âges de la retraite pour les femmes sont en général inférieurs à ceux des hommes, ce qui contribue à ce que les femmes reçoivent des pensions moindres.

En conclusion, l'égalité des sexes est une question essentielle pour la société active ainsi que dans la lutte contre l'exclusion sociale. La nouvelle Europe sociale doit être redynamisée par une action supplémentaire des socialistes et sociaux-démocrates en vue d'arriver à une plus grande égalité entre hommes et femmes. Celle-ci facilitera simultanément la tâche aux socialistes et sociaux-démocrates lorsqu'ils seront confrontés aux changements profonds de demain en matière de démographie, aux forces de plus en plus fortes de la mondialisation et au défi de créer une société socialement inclusive ■

# Allier qualité et égalité: un défi pour la politique de l'éducation



**Eero Heinälouma**

*Eero Heinälouma  
est président  
du parti  
social-démocrate  
finlandais  
et ministre  
des finances  
depuis 2005.*

L'éducation a été un facteur fondamental de développement pour les sociétés basées sur la démocratie, l'égalité et le bien-être social. En Finlande, par exemple, les réformes dans le système éducatif ont été fondamentales dans notre politique visant à développer le bien-être et l'égalité des chances pour tous les citoyens. L'égalité d'accès à l'éducation de base, une éducation secondaire relativement longue, une sélection tardive des différentes filières d'études et une aide financière équitable pour les étudiants ont été les composantes majeures de cette politique. Ces réformes ont débouché sur une augmentation substantielle du niveau moyen d'études de la population dans son ensemble. Bien que le contexte familial ait encore une certaine influence dans les choix éducatifs, nous avons enregistré une amélioration remarquable de l'égalité éducative. Les études comparatives internationales ■ ■ ■

(comme l'étude PISA) démontrent qu'il a été possible de diminuer les différences dans les résultats scolaires des étudiants provenant de différents milieux sociaux sans diminuer pour autant la qualité moyenne des résultats dans les écoles. Au contraire, les systèmes éducatifs mettant l'accent sur l'égalité des chances et la justice sociale se sont révélés plus aptes à faire face aux besoins croissants d'une société en mutation que les systèmes scolaires traditionnels, axés sur une sélection plus prématurée de filières.

## 1 - Faire face aux changements rapides et aux exigences croissantes

Bien que les systèmes éducatifs basés sur l'égalité des chances se soient révélés efficaces, ils sont toutefois confrontés à de nouveaux défis qui exigent une redéfinition de certains des principes les sous-tendant et de leurs pratiques concrètes. Les progrès technologiques et les changements dans la main d'œuvre sont constants et augmentent les compétences dont les travailleurs ont besoin dans leur emploi et dans la vie quotidienne. L'augmentation simultanée et les changements rapides en matière de compétences font que certaines idées en matière de politique d'éducation ne sont aujourd'hui plus valables. On ne peut répondre aux exigences croissantes en prolongeant l'éducation générale ou la durée globale de l'éducation formelle. Au lieu de cela, cette évolution exige des normes plus élevées et une amélioration qualitative des pratiques éducatives ainsi que des modèles efficaces de formation permanente. Toutefois, si l'on met la barre trop haut dans l'éducation primaire et secondaire, le risque est grand de voir le taux d'abandon d'études augmenter, et par là même, l'inégalité. Il faut donc élaborer des modèles d'éducation plus flexibles, afin de répondre aux besoins des étudiants susceptibles d'abandonner leurs études et de leur garantir des voies éducatives adéquates sur le long terme. Dans les différentes formes de formation permanente, il est typique de voir que la plupart des personnes ayant recours à ce type de formation possèdent déjà un niveau d'études préalablement plus élevé. De nouveaux modèles sont donc nécessaires pour garantir une participation égale dans la formation permanente non institutionnelle.

## 2 - Un nouvel équilibre entre enseignement professionnel et général

Le débat général sur la société de l'information a créé certains malentendus sur les compétences futures et a débouché sur une sous-estimation de l'enseignement professionnel et des compétences pratiques. Bien que les technologies de l'information et de la communication soient devenues une partie de plus en plus importante de presque toutes les professions aujourd'hui, cela ne veut pas dire pour autant que les compétences professionnelles spécifiques ont perdu de leur importance. Cette sous-estimation des compétences acquises dans l'enseignement professionnel et pratique se reflète dans le rôle de ce type d'enseignement dans le système éducatif général. Trop souvent, les étudiants en classe professionnelle sont perçus comme des étudiants ayant échoué dans leur parcours académique les menant aux études universitaires. Il est important de revaloriser l'enseignement professionnel comme une alternative attrayante pour tous les étudiants. Les institutions supérieures axées sur la formation professionnelle peuvent améliorer

**Les institutions supérieures axées sur la formation professionnelle peuvent améliorer l'image de l'enseignement professionnel si elles soulignent leur identité propre au lieu de tenter d'imiter les universités.**

l'image de l'enseignement professionnel si elles soulignent leur identité propre au lieu de tenter d'imiter les universités.

## 3 - Haute qualité et égalité

Les objectifs ambitieux présentés dans la déclaration de Lisbonne pour le développement futur de l'UE exigent des pays européens qu'ils améliorent la qualité de leurs universités. En somme, nous devons développer une politique universitaire radicalement différente et nouvelle. Durant les dernières décennies, les universités ont été traitées dans beaucoup de pays comme une partie intégrante de la politique sociale. Ainsi, l'attention a surtout été portée sur l'augmentation du nombre d'étudiants et l'égalité d'accès aux études universitaires d'un point de vue social. Les universités sont étroitement liées à l'administration de l'État dans de nombreux pays et à

cause de l'élargissement du système universitaire, la plupart des institutions fonctionnent avec des ressources insuffisantes. Comme conséquence de cette politique, les universités européennes ne font pas le poids face aux universités américaines. En effet, les étudiants et chercheurs les plus ambitieux ne se voient pas offrir des opportunités attrayantes pour étudier ou travailler dans leur pays ou dans un autre pays européen et ils émigrent de plus en plus vers les universités américaines. Même si l'égalité d'accès aux universités doit rester une priorité importante, les universités doivent être considérées comme un instrument pour aider les sociétés à générer les ressources économiques et intellectuelles nécessaires au bien-être de tous. Pour être efficaces, les universités doivent être plus autonomes et flexibles. Au lieu d'élargir le système universitaire, nous devrions aider les universités à se spécialiser dans certains domaines académiques et leur donner les ressources nécessaires à ce qu'elles deviennent des universités de haut niveau et de réputation internationale.

## 4 - Combiner apprentissage formel et informel

Les technologies et les réseaux de l'information font que l'apprentissage et la connaissance ne peuvent plus dépendre des contraintes de temps et de "géographie". L'information est créée et distribuée en ligne dans le monde entier via différentes formes de logiciels. Les enfants passent le plus clair de leur temps en dehors de l'école. Ils peuvent apprendre de nouvelles choses ou non durant ce temps libre, selon l'environnement où ils vivent, les ressources de leurs parents et les réseaux d'information auxquels ils ont accès. L'égalité en matière d'éducation ne peut plus être garantie simplement par un système uniforme d'éducation générale. Par ailleurs, l'apprentissage informel à travers les réseaux Internet peut également leur donner accès à des contenus

**Les technologies et les réseaux de l'information font que l'apprentissage et la connaissance ne peuvent plus dépendre des contraintes de temps et de "géographie".**

douteux, voire dangereux pour eux. L'apprentissage informel en dehors de l'école doit être intégré d'une façon ou d'une autre dans l'éducation formelle afin d'encourager

et aider tous les enfants et les élèves à utiliser ces ressources.

Toutes les formes de travail s'orientent graduellement vers une forme de travail basée sur la connaissance.

## 5 - Apprendre au travail

Toutes les formes de travail s'orientent graduellement vers une forme de travail basée sur la connaissance. Ce type de travail exige que l'on remette à jour ses compétences et connaissances de façon continue. Il est donc important que l'apprentissage tout au long de la vie devienne partie intégrante de notre vie quotidienne. L'éducation traditionnelle pour adultes ne suffit plus et la formation en entreprise et sur le tas devient de plus en plus importante. Il faut donc entreprendre des changements dans l'organisation du travail et utiliser de façon efficace les nouvelles technologies de l'information et de communication. Les conditions de travail ne doivent plus seulement être envisagées en termes de productivité immédiate mais également comme un environnement d'apprentissage sous-tendant le développement des connaissances et

des compétences dont les travailleurs auront besoin à l'avenir. Les technologies de l'information sont un moyen important de combiner apprentissage et travail. Du point de vue de l'égalité, il est important de faire particulièrement attention aux opportunités d'apprentissage des travailleurs avec un faible niveau d'éducation et des personnes dans des emplois précaires. Il est également important que l'apprentissage en entreprise

**Du point de vue de l'égalité éducative, la grande priorité doit être de garantir une éducation générale de haute qualité et de bonnes opportunités pour tous les étudiants afin qu'ils puissent entrer dans les systèmes d'éducation professionnelle et supérieure.**

ne soit pas trop strictement limité à une entreprise en particulier mais qu'il permette de donner aux travailleurs les connaissances et compétences nécessaires pour faire face à des changements de situation et se débrouiller sur le marché du travail en général.

## 6 - Ressources limitées et financement de l'éducation

Comme conséquence de la mondialisation, les pays européens ont moins d'opportunités d'augmenter le volume

de leur secteur public. En même temps, le vieillissement de la population et les besoins croissants en matière de soins de santé sont en concurrence avec l'éducation pour l'obtention de ressources financières limitées. Il faut donc mettre au point de nouveaux principes pour la redistribution des ressources. Du point de vue de l'égalité éducative, la grande priorité doit être de garantir une éducation générale de haute qualité et de bonnes oppor-

tunités pour tous les étudiants afin qu'ils puissent entrer dans les systèmes d'éducation professionnelle et supérieure. Il est évident que le financement public ne suffira pas à répondre à tous les besoins de l'éducation supérieure. De nouveaux modèles doivent être définis sur la façon d'utiliser de plus en plus de financements privés pour améliorer la qualité des universités publiques. En particulier au niveau des études universitaires de plus haut niveau (maîtrises et doctorats), il faut également souligner l'importance des investissements privés ■

# L'Europe sociale : Recherche solidarité entre générations !



*Anna Skrzypek est  
secrétaire générale  
d'ECOSY (centre).  
Elle a rédigé le présent  
article avec Petroula  
Nteledimou (gauche)  
et Simone Burger (droite),  
vice-présidentes d'ECOSY.*

Depuis le début, l'Europe a été un projet unique né après une longue histoire de conflits, caractérisé par la présence d'énormes défis et armé de visions pour l'avenir. La durée du processus d'unification nous permet de parler déjà de générations entières qui ont vécu cette expérience, mais surtout, qui ont appuyé son évolution à travers leur travail quotidien. Même si l'on peut dire que les nouvelles générations sont toujours plus rebelles que les précédentes, et qu'elles apportent toujours de nouvelles idées – pour nous, jeunes socialistes et sociaux-démocrates, le changement auquel nous aspirons pour marquer notre époque est le respect, la solidarité et une place dans la société pour tous. La force de notre innovation doit résider dans la garantie que l'Europe évoluera de façon à combiner une croissance économique durable avec une amélioration constante des conditions de vie et de travail partout sur notre continent. L'Europe sociale sera donc renforcée, non seulement comme initiative, mais surtout en tant qu'objectif et plan d'action concret pour permettre de parvenir à sa mise en place.

Défendre l'idée de l'Europe sociale et en poursuivre la mise en place doit être notre mission. L'Europe sociale suscite de nombreux espoirs mais il existe aussi ■ ■ ■

bon nombre de menaces. D'une part, les États membres font des déclarations sur le besoin de revitaliser l'agenda de Lisbonne moyennant sa révision à mi-parcours, et mettent l'accent sur leur volonté de construire une société basée sur la connaissance qui soit bien préparée à faire face à la mondialisation. En ce sens, en tant que socialistes et sociaux-démocrates, nous croyons que notre rôle est de garantir que le dynamisme et la compétitivité s'accompagnent de cohésion sociale, de plein emploi de qualité et d'une protection adéquate. Ce n'est pas un principe nouveau mais un retour aux valeurs du socialisme et de la démocratie, qui ne dissocie pas économie et sécurité et ne s'engage pas en faveur de la concurrence sans solidarité. En promouvant ces valeurs face à l'agenda néolibéral, nous devons également faire face au fait que parallèlement à leur engagement renouvelé en faveur de la Stratégie de Lisbonne, les États ont une approche régressive. Le débat sur un modèle social européen unique est dans l'impasse car beaucoup veulent préserver ce qui existe déjà au niveau local ou régional. Toutefois, des problèmes tels que les défis démographiques sont vus comme une responsabilité commune au niveau européen, ce qui est également dû au fait que les États affirment que les systèmes de pensions avec des exigences plus importantes en matière de soins de santé dans un contexte de vieillissement de la population est un fardeau qu'ils ne peuvent plus assumer. Voilà qui sert d'argument à bon nombre de personnes pour parler de choc entre générations, mythification à laquelle nous répondons en formulant un "Pacte des générations".

## Des principes modernes au cœur de notre action

Un pacte des générations consiste pour nous à réaffirmer et garantir que le plein emploi reste la priorité n°1, et ce, selon trois axes parallèles.

Tout d'abord, il faut redéfinir le concept de travail. Le travail peut être conçu comme une activité lucrative. Mais cette définition n'est pas suffisante. Le travail doit être compris comme une opportunité à laquelle tout le monde doit avoir un accès égal, qui garantit un salaire décent et une sécurité sociale de bonne qualité aujourd'hui et demain, qui donne à chacun la possibilité de décider de son propre destin et de faire ses

choix de vie, y compris sur son mode de vie et en matière de vie de couple/planification familiale ; qui soit un espace pour l'apprentissage permanent et l'épanouissement personnel, qui suscite la satisfaction et ouvre la porte vers une participation active à la société. Voilà le concept du travail que nous, jeunes socialistes et sociaux-démocrates européens, défendons. Tous ces facteurs sont ancrés dans notre vision la plus fondamentale de la société. C'est pourquoi nous appelons à un débat sur le concept de travail entre les différentes générations.

Deuxièmement, comment créer un marché du travail avec des opportunités de travail de qualité pour chacun ? Il existe plusieurs voies étroitement liées entre elles pour atteindre cet objectif majeur, à notre sens, à savoir : la construction d'une société inclusive ; une société active avec des politiques actives pour tous – tant les salariés que les demandeurs d'emploi. En étroite relation avec le point précédent et avec le marché du travail en tant que tel, les thèmes de la sécurité sociale, en particulier sous l'angle de la flexicurité ; et enfin, à travers un investissement qui fasse le lien entre le travail, l'éducation, la recherche et le développement.

La société inclusive – mettons fin au mythe du choc des générations ! L'inclusion pour tous !

Au niveau de la société inclusive, il a été clairement prouvé qu'il n'existe pas de relation négative entre les changements dans les taux d'emploi des travailleurs plus âgés et des jeunes. En général, les États membres avec des taux d'emploi plus élevés pour les personnes entre 55 et 64 ans sont également parmi ceux qui enregistrent les taux les plus élevés d'employabilité des jeunes. Il est important d'ajouter qu'un examen des évolutions sectorielles en matière d'emploi pour les jeunes et les groupes de travailleurs plus âgés semble indiquer que les changements en matière de travail pour ces deux groupes ont évolué dans des directions opposées dans plusieurs secteurs (un exemple en est la baisse de participation des jeunes dans l'industrie). La conclusion que nous tirons est donc claire : une approche globale du marché du travail, qui soit sensible aux différents groupes d'âge, est l'instrument idéal pour gérer les changements dans la société et l'emploi de façon équitable. Surtout, cette approche doit se baser sur le principe de plus d'emplois et de meilleure qualité, et non servir les intérêts des uns au détriment des autres.

Il est important de déconstruire les mythes, en particulier ceux afférents à un choc des générations, qui sont un obstacle à une société inclusive. En même temps, il est nécessaire de comprendre comment il convient d'aborder ces différents groupes dont les besoins pour un emploi de qualité est le même – et en ce sens, il nous faut définir une stratégie dans le cadre de la société active.

## La société active – les instruments existent : utilisons-les !

Au cours des dernières années, malgré les engagements pris et les discussions en la matière, le marché de l'emploi pour les jeunes dans la plupart des États membres est en train de se détériorer. Le chômage des jeunes atteint en moyenne 19%, soit le double du taux global. Il faut remédier au problème – car il s'agit de garantir un espace et des opportunités à tous ceux qui entrent sur le marché de l'emploi. L'approche vis-à-vis de la jeunesse et l'accent mis sur elle dans les politiques actives est un élément clé si nous voulons améliorer le marché de l'emploi et faire en sorte que les réformes, quelles qu'elles soient, aboutissent. La raison principale du chômage des jeunes n'est pas leur manque de volonté, comme bon nombre de conservateurs voudraient nous faire croire. Nous n'avons pas besoin seulement de changements structurels pour créer de l'emploi, nous avons également besoin d'un changement en matière de politique économique. Une option serait d'investir davantage dans le renforcement du marché intérieur. Une autre option liée à l'investissement serait de changer le Pacte de stabilité et de croissance. Pour l'instant, le Pacte est en effet trop rigide et ne répond pas aux besoins des régions d'Europe. Pour atteindre l'objectif du plein emploi, nous avons besoin d'utiliser tous les instruments à notre disposition : une politique monétaire qui ne se centre pas seulement sur l'inflation et des investissements pour faire face aux crises économiques.

Les grandes mesures connues et mises en place par les États membres à l'heure actuelle pour construire des passerelles d'emploi allient le travail et l'apprentissage à l'éducation et à la formation.



De fait, bon nombre de ces mesures visent à créer différents types de stages ou de postes d'apprentis, sans mettre l'accent sur une augmentation de l'offre d'emploi. C'est là une façon très répandue de prolonger la présence des jeunes dans l'éducation, afin d'empêcher le plus longtemps possible qu'ils ne viennent augmenter les taux de chômage, tout en évitant de générer des coûts réguliers – en effet, la plupart des stages ne s'accompagnent d'aucun salaire ni de sécurité sociale. Par ailleurs, dans de nombreux pays, les jeunes n'ont pas d'opportunité d'emploi, ce qui les pousse à quitter leur pays et à émigrer – pour ensuite n'accepter que des emplois mal rémunérés en dessous de leurs qualifications dans leur pays d'accueil. Enfin, pour ce qui est des jeunes femmes en particulier, au-delà des conditions de travail, les jeunes sont souvent accusés actuellement de faire preuve de "manque de volonté" à faire des bébés et ils sont rendus responsables de la menace démographique. C'est là que la solidarité entre générations fait défaut et c'est justement là qu'elle s'avère nécessaire.

Il faut urgemment apporter des réponses dynamiques – et il existe un cadre en ce sens, outre beaucoup d'autres : le Pacte européen de la Jeunesse, adopté par les chefs d'État et de gouvernement lors du Conseil européen de mars 2005. Cet instrument place la jeunesse dans un contexte européen et dans le cadre des objectifs de Lisbonne de croissance et d'emploi. Il vise à améliorer l'éducation, la formation, la mobilité, l'emploi et l'inclusion sociale des jeunes et à faciliter l'équilibre entre vie professionnelle et familiale. A présent, un an après son adoption, ce pacte doit être réaffirmé et renforcé. Il doit avoir l'impact attendu si nous voulons que les jeunes croient que la politique est un instrument de changement, comme les référendums européens l'ont si bien mis en évidence.

De plus, ce Pacte européen de la Jeunesse évoque la participation des organisations de jeunesse. Pour nous, il s'agit d'un élément essentiel, qui devrait toutefois être lié également à la participation des syndicats. En effet, ces derniers sont le partenaire idéal pour discuter de comment faire en sorte que le marché de l'emploi reste ouvert et attrayant pour les jeunes, comment garantir une égalité dans la sécurité pour tous les contrats et combattre toute forme d'exploitation, pour ne citer que quelques-uns des problèmes auxquels les jeunes sont confrontés et qui doivent être débattus sans plus attendre.

## L'éducation – investir dans notre avenir à tous !

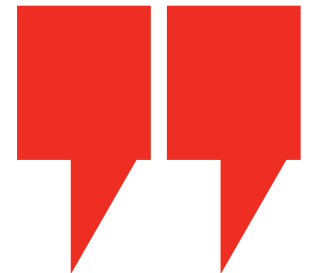
Il existe un consensus général sur l'importance de l'éducation, de la formation, de l'éducation permanente et de la recherche. Toutefois, dans la réalité, il reste beaucoup à faire. Tout d'abord, l'analphabétisme en Europe n'est quasiment pas évoqué. Deuxièmement, le taux d'abandon scolaire reste élevé, variant selon les pays européens de 5% à 48% pour les 17-19 ans. Ce problème est causé par différents facteurs, parmi lesquels la pauvreté, qui fait que les jeunes abandonnent leurs études pour aller travailler et gagner leur vie. Depuis 2000, on enregistre un déclin général des taux de participation des jeunes dans l'éducation à plein temps. Troisièmement, les réformes – menant à une dimension européenne de l'éducation (via les programmes d'échange Erasmus/Socrate, par exemple) ou l'e-apprentissage restent plutôt un rêve accessible pour l'instant seulement aux plus aisés.

Il nous faut réagir sans plus attendre. La 23e ligne d'orientation de la Stratégie de Lisbonne doit être renforcée avec des solutions concrètes : définition de l'éducation et de la formation permanente à la lumière d'un nouveau cycle de vie par rapport au travail ; un cadre éducatif où les programmes doivent devenir un sujet préalable d'innovation (et requérant de mettre l'accent sur la recherche et le développement) et d'investissement ; après quelques pas timorés, il nous faut une action décidée vers une reconnaissance de l'éducation informelle et le système de validation/reconnaissance des diplômes doit être simplifié. De plus, le programme de travail européen sur l'Education et la Formation 2010 doit être mis en œuvre et il faut en garantir un financement durable.

L'éducation est fondamentale pour générer du progrès, nécessaire pour toutes les générations. Elle crée des compétences qui permettent aux jeunes de faire face à toutes les difficultés et surtout qui leur facilitent l'entrée sur le marché de l'emploi. L'éducation est absolument fondamentale dans notre vision d'une Europe sociale.

## Conclusions: la dimension européenne – il est temps d'aller de l'avant !

Beaucoup de gens disent que ce n'est pas Bruxelles qui crée de l'emploi, que ce n'est pas le moment de parler d'éducation, que ce n'est pas une compétence de l'Union. Nous ne sommes pas de cet avis ! Nous sommes sûrs que c'est le bon moment de débattre de ce thème au niveau européen afin de trouver, en tant que jeunes socialistes et sociaux-démocrates européens, les solutions et les meilleures pratiques qui nous uniront tous dans la lutte pour plus d'emplois et de meilleure qualité, pour l'éducation pour tous, pour des meilleurs soins de santé, pour les services publics et l'égalité entre les sexes. En unissant nos forces, nous garantirons que l'Europe sociale pour tous devienne une réalité à travers le continent, pour le bien de toutes ses générations ■



# Faire preuve du volontarisme politique nécessaire à la construction de l'Europe Sociale



*Benoît Hamon est député européen depuis 2004. Il est membre du Bureau national du parti socialiste français et secrétaire national au projet européen.*

**Benoît Hamon**

Pourquoi la revendication d'une Europe sociale grandit-elle ?

Tout d'abord, parce que les instruments nationaux et régionaux de lutte contre les inégalités sont de moins en moins efficaces. Les Européens mesurent aujourd'hui dans leur vie quotidienne l'essoufflement des modèles sociaux nationaux qui avaient jusqu'ici garanti solidarité, protection sociale et redistribution des richesses. Tous les modèles nationaux sont confrontés à l'exigence d'une adaptation aux nouvelles règles du jeu créées par la mondialisation de l'économie et du capitalisme. L'enjeu pour les socialistes européens est dès lors simple : trouver les instruments adéquats pour garantir que le progrès économique soit synonyme de progrès social. Cela suggère une meilleure coordination des politiques économiques et un mouvement volontariste de convergence des standards sociaux en Europe.

Aujourd'hui, le sentiment d'une part croissante des citoyens européens est que la mondialisation s'opère à leurs dépens. Aux dépens de leur pouvoir d'achat, de leur emploi, de leur sécurité sociale, de leur retraite, de leur cadre de vie ou de leurs droits. Il revient à la sociale-démocratie européenne de proposer un nouvel équilibre social en Europe.

Il lui revient de proposer un modèle de développement qui garantisse que l'essentiel des gains de productivité et de la croissance économique ne soient pas absorbés par les profits. Nous devons retrouver le chemin d'une croissance vertueuse, qui alimente l'investissement et soutienne le pouvoir d'achat des ménages. Une croissance vertueuse qui permette le financement durable de nos systèmes sociaux et la préservation du cadre de vie.

Or on constate l'inverse. La croissance en Europe est faible depuis longtemps. Elle se double dans toute l'Europe d'une baisse généralisée de la part de la rémunération du travail dans la richesse globale. Ainsi, selon Eurostat, ce sont 172 milliards qui seront passés de la rémunération du travail (salaires directs et indirects) à celle du capital entre 2000 et 2007 dans l'Europe des 25.

Tous les États membres de l'Union voient aujourd'hui naître et s'enraciner une multitude de difficultés économiques et sociales, conséquences d'une répartition de la valeur ajoutée de plus en plus défavorable au travail. Les nouveaux entrants dans l'Union connaissent une répartition de la richesse produite entre travail et capital plus dégradée que ce qui pré-

domine dans les plus anciens États membres. Selon la Commission européenne, la part du PIB qui allait à la rémunération du travail dans les nouveaux États membres est passée de 52 à 48% entre 1995 et 2005 (et inversement pour la rémunération du capital), c'est-à-dire 17 points en deçà du partage capital/travail observé dans la zone euro en 2004 qui s'équilibrait à 65/35. Alors que les nouveaux États membres connaissent des taux de croissance supérieurs au reste de l'UE, cette répartition de la valeur ajoutée annule une grande partie des effets bénéfiques attendus sur la cohésion sociale. L'essentiel de la croissance est absorbé par la rémunération du capital au détriment du pouvoir d'achat des ménages, de la baisse du chômage et d'une augmentation préoccupante de la pauvreté. La question de la répartition de la valeur ajoutée devient d'autant plus cruciale qu'elle constitue en outre la clef des problèmes budgétaires qui se posent aux États au sein de l'Union.

Si la situation est contrastée d'un pays à l'autre, la dégradation de la part des salaires directs et indirects dans la richesse produite est générale. Elle est le résultat d'une politique d'amélioration de la compétitivité

de l'économie de l'Union assise sur une pression permanente à la baisse du coût du travail. Cette politique crée une demande sociale de plus en plus homogène au sein de l'Union en faveur d'une meilleure rémunération du travail et d'un juste retour en pouvoir d'achat des efforts consentis par les salariés.

**Cette politique crée une demande sociale de plus en plus homogène au sein de l'Union en faveur d'une meilleure rémunération du travail et d'un juste retour en pouvoir d'achat des efforts consentis par les salariés.**

Non seulement le travail salarié reçoit une part décroissante de la richesse globale, il est également confronté à la multiplication des contrats de travail "atypiques" (travail à temps partiel, travail intérimaire, contrats à durée déterminée, faux travailleurs indépendants etc.), ainsi qu'à une pression généralisée vers plus de flexibilité. Aujourd'hui on peut travailler dur et n'être pourtant pas sûr de recevoir une rémunération permettant de vivre dignement, ou être tellement fragile



dans ses perspectives professionnelles que fonder une famille ou acheter un logement apparaît comme une entreprise hasardeuse.

Face à cette évolution, les politiques européennes actuelles apparaissent, non pas comme un mécanisme protecteur, mais comme un mécanisme multiplicateur de la concurrence entre les travailleurs.

Cette croissance des inégalités en Europe s'inscrit en outre dans un contexte global de vieillissement de la population européenne qui aiguise les enjeux de santé, de prise en charge des personnes âgées et de financement des retraites.

La nécessité de construire une Europe sociale est évidente aujourd'hui. Cette attente à l'égard de la construction de l'Europe est la contrepartie normale à la création de l'euro, et surtout aux conditions de sa création qui ont pesé durablement sur la conception des politiques communautaires. L'orientation restrictive des politiques économiques induite par le respect des critères du Pacte de stabilité a conduit à dépouiller les États des moyens nécessaires pour faire face aux conséquences sociales de la mondialisation et a empêché l'émergence de politiques communautaires volontaristes. Il incombe aux socialistes européens de participer à la construction d'un rapport de force favorable à une relance de l'Europe sociale qui ne mette pas de côté les questions économiques, aujourd'hui centrales dans la définition d'un modèle social européen.

## 1 - Décloisonner les questions économiques et sociales : le modèle social que peut développer l'Europe réside dans les moyens qu'elle veut donner aux politiques économiques

Le modèle social européen passera par la réaffirmation de cadres collectifs et par l'harmonisation des conditions sociales. Sur ce point, les questions sociales et fiscales sont complètement liées : l'harmonisation sociale ne peut pas se faire sans se poser la question du financement. Ainsi, toute harmonisation sociale passera également par une harmonisation fiscale, dès lors que les délocalisations sont fondées principalement sur le différentiel entre États membres, des taux de prélèvements sur les entreprises. Nous plaçons pour la reconnaissance d'un cadre collectif européen contraignant qu'il faut mettre en œuvre pour lutter contre la concurrence fiscale, source de désordres sociaux, à laquelle se livrent les États. Enfin, la question sociale est intimement liée à la question économique et budgétaire, et à la question commerciale : le renforcement du budget européen et sa réforme, la notion de tarif extérieur commun pour définir une politique commerciale respectueuse des droits sociaux, sont des éléments clefs pour faire avancer la question sociale. Il n'est pas possible aujourd'hui de parler de solidarité en Europe sans aborder les questions clés de la stratégie de croissance de l'Union, donc de la préparation de l'avenir et de la défense d'un budget européen renforcé des moyens rendus nécessaires par l'élargissement.

Deux priorités sont indissociables de la relance de l'Europe sociale :

### · la réforme de la zone euro

Il faut redéfinir les politiques économiques, budgétaires et monétaires de la zone euro. Le Pacte de stabilité doit être réformé et l'objectif du plein emploi doit entrer dans l'appréciation portée sur les politiques des États européens. Ces politiques doivent être orientées non pas dans la poursuite de leurs objectifs restrictifs mais dans celui de

relance de la croissance pour toute la zone où les pays le nécessitent, augmenter significativement le budget de l'Union par le transfert des impôts nationaux à l'échelon européen et la création d'un impôt européen voté par le Parlement européen. Enfin, les inégalités de développement dans l'UE plaident pour faire des politiques de solidarité en Europe un des principaux postes de dépense du budget communautaire. Il faut que les socialistes européens militent

Les inégalités de développement dans l'UE plaident pour faire des politiques de solidarité en Europe un des principaux postes de dépense du budget communautaire.

Le modèle social européen passera par la réaffirmation de cadres collectifs et par l'harmonisation des conditions sociales.

favoriser la demande et la croissance. Enfin, il faut adosser un projet fiscal à la zone euro pour éviter la mise en concurrence fiscale des États.

### · le renforcement du budget européen

Comment parler d'Europe sociale sans évoquer le montant et l'usage des ressources du budget européen ? Un budget européen digne de ce nom doit constituer pour nous un objectif prioritaire. Il faut donc revoir complètement les règles budgétaires de l'Europe : lui donner la possibilité d'émettre des emprunts, doter l'Union européenne d'une capacité budgétaire conjoncturelle de

pour une égalité de traitement des nouveaux entrants, par rapport notamment à l'effort budgétaire consenti aux entrants méditerranéens à l'époque. Cet impératif nécessite une réelle redéfinition du budget européen. Cette solidarité doit permettre de développer des territoires et de lutter contre certains effets indésirables de la mondialisation (délocalisations, etc.) et pour aider les territoires en transition économique.

Les socialistes européens doivent d'ores et déjà préparer la révision à mi-parcours (2008-2009) des perspectives financières pour la séquence 2007-2013.

**Les socialistes européens doivent d'ores et déjà préparer la révision à mi-parcours (2008-2009) des perspectives financières pour la séquence 2007-2013.**

Nous serons attendus sur notre capacité à déverrouiller un débat jusqu'à présent neutralisé par les logiques nationales de "juste retour".

## 2 - Armer l'Europe d'une stratégie de croissance

Il faut doter l'Union d'une réelle politique de préparation de l'avenir afin d'améliorer ses perspectives de croissance. Cinq orientations méritent d'être poursuivies:

1. la part du PIB de l'Union européenne consacrée à la recherche-développement doit viser les 3% ; l'Union doit continuer à poursuivre la stratégie de Lisbonne en encourageant les États européens à atteindre des objectifs en matière de R&D (mécanismes de financements, pourcentage de leur budget, etc.).
2. le budget de l'Union doit être progressivement porté à 2% du PIB ;
3. il faut relancer les réseaux transeuropéens, aujourd'hui au point mort faute de financements suffisants, afin de renforcer la compétitivité européenne par des infrastructures de transport inscrites dans une ambition de développement durable ;
4. il faut créer des régimes de financements spécifiques pour les investissements privés dans la recherche ;
5. il faut dynamiser l'effort européen en matière d'enseignement et de formation, par le renforcement des programmes et instruments existants (en matière de mobilité des chercheurs, enseignants et étudiants) et en fixant des objectifs communs en matière de formation tout au long de la vie, de niveau de formation des jeunes, d'apprentissage des langues étrangères.

**Il faut doter l'Union d'une réelle politique de préparation de l'avenir afin d'améliorer ses perspectives de croissance.**

Enfin, il faut développer une autre vision de la politique industrielle et de la politique de concurrence dans l'Union européenne. La construction du marché unique doit être davantage orientée vers la création d'emplois. La Commission européenne actuelle en est loin, elle qui regarde les politiques sectorielles comme une hérésie et n'utilise pour tout instrument de politique industrielle que les règles de la concurrence. La construction du marché intérieur réduit à la libre circulation est devenue l'objectif en soi au lieu d'être un simple moyen.

**Enfin, il faut développer une autre vision de la politique industrielle et de la politique de concurrence dans l'Union européenne.**

L'effet le plus visible de ces politiques de "découragement industriel" est d'empêcher la formation d'entreprises de taille mondiale.

Il faut agir vite pour promouvoir l'idée de services publics européens. L'Europe doit être le lieu de promotion des grands

projets collectifs au bénéfice des Européens. Certains biens publics comme l'eau et les sources d'énergie renouvelables, par exemple peuvent devenir des biens publics européens. De même, les moyens de transport ont vocation à faire l'objet de grands projets collectifs européens. En outre, l'adoption récente de la directive Services rend nécessaire le vote d'une directive cadre sur les Services d'Intérêt Général.

**Il faut agir vite pour promouvoir l'idée de services publics européens.**

## 3 - Réunir les conditions de l'émergence d'un modèle social européen fondé sur la convergence des États membres

Il est temps de développer des standards européens en matière sociale et de se donner l'objectif d'un traité social. Le développement de l'Europe sociale passe par la convergence sociale et l'harmonisation des conditions de vie dans les différents États

membres. L'organisation de la convergence sociale des pays de l'Union est la plus envisageable à court terme, car elle ne nécessite pas de modifier les compétences de l'Union.

Nous plaidons en faveur d'un traité social européen. Plutôt que de transférer de nouvelles compétences à l'Union dans le domaine social, il nous semble nécessaire de travailler à définir des standards européens, adaptés au niveau de vie des États, pour enclencher la convergence des conditions sociales en Europe. Cette question de la convergence est absolument liée à la demande sociale qui existe

**Il est temps de développer des standards européens en matière sociale et de se donner l'objectif d'un traité social.**

en fonction du développement des États ;

- . un droit à la sécurité et à la santé au travail ;
- . un droit à la formation professionnelle ;
- . un droit à la protection sociale.

**Nous plaidons en faveur d'un traité social européen.**

aujourd'hui en Europe, articulée autour de la notion de pouvoir d'achat et de sécurité tout au long de la vie professionnelle. Les socialistes européens doivent constituer le réceptacle politique de cette demande sociale.

Il est donc nécessaire de définir les piliers du modèle social européen. Nous devons faire une proposition d'organisation d'un modèle social européen autour de six objectifs :

- . des emplois de qualité offrant une protection au salarié (contre le licenciement abusif, avec un droit aux allocations chômage, etc.);
- . un salaire minimum européen établi en parité de pouvoir d'achat ;
- . un revenu minimal européen

Enfin, le dialogue social bipartite et tripartite au niveau européen doit être redynamisé, afin d'impliquer les partenaires sociaux européens dans l'élaboration des orientations de politique économique, sociale et de l'emploi. Contre les phénomènes de délocalisation et de restructuration sauvage, la législation



**Il est donc nécessaire de définir les piliers du modèle social européen.**

européenne de consultation des travailleurs doit être renforcée, autant que le rôle des comités d'entreprise européens dans les négociations. Par ailleurs, il importe d'assurer que les aides publiques de toute sorte (locales, nationales et européennes, subvendes et réduction d'impôts ou de cotisations) soient remboursées en cas de délocalisation abusive.

Le PSE a engagé une réflexion globale sur "l'Europe sociale" pour proposer un calendrier et des contenus à ce qui ne doit pas rester qu'un slogan. L'Europe sociale est attendue comme le prolongement naturel de l'Europe économique. Les socialistes européens doivent être offensifs sur ce qui constitue le cœur de leur identité.

Nous devons tout mettre en oeuvre pour que le PSE passe d'une stratégie de résistance à court terme aux offensives

libérales à l'élaboration d'un agenda positif de la sociale-démocratie européenne. Quelles seraient demain les priorités du PSE dans le domaine social s'il parvenait à réunir une conjonction politique vertueuse entre le Conseil, le Parlement et une nouvelle Commission ?

Le PSE doit répondre concrètement à ces questions que se posent naturellement les citoyens européens. Il est le seul parti européen qui soit en mesure de redonner au projet européen sa force et son intégrité. Il est le seul parti européen capable de rappeler cette évidence que l'Europe économique a pour vocation de servir principalement le progrès social et le bien-être des Européens.

Il faut maintenant montrer le chemin ■

**Les socialistes européens doivent être offensifs sur ce qui constitue le cœur de leur identité.**

**Enfin, le dialogue social bipartite et tripartite au niveau européen doit être redynamisé, afin d'impliquer les partenaires sociaux européens dans l'élaboration des orientations de politique économique, sociale et de l'emploi.**

# L'Italie et le modèle social européen



**Donata Gottardi**

*Donata Gottardi est députée européenne et membre du parti italien des Démocrates de Gauche (Democratici di Sinistra).*

En Italie, après cinq ans dans l'opposition, nous sommes revenus au pouvoir et nous voilà revenus également en Europe. Notre programme électoral proposait des mesures concrètes et importantes relatives à l'emploi et à la protection sociale, ainsi qu'une attention particulière et non uniquement formelle pour l'Europe et le besoin absolu de plus de législation et de politiques européennes dans le domaine social. Notre ambition est de rattraper le temps perdu et de définir des mesures afin de redonner un nouvel élan aux éléments fondamentaux du modèle social européen.

Le gouvernement précédent a causé des dommages formels de contenu et culturels importants à divers niveaux. La consultation a été gelée dans notre pays et le dialogue social a été profondément revu – à l'exception des offensives contre la Constitution que les Italiens ont réussi à arrêter moyennant le référendum de juin 2006. De telles réformes ont sérieusement mis à mal la machine de l'État : les écoles, les universités, la justice, le marché de l'emploi, les coupes sombres en matière de protection sociale et de santé, avec des effets dramatiques et d'énormes retards dans les actions requises pour atteindre les objectifs de Lisbonne, dans sa version revue et corrigée pour le deuxième quinquennat.



**Le dialogue social doit reprendre moyennant la création de consultations tripartites où les thèmes, objectifs et orientations générales doivent être définis en faveur d'un développement durable, sur la base de la cohésion sociale, de la stabilité de l'emploi et de la compétitivité des entreprises.**

Cinq ans de gouvernement de droite ont débouché sur une dépression du marché de l'emploi, avec une fragmentation exacerbée de la typologie du travail, sévèrement critiquée par les institutions européennes, et un niveau croissant d'insécurité et de découragement pour les demandeurs d'emploi, en particulier dans le sud du pays et parmi les femmes. En ce qui concerne l'emploi, l'Italie est en dessous de la moyenne européenne, avec d'énormes disparités territoriales relatives au sexe et à l'âge. Il est absolument urgent de renverser la tendance en intervenant sur plusieurs fronts, sur une toile de fond de mondialisation du marché, et en gardant à l'esprit que la concurrence ne peut se fonder sur les prix et qu'il ne s'agit pas d'augmenter les emplois précaires et instables mais que les choix doivent porter plutôt sur les méthodes à adopter.

Le dialogue social doit reprendre moyennant la création de consultations tripartites où les thèmes, objectifs et orientations générales doivent être définis en faveur d'un développement durable, sur la base de la cohésion sociale, de la stabilité de l'emploi et de la compétitivité des entreprises.

Nous commencerons là où le dernier gouvernement de centre-gauche (1996-2000) s'était arrêté, à savoir avec le "Pacte de Noël" promu par D'Antona, dans lequel les partenaires sociaux jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre des politiques européennes. Le point décisif est que pour augmenter la productivité et la compétitivité, des améliorations sont nécessaires en matière de stabilité de l'emploi, l'organisation du travail doit viser à valoriser l'emploi, et les compétences et qualifications doivent être constamment remises à jour.

Parallèlement, de nouvelles lois seront adoptées. Les mesures doivent être parallèles et doivent établir immédiatement les priorités, la façon dont les ressources seront utilisées, par exemple, moyennant une réduction des différences en matière d'impôts au bénéfice des travailleurs et des entreprises en échange d'une stabilité de l'emploi, comme stipulé dans le Document sur la politique budgétaire (Dpef) de juillet 2006.

Outre le soutien aux contrats de longue durée et à la conversion de contrats à durée déterminée en contrats à durée indéterminée, il est nécessaire de limiter l'utilisation future des contrats à durée déterminée et d'introduire plus de transparence et de garanties pour l'égalité de conditions pour les sous-traitants et l'externalisation du travail. Il est également nécessaire d'améliorer l'efficacité des politiques actives d'emploi – services à l'emploi, services de formation et d'inspection du travail – afin d'améliorer la protection des travailleurs, même en cas de chômage, à travers un système d'analyse constante et rigoureuse et d'évaluation des résultats.

La flexibilité doit être liée à la sécurité, à la formation permanente et à l'adaptation de l'organisation du travail. La mise en place des principes d'égalité des conditions de travail, d'égalité des chances, les politiques et mesures de lutte contre la discrimination, qui sont d'une importance fondamentale pour le développement de lois du travail, constitueront un véritable test pour nous.

**Les politiques d'emploi et de protection sociale doivent être élaborées conjointement.**

Un autre point fondamental est qu'il nous faut bien être conscients que ces politiques sont intrinsèquement liées les unes aux autres, à cause de la nature interdépendante des problèmes qu'elles traitent : aucune protection sociale n'est possible sans développement économique, et aucun développement économique n'est possible sans cohésion sociale. De ce point de vue, les politiques d'emploi et de protection sociale doivent être élaborées conjointement. Un élément corollaire de ce principe est que l'emploi est un facteur déterminant d'inclusion sociale car il apporte un revenu et permet la participation sociale de l'individu et son épanouissement personnel en lui garantissant des conditions de vie adéquates.

Cette approche n'est pas nouvelle dans notre pays. En effet, notre constitution, qui jette les bases des principes fondamentaux qui nous régissent, prévoit déjà le principe d'égalité dans sa forme pratique, comme projection du principe formel. C'est là la meilleure voie à suivre si nous

voulons arriver à une pleine conscience des enjeux lorsque nous parlons du "modèle social européen", et si nous voulons passer des déclarations formelles à des résultats concrets et peut-être aussi, dépasser le malaise généralisé, exprimé de la façon la plus visible lors du vote sur le Traité constitutionnel et lors des difficiles négociations sur le budget communautaire.

Il est évident que la crise d'objectifs et d'identité a un impact sur la perception des gens et des États membres, qui semblent se sentir autorisés à verrouiller leurs frontières nationales, mais il s'agit d'une tendance qui n'est pas viable. Il est évident que les marchés de l'emploi ne sont pas limités par les frontières des États membres et que dans des domaines comme la recherche et l'innovation – aspect pivot de la stratégie de Lisbonne –, les dimensions de la concurrence sont telles qu'aucun État membre ne peut s'en sortir tout seul. Les synergies à travers les frontières nationales doivent être pleinement promues afin d'arriver à un pacte politique qui permette de renouveler l'engagement au niveau européen pour le



partage des principes et valeurs d'égalité, de solidarité et de protection sociale.

L'identité européenne peut être renforcée par des politiques d'emploi et de marché du travail dynamiques visant à encourager l'activité des salariés, à garantir la sécurité sociale, les systèmes de santé et de prise en charge, à protéger l'environnement sans diaboliser la mondialisation des marchés économiques et financiers et les changements démographiques mais bien en prenant ces phénomènes en compte.

L'Europe des Citoyens doit être la pierre angulaire pour bâtir une entité influente au niveau économique dans un monde globalisé : une Europe des Citoyens qui puisse se transformer en un modèle pour les autres au niveau international, et

où la croissance et sa durabilité présente et future vont de paire avec la dimension sociale et environnementale. Les propositions ne doivent plus rester vagues et il faut introduire des mécanismes d'évaluation rigoureux de l'impact social et sur l'emploi pour chaque mesure envisagée.

#### Plus spécifiquement, les piliers sous-tendant nos politiques sont :

- A.** éliminer les emplois extrêmement précaires et qui ont été limités pour l'instant tant par la négociation collective (qui a joué un rôle sans précédent mais indéfendable sur le long terme car elle s'est axée avant tout sur la préservation de droits plutôt que sur leur promotion), que par les craintes de la plupart des employeurs de s'embarquer dans des voies inconnues et douteuses ;
- B.** revoir fondamentalement les types d'emplois les plus répandus au niveau européen (intérim, temps partiel, durée déterminée) avec une amélioration des règles en prenant en compte les besoins réels des travailleurs ;
- C.** mettre l'accent sur la redistribution des rôles et la réconciliation entre vie privée et professionnelle, après le gel des initiatives des cinq dernières années, avec une nouvelle promotion des services, et une attention particulière à l'emploi dans les services ;
- D.** redéfinir la protection sociale afin d'obtenir plus d'homogénéité dans les conditions d'accès, la protection par segment de la population, les garanties des droits citoyens, un soutien progressif aux revenus des travailleurs comme par exemple, un soutien durant la période de transition vers un emploi stable et de meilleure qualité ;
- E.** l'accent mis sur la formation : de base, avancée, continue et tout au long de la vie, reprenant nos activités là où elles avaient été interrompues en 2000. Il nous manque encore une vision bilatérale de la formation comme un "droit et un devoir"; il nous faut faire des choix courageux qui ont un impact sur les lignes d'orientation à suivre, leur contenu et leur efficacité concrète. Même si la formation est bien conçue et adéquatement mise en place, jusqu'à

présent, les bénéficiaires ont été principalement les gens en situation de risque de chômage ou des chômeurs ; mais la formation n'est pas encore perçue comme un aspect inhérent au professionnalisme des travailleurs ;

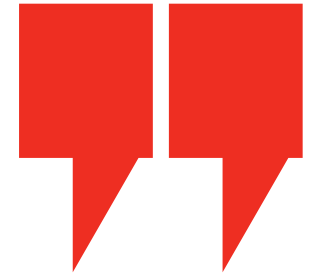
**F.** mise en œuvre de politiques d'emploi actives, allant d'interviews personnalisées par les services responsables de l'emploi, à un suivi et un soutien à la mobilité et à l'emploi ;

**G.** réduire la période requise pour que les tribunaux donnent leurs arrêts lorsque la protection du travail et sa continuité sont en jeu ;

**H.** la lutte contre la discrimination, en posant des interdictions et en faisant la promotion d'actions positives dans le cadre des principes généraux du système et en rectifiant les erreurs commises par le précédent gouvernement de droite dans la transposition des directives européennes. La garantie d'une protection juridique efficace contre toute forme de discrimination, d'une part, et le besoin de faciliter l'accès au monde du travail à ceux qui, à cause de circonstances personnelles ou de leur condition sociale, risquent de subir une discrimination, d'autre part, ne peuvent devenir un exercice contraignant, se transformant dans la pratique en un instrument dur et pragmatique qui facilite l'accès au travail, avec le risque que l'action positive ne devienne négative et ne marginalise des véritables hordes de personnes sans autre recours ;

**I.** Remettre la responsabilité sociale des entreprises sur la bonne voie, après les ambiguïtés et manipulations caractéristiques des actions du précédent gouvernement de droite, qui a essayé de faire adopter des allègements fiscaux pour les entreprises aux activités secondaires, ainsi que de favoriser le retrait de l'État des dispositifs de protection sociale.

Comme on peut le constater, un point essentiel est de redéfinir la structure de la protection sociale et de la législation du travail et de généraliser les initiatives afin qu'elles soient conformes à la Stratégie de Lisbonne, d'un



point de vue quantitatif et qualitatif, tout en travaillant dans un esprit de "laboratoire social" pour essayer des solutions innovantes dans le domaine des services, en particulier les services d'intérêt général, au cœur des propositions du Parti socialiste européen.

La qualité et l'innovation, une organisation du travail inclusive et compatible, la coordination des politiques sociales, environnementales et économiques sont des facteurs compétitifs de notre économie. Elles sont le moteur qui nous donnera un plus grand élan pour un développement durable, qui prend en compte de façon intrinsèque les diversités et toutes les générations ■

# Réformer le modèle social britannique comme complément d'une économie forte



**James Purnell**

*James Purnell  
est député et  
ministre d'État  
britannique pour  
la réforme des  
pensions.*

Lorsqu'elle rendit publique la Stratégie de Lisbonne en 2000, l'Union européenne voulait répondre aux défis qu'avait générés la mondialisation. Elle promet de créer une économie compétitive et dynamique basée sur la connaissance, qui combinerait force économique et dimension sociale. Dans son discours au Parlement européen sous la présidence britannique de l'UE, le premier ministre Tony Blair souligna son engagement en faveur d'une Europe sociale, en déclarant :

“Je crois en l'Europe comme projet politique. Je crois en une Europe dotée d'une dimension sociale forte et à visage humain. Je n'accepterai jamais une Europe qui se limiterait à n'être qu'une économie de marché“.

Le gouvernement travailliste britannique a également reconnu les défis de la mondialisation et mis en œuvre des réformes importantes de notre propre modèle social, comme facteur complémentaire d'une économie forte.

De la même façon, le modèle social européen doit permettre aux personnes de profiter des opportunités qu'offre la mondialisation tout en les équipant des instruments nécessaires pour relever les défis qu'elle comporte. En d'autres termes, il doit allier justice sociale et flexibilité du marché de l'emploi afin de créer une société plus inclusive.

## Maximiser les opportunités de la vie

Les premières années de la vie des enfants sont cruciales et déterminantes pour leur capacité future à profiter de l'éducation et de la formation. Le Royaume-Uni s'est engagé à donner aux jeunes les meilleures chances dans la vie. En particulier, nous nous concentrons sur les familles qui vivent dans la pauvreté depuis des générations. L'éducation préscolaire est fondamentale en ce sens et le programme “Sure Start“, adopté par le gouvernement travailliste au cours de ses premières années au pouvoir, est une initiative-clé intégrant l'éducation préscolaire, l'accueil à la petite enfance et le soutien aux familles dans plus de 500 centres ciblant en particulier les zones les

plus défavorisées.

## Egalité entre les sexes

La politique britannique en matière d'égalité vise à permettre aux femmes de participer davantage au monde du travail en introduisant le paquet le plus important de mesures pour les parents actifs, portant sur les heures de travail flexibles, une aide en matière de disponibilité et coût des crèches et garderies et une augmentation du salaire pour plus d'un million de femmes moyennant une augmentation du salaire minimum, dans un effort pour résoudre le problème de la disparité des salaires entre hommes et femmes.

## Réforme des pensions

La première priorité pour le Royaume-Uni a été d'affronter le problème de la pauvreté lors de la retraite. Lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, un retraité sur quatre vivait dans une pauvreté abjecte. Depuis lors, nous avons augmenté l'appui aux retraités, en allouant 1% supplémentaire de notre PIB par rapport aux politiques du gouvernement conservateur précédent. Ainsi, nous avons réussi à tirer 2 millions de pen-

sionnés de la pauvreté la plus totale et un million d'une pauvreté relative. Nous avons renforcé les pensions en lançant le Fonds de protection des retraites afin d'aider les personnes qui ont souscrit à un plan de pension au sein de leur entreprise et que cette dernière a fait faillite.

Notre prochaine priorité est de faciliter l'épargne. Nous sommes en train de mener une réforme globale de notre régime de pensions. La pension d'État sera plus généreuse et les enquêtes sociales réduites afin de permettre aux personnes d'épargner plus facilement. Nous passerons d'un système purement volontaire d'épargne à la retraite à un système où les employés sont automatiquement inscrits à un régime d'assurance pension et où les employeurs doivent apporter leur contribution obligatoire correspondante. Les employés pourront choisir de ne pas participer mais nous espérons qu'entre six et dix millions de personnes pourront épargner grâce à ce nouveau régime de comptes personnels, inspiré en partie du système suédois. Comme en Suède et dans d'autres pays de l'UE, nous augmenterons progressivement l'âge légal de la retraite, pour atteindre 68 ans en 2046.



## Exclusion sociale

Un élément essentiel de tout système social est de s'attaquer aux causes fondamentales de la pauvreté et de la misère. Jusqu'à présent, le modèle britannique a atteint les résultats suivants : 800.000 enfants ne vivent plus dans la pauvreté, le chômage structurel des jeunes a été quasiment éradiqué et 2,5 millions de jeunes ont un travail. Mais dans ce contexte d'amélioration pour la majorité des citoyens, il existe encore des groupes de personnes qui continuent de souffrir de désavantages multiples. Sous la direction du nouveau ministre chargé de l'exclusion sociale, une task-force a été constituée afin de centrer l'attention du gouvernement sur l'exclusion sociale et tirer parti du succès remporté dans la réduction de la pauvreté pour aider les groupes les plus chroniquement désavantagés.

## Une économie de la connaissance

L'investissement dans les politiques favorisant la connaissance, les compétences et les politiques actives d'emploi (comme stipulé dans le rapport Kok de 2004) sont des éléments nécessaires

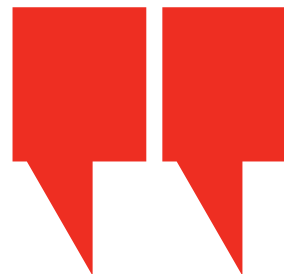
pour une politique sociale européenne moderne. Nous sommes en train d'introduire un nouveau système d'éducation préscolaire inspiré de l'expérience d'autres pays européens, et l'augmentation du financement par élève dans l'enseignement élémentaire a débouché sur un degré record d'alphabétisation et de capacités au calcul dans les écoles. L'éducation supérieure doit également devenir une opportunité disponible à tous, indépendamment du statut économique et moyennant la mise à disposition de bourses d'études, les jeunes Britanniques provenant de groupes défavorisés sont capables de rester plus longtemps en formation ou dans le système éducatif. Cette mise en place d'un système de financement plus juste pour l'éducation supérieure permet également à plus de jeunes de poursuivre leurs études universitaires comme jamais auparavant. Au niveau européen, nous devons investir davantage dans l'éducation et dans les programmes de R&D afin de générer des économies compétitives.

## Un marché de l'emploi plus actif

L'Agenda de Lisbonne établit des objectifs précis en ce qui concerne la participation au marché de l'emploi, la forma-

tion permanente et la création de nouveaux emplois et l'UE doit continuer à mettre en œuvre ses recommandations. L'introduction d'un salaire minimum national au Royaume-Uni fait partie de la stratégie globale du gouvernement britannique afin de garantir l'équité sur le lieu de travail. Le fait de garantir une augmentation de salaire chaque année démontre bien notre engagement continu afin de lutter contre les bas salaires qui condamnent les travailleurs à la pauvreté. Grâce à la prochaine augmentation prévue pour octobre 2006, quelque 1,3 million de travailleurs bénéficieront d'une augmentation de leur revenu, dont la majorité seront des femmes dans des emplois mal rémunérés.

Le gouvernement travailliste a intégré les services chargés de l'emploi et des allocations sociales dans un système d'aide sociale actif et le New Deal, ou programme de réformes octroyant aux demandeurs d'emploi l'aide et le soutien nécessaires afin qu'ils retrouvent un travail, a en grande partie contribué à faire baisser le chômage. Jusqu'à aujourd'hui, plus d'un million de personnes ont trouvé un emploi grâce à ce système.



Nous sommes déterminés non seulement à aider les gens à trouver un travail, mais aussi à aider les travailleurs à rester dans leur emploi et à progresser dans leur carrière. D'autres initiatives, telles que le "New Deal for Skills" ou programme pour l'amélioration des compétences, permettront de créer un marché de l'emploi adaptable, flexible et productif.

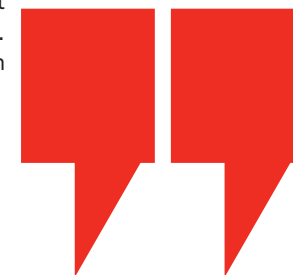
## Réforme des aides sociales

Le gouvernement a récemment publié son projet de loi pour une Réforme des aides sociales, élément-clé de l'effort du parti travailliste pour moderniser l'État-providence et augmenter davantage le taux d'emploi. Le fait de donner à chacun l'opportunité de travailler contribuera à aider les familles à sortir de la pauvreté et à augmenter la croissance économique. Nous exigerons davantage des candidats aux allocations sociales mais en échange nous leur apporterons un plus grand soutien pour les aider à retrouver du travail. D'autres mesures seront également mises en œuvre pour augmenter les opportunités d'emploi – comme par exemple, un soutien accru aux familles monoparentales et l'élimination des barrières à l'emploi dont sont victimes les travailleurs plus âgés.

## Développement international

Le projet britannique pour la justice sociale ne se limite pas aux frontières du Royaume-Uni. La création du Ministère du Développement international permet au Royaume-Uni de se concentrer sur le thème de la justice et de la pauvreté mondiale. En 2007, la Grande-Bretagne allouera près de £6,5 milliards à l'aide au développement et elle s'est engagé à respecter un calendrier pour atteindre l'objectif de l'ONU de consacrer 0,7% du PIB à la coopération au développement pour 2013. Nous avons utilisé notre présidence de l'UE pour garantir que l'Union s'engage en faveur de l'objectif d'une génération libre du SIDA – il s'agit là du premier engagement paneuropéen de ce genre.

Une dimension sociale européenne efficace servira à créer une société plus juste et plus inclusive. Les politiques lancées énoncées plus haut dans le cadre du modèle social britannique vont dans ce sens au niveau national, en construisant une économie compétitive avec une forte protection sociale. Un modèle social européen pourrait contribuer à arriver à un équilibre semblable ■



# Un agenda Social démocratique pour l'Europe du futur

Contribution  
du parti  
social-démocrate  
suédois.



La Suède est membre de l'UE depuis 1995 mais cette adhésion ne fait pas encore partie intégrante de notre vie politique quotidienne. La simplification et augmentation des échanges à travers les frontières de l'Europe pour les étudiants, les personnes actives dans des associations de volontaires, les hommes et femmes d'affaires ainsi que ceux voyageant pour des raisons personnelles semblent être un aspect positif pour la plupart des gens. En même temps, les critiques sont encore acerbes par rapport à l'UE et à ses méthodes de travail.

**En tant que sociaux-démocrates, nous proposons une solution clairement alternative dans le domaine politique en Europe**

En tant que sociaux-démocrates, nous proposons une solution clairement alternative dans le domaine politique en Europe. Notre proposition offre une opportunité de mettre en œuvre nos idées sociales-démocrates plus largement au niveau européen et elle s'oppose à l'objectif de la droite de réduire l'influence du politique. Notre programme social-démocrate pour l'UE est basé sur nos valeurs sociales-démocrates. L'essentiel de nos visions sociales-démocrates est mis en œuvre dans notre travail quotidien au sein des municipalités, des districts et au parlement national. Mais les domaines que nous ne pouvons traiter seuls font l'objet d'une coopération. Dans l'Europe d'aujourd'hui, caractérisée par une intégration de plus en plus profonde, la politique doit assumer une plus grande respon-

sabilité au niveau européen. Avec les autres sociaux-démocrates, nous cherchons à faire en sorte que l'individu prime sur les marchés économiques européens. Nous utiliserons l'UE pour mettre en œuvre notre politique progressiste sociale-démocrate.

L'UE doit montrer qu'elle peut tenir ses promesses sur les thèmes qui importent aux citoyens dans leur vie quotidienne, par exemple l'emploi, l'environnement, les soins de santé. L'Union européenne n'est pas un projet dont les gens devraient simplement être informés. Elle est censée faire une différence importante et positive dans la vie des citoyens, même ceux qui vivent dans des pays avec de niveaux de vie élevés.

## 1 - La bonne décision au bon niveau

Afin d'accroître la confiance dans les assemblées politiques au niveau national et européen, les bonnes décisions doivent être prises au bon niveau. Le parlement national doit faire des choix décisifs en matière de politique intérieure et de souveraineté nationale. Ce que l'État membre ne peut gérer seul doit faire l'objet d'une coopération. La taxation est un domaine qui doit être traité au niveau local, régional ou national et non au niveau de l'UE.

Il peut y avoir des différences d'opinion sur ce qui constitue le bon niveau. L'objectif global pour les sociaux-démocrates en Europe est très clair. Un système social bien développé et le plein emploi sont nos premières priorités. Afin de protéger les intérêts des salariés dans un monde de plus en plus internationalisé, nous avons besoin de plus de décisions en matière de droit du travail au niveau européen. Il faut utiliser plus de ressources de l'UE pour promouvoir un développement durable, mettre davantage de citoyens au travail et améliorer la situation sociale en Europe.

## 2 - Les institutions de l'UE doivent être réformées

Nous voulons que les citoyens aient un plus grand droit de regard sur les institutions européennes et une ouverture complète de ces dernières dans le long terme. Nous voulons réformer les fonctions et mécanismes des institutions de l'UE, mener une

**Un système social bien développé et le plein emploi sont nos premières priorités.**

politique du personnel plus moderne et garantir que le contrôle budgétaire soit plus strict. L'égalité entre les hommes et les femmes doit augmenter dans toutes les institutions européennes et nous voulons que soit créée la fonction de médiateur en matière d'égalité entre les sexes au sein de l'UE.

L'élargissement de l'UE signifie que notre responsabilité commune est à présent accrue. Il nous faut poursuivre la réforme de la politique agricole commune parallèlement au développement de la politique régionale. Les ressources de l'UE utilisées pour les subventions agricoles ainsi que pour les fonds structurels doivent être utilisées de façon efficace et les priorités doivent être tout à fait claires. Les besoins des nouveaux États membres doivent primer. Les régions à faible densité de

**Nous voulons que les citoyens aient un plus grand droit de regard sur les institutions européennes et une ouverture complète de ces dernières dans le long terme.**

population dans les anciens États membres ■ ■ ■

ont besoin d'investissements dans l'infrastructure et l'éducation. Chaque année, l'UE dépense près de la moitié de son budget en subventions directes à la production agricole, soit l'équivalent de plus de la totalité du budget en aide au développement. Ces ressources doivent être utilisées pour développer l'aide sociale, améliorer la protection de l'environnement, développer les régions rurales et renforcer la compétitivité européenne.

**Pour nous, en tant que sociaux-démocrates, le développement durable exige que nous mettions fin à la prépondérance du marché unique.**

### 3 - Pour un développement durable

Une fois les sociaux-démocrates revenus aux "commandes" de l'Europe, nous nous attèlerons sérieusement à la tâche de réaliser les ambitions de l'UE en matière de développement durable, pour un développement qui satisfasse les besoins d'aujourd'hui sans hypothéquer les possibilités des générations futures à répondre aux leurs. Pour nous, sociaux-démocrates, le développement durable exige que nous mettions fin à la prépondérance du marché unique. Les dimensions sociale, écologique et économique doivent être en harmonie afin de générer un développement durable. Ainsi, les intérêts économiques à court terme d'aujourd'hui ne pourront primer, comme c'est le cas à l'heure actuelle. Au contraire, pour nous, les citoyens priment sur les marchés.

### 4 - Plus d'emplois et de meilleure qualité en Europe

La stratégie de l'UE visant à devenir l'économie la plus compétitive du monde, basée sur le plein emploi et un équilibre entre les volets économique et écologique est un point de départ important de notre travail. Même si chaque pays est responsable de son marché de l'emploi, nous devons fournir plus d'efforts afin de créer plus d'emplois et de meilleure qualité en Europe. Afin de créer davantage d'emplois et de meilleure qualité en Europe, nous devons utiliser plus de ressources de l'UE

**Afin de créer davantage d'emplois et de meilleure qualité en Europe, nous devons utiliser plus de ressources de l'UE pour l'emploi, afin de promouvoir les innovations, pour la mise en œuvre d'une politique de l'emploi active dans chaque pays et un droit du travail européen plus fort.**



pour l'emploi, afin de promouvoir les innovations, pour la mise en œuvre d'une politique de l'emploi active dans chaque pays et un droit du travail européen plus fort. L'UE doit se doter d'une stratégie de l'emploi digne de ce nom. Les objectifs de l'UE doivent être d'arriver à un pacte de stabilité pour l'emploi et d'accéder au plein emploi. La politique régionale est un instrument important pour un emploi de qualité et pour la compétitivité. Le soutien économique dans l'UE doit être destiné avant tout aux régions les plus pauvres de l'UE.

**En tant que sociaux-démocrates, nous devons travailler pour l'établissement de minima tant en termes de normes sociales que de vie professionnelle.**

### 5 - Bien-être social pour tous en Europe

En tant que sociaux-démocrates, nous devons travailler pour l'établissement de minima tant en termes de normes sociales que de vie professionnelle. Tous les citoyens européens doivent pouvoir jouir d'un paquet minimum d'aides sociales, où qu'ils vivent et travaillent en Europe. Il doit être facile pour un citoyen européen de voyager et de travailler dans un autre pays que le sien. Des politiques sociales doivent être établies dans chacun des États membres. Afin d'améliorer le bien-être social dans l'UE, nous avons besoin de plus de coopération entre les partis sociaux-démocrates européens et le mouvement syndical européen. La naissance d'un droit du travail européen et international renforcé et l'adoption d'accords syndicaux internationaux sont très prometteuses tant en matière de développement économique que de justice. Les sociaux-démocrates et le mouvement syndical peuvent et doivent coopérer par-delà les frontières ■



Avec le soutien financier du Parlement européen.

Copyright 2006 PSE

Tous droits réservés. Aucune partie de cet ouvrage ne peut être reproduite,  
sous quelque forme que ce soit, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Publié pour la première fois en 2006 par le PSE

Parti Socialiste Européen  
Rue du Trône, 98 – 1050 Bruxelles – Belgique